INSERT 7

2005 - N°178

RECHERCHES

ALPES-MARITIMES ET CONTRÉES LIMITROPHES

RÉGIONALES

SOMMAIRE

Le livre de raison de Jorgi Senhoret
par André Compan p. 1

Souvenirs sur ce qui peut dégoûter de la vie de Paris et Versailles 1757-1782
par François de Théas p. 7

La présence de l'armée et ses conséquences dans le département des Alpes-Maritimes de l'an II à l'an X
par Alain Ruggiero p. 27

La pensée d'Auguste Carlone : de l'engagement politique à la réflexion historique sur le comté de Nice
par Thierry Cousin p. 35

Beausoleil cité cosmopolite 1880-1930
par Laurent Delpiano p. 41

La villégiature dans le haut pays des Alpes-Maritimes entre 1880 et 1939
par Suzanne Cervera p. 61

Calvino : gli avanguardisti a Mentone
par Ettore Janulardo p. 81

L'Azur à l'écran : un arrêt sur images
par Julien Gaertner p. 87

Le casse du siècle
par Jean-Bernard Lacroix p. 93

Comptes-rendus bibliographiques p. 103

RECHERCHES REGIONALES

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

46e année

juillet-septembre 2005

N° 178

LE LIVRE DE RAISON DE JORGI SENHORET

André COMPAN

Le plus ancien livre de raison conservé par les Archives départementales des Alpes-Maritimes est celui du chirurgien barbier Georges Signoret (Jorgi Senhoret) de la région de Vence. Il a été entièrement rédigé en langue provençale entre 1506 et 1535.[1]

Les livres de raison sont à l'origine des registres de comptes privés, du latin *ratio*, où souvent sont rapportés, entre les chiffres, des événements familiaux ou sociaux. Ils offrent d'abondantes informations sur les prix et la vie rurale. Leur intérêt économique, sociologique et culturel ouvre de multiples perspectives de recherches. Celui-ci reflète en outre la pratique médicale des chirurgiens barbiers, limitée à quelques actes qu'ils répètent pour soigner les maladies et blessures : sirop, décoctions, lavements, pose de ventouses, onguents et emplâtres.

En voici quelques extraits dont nous espérons qu'ils inviterons à une étude plus exhaustive du document.

[p.15] Item dautra part ay servit e faith per alquono malautio grando que avie Jorgi Vidal lo frayre de monsen Juan Vidal que li ay donat belcop de cresteris[2] que son X per la dichcho malautio e belcop dautros causos que li ay faith e li sui anat lespaci de tres semanos e plus apres la dicho malautio la out i vengit lo mege[3] de Moans per aytal entresennho e ma faturo somo ff IIII e per aytal entresennho estavo en lo liech de damont. [p.16] Item d'autro part per Juers Vidal ay fath per un autro malautio de dolor de costat e febre de que li sui anat a Niso al mege e li ay aduch alquno medesinos per la dichcho malautio loqual jeu la i ay donados e li ay donavat cresteris IV per la dichcho malautio somo ff IIII. per aytal entresennho menei la sievo mullo. Item dautra part ay servit et faith a Juers Vidal per alqunos dolos[4] et duelos que avie en sa persono que li ay donat alqunos ventozos per las dichchos duellos[5] so e li ay faith alquns ounhemens que somo ff I. Item dautra part ay fith per Juers Vidal dautros vegados per alqunos dolos que avie en sa persono alquns enpastres per lo dichcho dolor ff I. Item ay faith per los enfans de Juers Vidal belqolp de quauso[6] que en de lugaduros e postemasions que li ay garit somo ff II. [p.19] Item dautra part ay adobat a Jorgi Vidal per un colp de pen que li avie faith[7] la sieu bestie en la cambo que dis que lo quaval lo i avie faith que somo ff II. [p.20] Item ay faith per los enfans de Juers Vidal per alqunos maladios que an agut de dolors e de postemasions et de enfluros en lur persono e de lugaduros[8] somo ff IIII. [p.22] Item ay mesedinat monsen Mique per uno malautio que avie en lestomac de unno ulsero e fistolo e commensado a XXI del mars lay adobat jusque a toussans[9]. [p.25] Item a confecat mestre Jorgi Raimon e prezensio de sa moller e de son filhil Gorgin e de Rafel Garente que si tenio content de mi e en prezensio de son filh de sen Franses Andon que jeu li avia faith sa barbo al fuec anbe las estroyros a son fuech e per recordanso las dos mullaties li aquanpanon defensi e a quo ero lo sero que Siven Giron sopar la qua doncos nagrio[10] rason dalcunos hobligansos que avie en las mas de mestre Joma Tierros. [p.26] Item mi deu mestre Miquel Narbon per uno grando malautio que avie duno febre quantunio que lay gorvernat loqual me vengut demandar son frayre Anthoni Narbon. Item la premiero revizitasion que la sui anat far qulir un cresteri e pues apres donat aquel jormete me. Item lendeman de la dequosion que i sobret len doniei un autre e li fi un beveno que degeso contuniar e la contenuet

[1] A.D.A.M, 1J79, cahier papier 0,11 x 0,31

[2] cresteris, quetreris, quersteris - pour clisteris, pour clystère du grec : klyster, du verbe klyzein, laver

[3] meje, pour metge, mege, metge ; d'où metgesa, femme médecin ; metgia, art de la médecine, remède ; metjamen, médecine ; metjar, soigner

[4] dolos pour dolors, (cf. dolar, souffrir ; dolensa, douleur ; doler, dolre, faire mal ; doloros ; doloiramen, souffrance

[5] duelos - duellos ; du bas-latin (III^{e} siècle) : dolus. ancien français X° siècle) : duel, douleur, irritation. A donné : deuil au XVe siècle : duèi en provençal (duelh en 1455)

[6] quauso - causo en provençal : cauva à Nice. A remplacé au XIIe siècle le classique res

[7] faith pour fach, fait

[8] lugaduros pour ligaduros : enveloppements ; pansements

[9] tous sans au lieu de Toussant

[10] nagrio rason au lieu de n'agrio

lespaci de dos jors. Item puies apres lonia diei[11] a Niso al mege que li vanian dar tres isarop[12] per tres jors. Item puies dos quetreris aordenat del meie donas un ior autri non e puieis apre la medesino e apres la medesino un cresteri. [p.33] Item dautra part en toto que li sui anat apres dalluns[13] davant Pasquos fins a la festos de pandequosto donan li quant mavie mesti et cresteris supositores e autros ordenansos quar el non podie venir a quanbro[14] si non a forsos de creteris e quandeletos de quella donat que a ordenas per me. [p.36] Item ay adobat a sa moler danthoni Jolia un maquament que avie en la queyso que dis que ero tombado que li ay donat venthosos et li ay mes un sanoart[15]. Item lo vaylet de Juan Quollo que li aven donat un ventoso et un sitroart e alquns emplastres. Item Anthoni Vidal filh de mestre Juan Vidal per dos ponthos de pen qe li donet la mulo de Calvin en la quanbo per dos vegados[16] e a quo sap Juan Baus dautres. Item deu Honorat Qualvin per uno dolor e maquament de peu que tonbet dun quaval son filh Juan. Item Miquel Narbon frayre danthoni Narbon mi diu per alquno malautio que avie dalquno febre quontuni o que li ay donat qersteris VI e ventozos dos en las espallos e isarop tres e medisinos e li ay faith belcop de riviritasions. [p.37] Item d'autra part mi deu Honorat Marat e son nebot per sa sore per uno postemasion que avie en la queiso que e unna fistolo que lay adobado lo pasi[17] de X semanos e plus. Item Madaleno sorre de Guillen Broc per uno malautio que avie que li ay donat cresteris II et tres isaros et dos ventosos. [p.40] Item la molier de Agostin Boinon li ay donat uno beveno per uno dolor de ventre e non podie orinar. Item deu Juan Baus per sa moler que li ay gouvernado en sa maladio que li ai donat isarop e medesino e alquns cresteris IIe supositoris. [p.42] Item deu Paul Maurel per son filh lo majer que avie la bosonados[18] grosos e unflos de que ambe lajudo de dieu[19] la i ay garidos. [p.43] Item monsen Miquel Jiraut ses aquordat anbe mi mestre Jorgi Sennhoret dalquno malautio que avie al pies[20] duno grando postemasion[21] e fistolo loqual lo i ay adobado lespasi de III semanos e plus e de pati faith e acordi de florins V. [p.44] Item mestre Anthoni Estopan mi deu per uno malautio que avie de fabre e de morfondement[22] que li ay donat qresteris V e li ay donat isarop et medesinos per la dicho malautio et li ay faith dautros causos e li sui anat a Niso per la dicho malautio a luve de sin[23]. [p.46] Item Miquel Estopan frayre danthoni Estopan li ay adobat e garit un colp de

---

[11] lonia dies pour lunae dies

[12] isarop, isaros,- sirop. ancien provençal-isarop ; eissarop. de l'arabe charâb, boisson latin médiéval ; siruppus, boisson (cf. Hugo Falcaudus : *historia de rebus gestis in regno Siciliae*, jusqu'en 1169 (edit ; Siragusa, 1897, n° 122).

[13] dalluns du lundi, dilun en provençal

[14] non podie venir à quanbro – anar, venir, eissir en cambra (ancien provençal (XV° siècle) ; anc. français aller a chambre (Cent nouvelles) d'où le verbe cambrejar (Leys d'amor) – aller à la selle. Issu du latin camera

[15] sanoart, sitroart – pansement anc. prov. (1326) : sanaorat, compresse, emplâtre, désinfectant cf. sanoator, qui sort de maladie ; en voie de guérison

[16] le mot vegada signifie : fois et a la même origine : latin classique vicis alternative, succession chez Tite-Live et Quante-Curce. Latin médiéval : vicata avec vicatim : tour à tour, successivement (Adhelmus : *de metris et aenigmatibus*, année 695 chapître 10). On le retrouve dans : vicissitudes, succession de faits et dans vice-versa. ancien français : foiee. Mistral cite vegado (*Trésor du felibrige*, II, 1090, c)

[17] lo pasi pour l'espaci de X semanos

[18] bosonados – pour borsonados, de boursa, du grec byrsa, outre ; il s'agit ici des testicules

[19] l'ajudo de Dieu, l'aide de Dieu

[20] al pies pour au piech, poitrine, du latin pectus

[21] postemassion : du grec apostema, abcès, pus, corruption – apostème, apostume (XIII° siècle) en provençal et niçois : poustemous, purulent, qui secrète du pus Mistral (T.D.F. II, 631 c) poustemeja, poustumeja : suppurer

[22] de fabre – pour febre – de morfondement morfondament ; de fundere, répandre, faire couler ; morfondre en 1320 de mourre, museau et fundere (catharre ; prendre froid) morfondure : maladie des chevaux ; provençal : (T.D.F., II276 c) : mar- ou mor-fondamen : absence de transpiration ; refroidissement

[23] a luve de sin – de uva ursi, raisin d'ours : espèce d'arbousier aux baies aigrelettes semblables à des cerises. Olivier de Serres écrit qu'elles étaient utilisées pour améliorer le miel. On en faisait une décoction (cf. dequosion, ligne 22) contre fièvre et maux de tête. A rapprocher de bouisserolo petit houx fragon, « arbustus uva ursi » (chez Linné). cf. en provençal : bouisseriho, apounetié. Le frangon, ou petit houx, vient du latin médiéval frisconem, du gaulois frisgo, d'où le nom de famille Fragonard. Il est dénommé populairement : épine ou « piquant de souris »

pasador traith[24] *de uno albaresto ferist pres dal col. [p.48] Item deu Rafel Cayron filh de Jaufret Cayron un clop que avie en la testo que lavie roto que dis que ero un quolp de peyre e len ay adobat un autre desus las epallos que li doniei dos vanthosos e li fi alquns enpatres*[25]*. Item lo filh de mestre Bertran Mas lo texedor mi deu un clop que avie dalabardo en lo bras que dis que o avie pres a mosties [p.49]. Item la moler de Jaume Ros filh de mestre Matieu Ros li ay adobat un bras rot e delugat a la gonturo pres de la man loqual lo i ay permudat plusos vegados que sondes ves tojor anbe mas*[26] *podros e puei apres li ay agut lo sinoart del mieu.*

Traduction des extraits

De même, d'autre part, j'ai servi et fait pour une forte maladie qu'avait Georges Vidal, le frère de messire Jean Vidal : je lui ai administré beaucoup de clystères, à savoir une dizaine pour ladite maladie et beaucoup d'autres traitements qui ont été faits et j'y suis allé l'espace de trois semaines et plus après ladite maladie quand est venu le médecin de Mouans pour une telle consultation et ma facture totalise ff.IIII et, pour une telle consultation il restait dans le lit d'en-haut. De même, d'autre part, pour Jurs Vidal, j'ai fait pour une autre maladie pour certaines douleurs et souffrances de douleurs intercostales et de fièvre ; pour cela je suis allé à Nice chez le médecin et je lui ai apporté quelques remèdes pour ladite maladie que je lui ai donné et je lui ai administré quelques quatre clystères pour ladite maladie, soit III fl. et pour ce traitement je menais sa mûle. De même, d'autre part, sans tarder, pour des douleurs et névralgies à Jurs Vidal, plusieurs emplâtres pour ladite douleur, administré des poses de ventouses, et je l'ai traité avec des pommades total L f. De même, j'ai fait pour les enfants de Jurs Vidal beaucoup de soins pour des luxations et des abcès que j'ai guéri, soit II f. De même, d'autre part, j'ai rétabli Georges Vidal pour un coup de pied que lui avait donné sa bête à sa jambe, disant que c'était son cheval, soit II f. De même, j'ai fait pour les enfants de Jurs Vidal pour des affections provoquant douleurs, abcès et enflures sur leur personne et des pansements, soit ff. IIII. De même, j'ai soigné Messire Mique pour une maladie qu'il avait à l'estomac avec ulcère et fistule ; j'ai commencé à le soigner le 21 mars jusqu'à la Toussaint. De même j'ai cicatrisé maître Georges Raimon en présence de sa femme et de son filleul et de Raphaël Garente qui était content de moi et en présence de son fils, du sieur François Andon qui lui avait fait la barbe avec de la menue paille au feu et pour mémoire les deux mûletiers qui ne firent pas d'opposition et c'était le soir pour le souper de Siven Giron et qui n'avait aucune raison d'être en obligation entre les mains de maître Jacques Tierros. De même maître Michel Narbon me doit pour une forte maladie qui provoque une fièvre tenace et j'ai pris soin de lui, ce que vint me demander son frère Antoine Narbon. De même, à la première visite de contrôle, je suis allé faire prendre un clystère et donné ce jour le remède. De même, le lendemain, de la décoction qui restait, je lui en donnais une autre je lui fis une boisson qu'il devait continuer et il la continua, l'espace de deux jours. De même ensuite après le lundi, à Nice chez le médecin qui venait lui donner trois sirops pour trois jours. De même pris deux clystères sur ordre du médecin pour un jour et puis après le remède un clystère. De même, d'autre part, en tout je suis allé le lundi après Pâques jusqu'à la fête de la Pentecôte. Lui donnant, s'il en était besoin, clystères, suppositoires et autres remèdes, car il ne pouvait aller à la selle, sinon à force de clystères, de « petites chandelles (suppositoires) ordonnés pour moi. De même, j'ai soigné la femme d'Antoine Jolice pour une meurtrissure qu'elle avait à la cuisse, disant qu'elle était tombée. Je lui ai mis des ventouses et une compresse. De même, le valet de Jean Quollo à qui nous avons appliqué une ventouse, mis un cautère et quelques emplâtres. De même, Antoine Vidal, fils de maître Jean Vidal, pour deux ruades que lui infligea la mûle de Calvin à la jambe par deux fois et d'autres fois encore, comme le sait Jean Baus. De même doit Honoré Qualvin pour une douleur et un coup de pied venu d'un cheval d'où tomba son fils Jean.

[24] traith pour trach, tiré
[25] enpatres pour empastres, emplastres
[26] anbe mas pour embé mai de, avec de plus en plus

De même Michel Narbon, frère d'Antoine, me doit pour une maladie qu'il avait avec une fièvre tenace ; je lui ai donné six clystères et placé deux ventouses sur les épaules ; trois sirops et remèdes ; je lui ai fait beaucoup de visite de contrôle. De même d'autre part, me doit Honoré Marat ainsi que son neveu, pour sa sœur pour un abcès qu'elle avait à la cuisse et pour une fistule que j'ai traité, l'espace d'une semaine et plus encore. De même Madeleine sœur de Guillaume Broc pour une maladie deux clystères, trois sirops et deux ventouses. De même, la femme d'Augustin Boiron à qui j'ai donné un breuvage, car elle ne pouvait uriner. De même doit Jean Baus pour sa femme que j'ai traité durant sa maladie ; lui ai donné sirops, remèdes et quelques clystères, deux suppositoires. De même doit Paul Morel pour son fils aîné qui avait les bourses grosses et enflées, avec l'aide de Dieu, j'ai pu les guérir. De même, messire Michel Giraud s'est entendu avec moi, maître Georges Signoret, pour une maladie qu'il avait à la poitrine d'une grande fistule et fort abcès, que j'ai traité l'espace de trois semaines et plus ; pacte et accord conclu : 5 f. De même, maître Antoine Estopan me doit pour une maladie accompagnée de fièvre et de refroidissement ; je lui ai donné cinq clystères, du sirop, des médicaments. Je lui ai prodigué d'autres soins et pour cette maladie je suis allé à Nice prendre du raison d'ours. De même, Michel Estopan, frère d'Antoine Estopan, je l'ai soigné et guéri d'une blessure par flèche tirée d'une arbalète qui l'avait atteint près du cou. De même doit Raphaël Cayron, fils de Jaufret Cayron, qui avait un furoncle à la tête disant que c'était dû à un jet de pierre et j'en ai soigné aussi un autre sur les épaules. Je lui donnais deux ventouses et je lui fis quelques emplâtres. De même, le fils de maître Bertran Mas, le tisserand, me doit pour un coup reçu dans le bras provenant d'une hallebarde ; c'était à Moustiers. De même la femme de Jacques Ros, fils de maître Mathieu Ros, je lui ai soigné un bras cassé et déboîté à la jointure près de la main ; je l'ai remis à plusieurs reprises toujours avec plus de poudre et ensuite je l'ai enduit de désinfectant de ma fabrication.

SOUVENIRS SUR CE QUI PEUT DEGOUTER DE LA VIE DE PARIS ET VERSAILLES 1757 - 1782

François de THEAS

Année 1757

Parti qu'on peut tirer de Versailles, étant dans l'obscurité ; il faut faire agir[1]

C'est ici un pays où on ne fait pas grand chose en courant. Un homme qui ne connaît pas la Cour, peut fort bien avec de la patience et de la conduite, se faire ici des connaissances agréables et utiles. En donnant dans les bureaux on trouve des bonnes maisons où on dîne et où on joue, où on peut passer agréablement le temps ; pour cela, il faut s'attacher à quelques-unes et ne pas les négliger. C'est, je crois le meilleur party que peut tirer de Versailles un particulier qui n'est pas faufilé à la Cour. Dans les bureaux il ne laisse pas que de trouver de l'appuy. Du reste le genre de vie n'est pas coûteux, la dépense du jeu qui n'est pas considérable icy, est presque la seule qu'il y aie à faire. On ne fait pas entrer en compte des dépenses le logement, il coûte partout. Pendant l'hiver les chaises à porteur ne laissent pas que de coûter, mais cela ne va jamais à moitié de ce que coûtent les fiacres à Paris. Conclusion : le séjour de Versailles pour qui n'est pas riche et qui a envie de faire quelque chose est très convenable. Une conversation que j'ai eue avec un premier commis, M. Dubois, un chef de bureau me fait voir qu'on est heureux cependant de n'avoir rien à faire icy. Il me disait qu'il souhaiterait de tout son cœur pouvoir vivre en province ; s'il avait assez de bien pour cela il n'hésiterait pas à prendre ce party-là. Ce sentiment là est assez général et à le bien prendre, nous sommes fous de penser que le bonheur suprême réside icy.

Ennui de la vie uniforme

Celuy pour qui il semble fait est assez malheureux pour ne pas pouvoir en goûter le moindre sentiment. La satiété, l'ennuy se font bientôt sentir à qui ne trouve pas de contrariétés sur son chemin. Par une raison contraire, les grandes contrariétés qu'éprouve dans ce pays-cy celuy qui a toujours vécu dans sa province le dégoûtent tellement des choses qu'il veut avoir qu'il retourne, s'il est sage, dans sa province bien guéri de l'envie d'avoir, de demander ou de venir solliciter icy et s'estimant heureux de pouvoir penser de même.

Vie des grands à la Cour

La vie que mènent icy les grands me paraît bien vuide. Ils n'ont pas le loisir d'être à eux, il faut qu'ils se montrent dans une infinité d'endroits. On veut tenir à tout, ne rien négliger et pour cela, il faut se lever matin, courir pour ne pas manquer son monde. Comme il y en a tant à voir, la liste n'est pas coulée à fond qu'il est temps de recommencer. On veut être au lever, au dîner, au débotté, à l'ordre etc. Pour être là, il faut y venir un peu plus tôt que plus tard. Comme l'heure n'est pas invariable, quelquefois au lieu de quatre minutes, on attend plus d'une heure, de deux. Que de temps perdu à attendre.. ! C'est beaucoup déjà que celuy que perdent les gens de la Cour pour ne pas manquer l'heure du Roy, de la reine, Monseigneur le Dauphin, Mesdames..etc. Que n'en perd-t-on pas chez les ministres, dans les bureaux, etc. Ce temps là, bien employé ne vaut-il pas mieux que ce qu'on peut gagner en le perdant. Une réflexion que je fais et qui me paraît juste, c'est qu'un homme qui n'est pas icy assez connu ni assez en titre pour être obligé de faire sa Cour, fairait beaucoup mieux de ne pas se montrer si souvent. Veut-il avoir quelque chose, car tout le monde veut avoir, qu'il fasse agir les gens qui le protègent, ou qu'il connaît de longue main, mais pour luy qu'il ne se

[1] L'auteur du manuscrit conservé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes sous la cote 25J230 est François de Théas, comte de Thorenc né le 19 janvier 1719, lieutenant en 1737, capitaine en 1743. Après avoir participé à l'expédition de Minorque, il se rend à Versailles en 1757 et en 1758 dans l'espoir d'obtenir le poste de lieutenant du roi à Antibes. Mais affecté à l'Etat-major de l'armée du prince de Soubise, il participe en Allemagne aux opérations de la guerre de Sept ans. Il est lieutenant-colonel en 1762. Lors de sa lieutenance du roi à Francfort il est élevé à la dignité du comte du Saint-Empire. En 1763, il reçoit le commandement du sud de l'île de Saint-Domingue et le grade de brigadier. Mais dès 1764 il décide de mettre fin à ses fonctions malgré les reproches du comte d'Estaing et rentre en France en 1765. C'est ainsi qu'il retourne à Paris et à Versailles en 1767 en quête d'un poste et obtient la lieutenance du roi en Roussillon comme gouverneur de Perpignan à compter du 1er janvier 1768. En 1770, de retour à Paris il a son brevet de pension de retraite.

tourmente pas plus que de raison. La façon dont Mr Bourcet[2] est dans ce pays-cy me fait sentir qu'on peut fort bien y réussir sans se donner un si grand tourment pour se faire connaître. Des gens qui sont dans une position pareille doivent se faire connaître par des faits ; la personne est bientôt connue quand elle s'est faite annoncer par une réputation méritée. Cette route est celle qui me convient si je fais tant que de trouver jour à faire quelque chose au service. Je dois regarder la campagne prochaine, si je la fais, comme la pierre de touche qui m'instruira là-dessus. Si pendant la campagne je suis assez employé dans le métier pour y avoir donner quelque idée de moy, si je me fais assez connaître des gens en place pour qu'ils prennent intérêt à mon sort, pour lors je puis venir et je trouveray ici des gens qui parleront en ma faveur. Si au contraire, la campagne finie sans que je sois plus connu que je le suis et sans avoir rien fait qui puisse faire dire du bien de moy, je n'ay pas de meilleur party à prendre que d'aller labourer mon jardin.

Année 1758

Tact, 24 avril 1758

Dans ce pays-ci on a le tact fin à voir une personne, la voir entrer, saluer, marcher etc. On juge si elle est de la Cour, si elle a le bon ton etc. ; et ce premier coup d'œil est important. On a ici les tons propres aux personnes à qui on parle, surtout les gens qui sont dans les hautes places. Tout marque la différence qu'on fait des gens. Personne n'avait des nuances dans sa conversation comme Me la duchesse de Tallard gouvernante des enfants de France. Elle parlait tantôt comme ils devaient parler, tantôt comme gouvernante, et, en toute occasion, elle savait ce qui convenait et le dire du ton qu'il fallait prendre. Les commis règlent leur ton, leur affabilité, sur les moyens qu'on a pour faire réussir l'affaire qu'ils ont à rapporter. Quand ils voient que des gens en crédit s'en mêlent, ils sont tout obligeants. Les maisons des premiers commis sentent un peu la garnison, ou, du moins, une trop grande liberté les distingue des maisons où la décence règne.

Patience

La patience vient à bout de tout, le proverbe est vrai ici surtout. En allant doucement on gagne l'un l'autre, une chose et puis une autre, on fait des connaissances ; les gens qui avaient d'abord fait une mine froide se dérident, s'accoutument à notre physionomie, et viennent à nous prendre en gré. La machine ne va pas bien. tout croule, si on n'y prend garde. C'est un gaspillage. Chacun songe à soi, et pille. C'est un bonheur si les choses ne sont pas dans un état affreux. Les étrangers sont bien reçus chez les premiers commis. Ils y jouent. Les femmes qui ne sortent point trouvent à faire leur partie, et elles n'ont rien à perdre.

Année 1767

Paris, décence dans les mœurs

On n'est pas loin de la vertu, de la décence et de tout ce qui se fait estimer, lorsqu'on a des notions exactes de ce qu'il y a de plus parfait. La nation est au point de connaître beaucoup mieux que par le passé le bon et le mauvais ; elle est parvenue à un degré de lumière, et une finesse de tact en tout genre, duquel nos ancêtres étaient encore loin, et cette finesse de jugement la rendrait supérieure aux autres si elle était dirigée vers le point désirable, mais qui est-ce qui peut l'y conduire. Cela se sent bien, mais…

Tout le monde se récrie contre les vices qui déshonorent la nation en faisant disparaître les vertus qui pourraient lui redonner son lustre. Une infinité de gens qui vivent d'une façon qu'ils improuvent eux-mêmes seraient enchantés de se réformer et de prendre un genre de vie plus estimable, mais ils suivent le torrent, parce qu'il serait inutile qu'ils fissent des efforts pour l'arrêter. C'est à sa source que ce torrent peut être dirigé au profit ou au préjudice de ce

[2] Pierre Joseph de Bourcet commande l'artillerie et le génie en Allemagne en 1756. Spécialiste de la guerre en montagne, il est appelé à plusieurs reprises à la Cour et consulté sur les plans de campagne. Il est lieutenant général en 1766. Il est l'auteur de *Mémoires militaires sur les frontières de la France et du Piémont du lac de Genève au Var.*

qui se trouve sur sa route. Il serait aisé au maître de tout de tout bonifier. Qui est le maître en France l'est du bien et du mal.

Luxe de Paris

Le luxe est aujourd'hui dans les appartements, généralement, et dans la cuisine, en bien des maisons. Il est tombé en fait d'équipage et d'habits. On se pique d'avoir une belle maison plus que de toute autre chose. Le séjour de cette ville ne convient qu'à des gens riches, à des ambitieux, à des artistes, gens de lettres et autres qui ont une fortune à faire et des profits à retirer de leurs travaux. Il faut pourtant que j'y paraisse quelquefois si je veux tirer parti du ministre, de mes services etc. En y allant je dois m'y arranger de la façon que voici : écrire à quelqu'un, au comte d'Ornans par exemple, ou à tout autre, pour faire arrêter un logement. Si je puis être six mois à Paris un logement tel que celui du comte d'Ornans conviendrait fort ; si je suis moins de temps, un logement dans un hôtel garni. Les hôtels de la rue du Colombier Saint-Benoit, de l'Université, sont très bien situés pour ceux qui ont des connaissances dans le faubourg. Les hôtels de la rue de Tournon sont bien situés pour ceux qui en ont tout auprès du Luxembourg. Ceux de la rue Croix des petits champs, soit pour ceux qui aiment à être dans Paris, rue du Mail puis la place des Victoires, rue de la Magdeleine puis le faubourg Saint-Honoré, - mais ce qui, je crois, me conviendrait mieux, serait la rue de Tournon. – Il faut un carrosse honnête, habiller le cocher, et avoir deux laquais vêtus, cela suffit pour être dans la grande décence. Si on trouve des carrosses à meilleur marché en ne les faisant pas rouler après les heures de spectacle il faudrait en prendre un, car à mon âge on court peu les soupers. Que sont ces soupers la plupart du temps, ils ne flattent que la bonne compagnie, mais pour en jouir de cette bonne compagnie il faut être un peu domicilié, ce n'est pas un homme qui vient passer deux ou trois mois à Paris qui en a l'agrément. Pour un tel homme les dîners sont suffisants ; il y voit assez du monde, il en voit assez l'après-dîner en visite ; il la voit très bonne en hommes s'il va chez les princes et les militaires qui fuient des militaires comme font Mr de Castries[3] et de Poyanne. Si à ce train là on jouit un peu de Versailles, qu'on aille chez les ministres, Mr Foulon, Mr Gayet, les premiers commis, on remplit les moments. Il faut se loger ou chez Foucher, ou aux hôtels de Chevreuse et autres, qui sont le long de la rue des anciens bureaux de la guerre, ou à l'hôtel de Modène, vu la proximité du château. On pourra passer toutes les semaines deux jours et trois aussi à Versailles, cela coûte moins, cela fait diversion, et cela fait faire ses affaires. Il ne faut pas, ni à Versailles, ni à Paris, quêter des dîners, comme font la plupart des gens, il faut savoir refuser et ne pas rougir de dîner chez soi. On fait mieux ses affaires si on a quelque chose à écrire ou à travailler.

Manière d'être à Paris

Quant à la manière d'être dans le monde à Paris ou à Versailles, il faut se présenter avec une honnête assurance, un air modeste et calme, se prêter à la conversation, et tâcher d'y mettre quelque chose. Qu'on ne se fasse pas des fantômes de la facilité qu'il faut acquérir dans la conversation, elle ne roule que sur l'habitude. Les sujets que l'on traite ne sont pas relevés, ils sont à la portée de tout le monde, mais l'art est de savoir entrer en matière, débiter, et conclure. C'est un art véritable que celui de parler. On l'attrape en parlant dès que l'occasion se présente. Il ne faut pas être négligent et paresseux, il faut écouter, saisir le moment, mettre du sien, et être persuadé que ce qu'on dit (pourvu que l'on parle avec le ton des personnes avec qui l'on se trouve) est tout aussi bon que ce que d'autres disent. L'air inattentif, distrait, gêné, pesant, déplaît et embarrasse l'écoutant, et même celui qui parle. L'air, le ton, sont donc importants. Il faut se figurer que les hommes de Paris n'ont qu'un vernis de plus que les autres hommes. Ce vernis, il faut l'avoir absolument, et on vaut mille fois davantage quand on l'a. Par ce mot de vernis, je n'entends pas ce qui n'est purement qu'un air frivole, léger, et maniéré, il ne faut rien de tout cela, - il faut du simple, de l'honnête, du solide, mais il faut que tout cela soit mis au jour à l'aide d'un air et d'un ton aisés. Il faut

[3] Charles de Castries, maréchal de camp en 1748, lieutenant général de la cavalerie en 1759, maréchal de France en 1783.

en quelque façon plus paraître avoir de l'esprit que d'en avoir en effet… Comment cela peut-il s'acquérir lorsqu'on vit loin de Paris ? Cela s'acquiert plus difficilement mais en y prenant garde on l'acquiert en province tout comme à Paris. Il faut s'observer par système, et s'en faire un principe. A Paris, sans ne rien prescrire, on y est en quelque façon forcé. Les circonstances nous ramènent à la réflexion qu'il y a à faire là-dessus, au lieu qu'en province il faut y réfléchir indépendamment des circonstances. Comme on parle assez négligemment, et assez peu, rien ne fait sentir d'une façon marquée, la nécessité de se bien exprimer. Pour le bien faire, il faut souvent songer à tirer des fruits de toutes les conversations, il faut se répéter. N'importe, pourvu qu'on parle. Le pis est de se taire.

La conversation à Paris

Partout on peut se former un fond de connaissances qui mettre en état de fournir à la conversation, et il ne faut pas la négliger. On acquiert en province le bon ton comme à Paris. Quoiqu'on n'habite pas Paris, on peut vivre en province d'une façon qui puisse faire acquérir l'air et le ton du monde qu'ont les gens qui vivent dans la capitale ; et il est encore plus aisé en province de faire un fonds, duquel on puisse recueillir de l'agrément. Si on savait s'approprier ce que l'on voit, ce que l'on entend de bon en province, on ne serait jamais embarrassé nulle part. Ce n'est que faute d'idées que l'on se trouve court, car l'expression ne manque jamais. Ce qui donne le fonds, qui fait tant valoir les Parisiens, c'est la conversation. Elle ne tarit pas à Paris. Toute matière y fournit. Chacun y met du sien. Cela exerce et donne cette facilité avec laquelle on débite ce que l'on a à dire. Quoiqu'on n'ait pas travaillé son esprit pour apprendre on l'a familiarisé avec les idées et les choses qui reviennent souvent et se répètent partout. Il y a des gens qui approfondissent les matières qui sont l'objet de la conversation du jour, cela les fait briller et les forme en même temps. Savoir écouter de pareils gens c'est se rendre propre leur travail. Pour profiter de son travail, il faut y réfléchir et rester sur chaque chose le temps convenable. Vous feriez passer pendant dix ans toute l'eau de la Seine sur une pierre il n'y en aurait pas le moindre vestige. Laissez-y tomber une goutte d'eau après l'autre pendant le même temps et vous verrez qu'il y paraîtra.

Tableau du siècle, préférable à la peinture

A l'exemple du chevalier du M.[4] il faut faire un journal de ce qui se passe dans les différentes armées, et par là on a un tableau général de l'état de l'Europe. Il faut lire les nouvelles pour avoir le fil des événements politiques.

Un tableau de cette espèce vaut mieux que les Jordaens et les Seekatz[5]. Ces derniers ne donnent pas de grandes connaissances. Le premier au contraire, donne une grande étendue à l'esprit et une facilité de saisir les rapports que les événements d'une Cour ont avec ceux d'une autre Cour. Il faut pour cela, connaître les caractères de ceux qui y jouent un rôle.

Dépenses à Paris, 20 janvier 1767

L'Enfant me disait qu'un garçon qui veut voir du monde ne saurait être à Paris à moins de 10 000 £ par an, et il ne fallait pas qu'il s'écarta de la plus exacte économie. Il faut être riche pour vivre à Paris, et on ne peut promettre d'y avoir beaucoup d'agrément tant qu'on y est comme étranger. Voici son calcul :

Un logement avec une remise, écurie et une petite cuisine, quelque petit qu'il fût, ne coûterait pas moins de ……..	8 à 900 £
Il faut 3 chevaux et un postillon qui sert de cocher. Le tout ensemble coûte au moins…….	2 400 £
Une femme et un laquais à 600……..	1 200 £

Car un laquais 150 de gages, 1 £ par jour et l'habillement.

[4] Louis de Félix du Muy (1711-1775) chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem de la langue de Provence, appelé à la cour par le Dauphin Louis, père de Louis XVI, lieutenant général en 1748, ministre de la guerre et maréchal en 1774.

[5] La famille Jordaens d'Anvers compte plusieurs peintres d'histoire au XVIIe siècle dont Jacob (1593-1678). Conrad Seekatz (1719-1768) peintre à la cour de Hesse a exécuté des sujets militaires.

La femme est nécessaire pour faire un bouillon dans l'occasion, recevoir les lettres ou choses auxquelles il faut répondre, tenir la maison .. etc.

On ne peut se dispenser d'être à Paris avec les habits de chaque saison. On peut les porter simples, mais il faut en avoir indispensablement, sans quoi on ne serait pas reçu de bon œil. On peut être reçu chez son ami avec un habit noir, gris .. etc., cela est égal, mais un homme qui court Paris doit y être comme tout le monde. Ainsi quelque peu de dépenses qu'il

fasse en habits, il faut……	1 200 £
Il lui faut des dentelles, son entretien en perruque, bois, lumière etc……	1 200 £
	6 900 £

Il faut compter le jeu pour quelque chose.

C'est le mettre bas que de le mettre à …….	1 200 £
Car dans quelques maisons que ce soit, il faut jouer.	
Si l'on veut quelquefois manger un morceau……...	300 £
Si l'on fait quelques voyages à Versailles ou à la campagne……	700 £
Quelquefois le spectacle, concert etc……	200 £
	9 300 £
Si on était malade, si on a quelque événement	700 £
Total	10 000 £

Donc, il ne faut jamais songer à être à Paris sans ce revenu, et même n'y serait-on pas trop bien, car le logement ne peut être que mesquin ; on n'est guère bien si on n'a 2 laquais. En outre il faut compter la 1ère mise des chevaux, carrosses, meubles etc.

Vie de Paris

Bien des gens croient que le souverain bonheur consiste à vivre à Paris. Cela peut convenir à des jeunes gens, ou à des gens dont la fortune n'est pas faite, mais à un certain âge, on aime à se reposer, et quand on a ce goût là Paris ne convient point, car eût-on un bon dîner, et un bon souper, on n'aura pas pour cela compagnie autant qu'on le désirerait ; ce n'est qu'aux heures des repas qu'on voit les gens ; en général les gens qui font des visites à Paris ont pour objet de quêter des dîners ou soupers. Le maréchal de Brancas[6] avait une famille fort étendue au dîner et au souper, malgré cela il était seul hors les temps de repas. Mr le chancelier, ancien garde des sceaux, se levait à 6 heures, travaillait jusqu'à 11 ou midi, et il aurait vu du monde avec plaisir ; le reste de la journée, ayant à dîner et à souper, il était la plupart du temps seul. On ne voit presque plus de maisons où 3 ou 4 personnes puissent aller dîner ensemble sans être priées. On fait bonne chère aux gens conviés, mais on la fait succincte journellement. Un étranger est embarrassé. Les loyers de maison sont chers. On a peu de choses pour 3 500 livres dans le faubourg Saint Germain. La maison de Monseigneur l'évêque de Fréjus a coûté 5 000, et elle est bien petite. Les goûts varient à Paris comme les modes, et peut être le genre d'esprit varie-t-il. Ce qu'il y a de vrai c'est que l'extérieur des gens qui vivent à Paris est plus doux qu'il ne l'était il y a 10 ou 15 ans. On semblait affecter un air arrogant, on regardait entre deux yeux et on n'était pas si honnête qu'on l'est aujourd'hui, du moins en apparence. Il ne faut compter sur qui que ce soit à Paris. Quand on y va pour faire quelque chose, il faut s'arranger pour être soi-même l'artisan de sa fortune. On peut bien tirer quelque chose à la suite du temps des gens que l'on connaît, mais il faut que des circonstances favorables amènent cela ; si l'on veut exiger des démarches vives, promptes et réitérées on trouvera beaucoup à décompter. Pour faire, donc, sa fortune, il faut avoir son

[6] Louis de Brancas (1672-1750), maréchal de camp en 1704, ambassadeur en Espagne, maréchal de France en 1741.

plan, et y rapporter beaucoup de petites choses ; à la fin ces choses-là multipliées produisent leur effet si le dégoût ne s'en mêle.
Règle sûre à Paris. Tenés pied à boule et n'ayés pas l'air d'avoir des projets, on élude ceux à qui l'on croit des idées d'ambition, on élude encore plus ceux que l'on croit embarrassés, n'importe de quelle manière. Les gens de Paris ont le coup d'œil excellent ; ils aperçoivent le faible qu'on veut leur cacher, un homme qui n'a pas vécu parmi eux. Les grands seigneurs seuls ont l'air et le ton de bien recevoir ceux qui implorent protection, ils ne l'accordent pas, mais ils témoignent de la bienveillance.
Extérieur

C'est ici le pays de l'extérieur. Il faut payer de mine, de maintien, et de jargon. On est sûr de faire des affaires avec ces avantages là. Il ne faut point venir à Versailles lorsqu'on en est dépourvu. On ne peut y souffrir l'air de misère. On ne peut y souffrir l'air provincial. On ne peut y souffrir le propos embarrassé. Tous les gens qui y viennent, cependant, n'y viennent pas avec tous les avantages qui y font réussir. Il est vrai qu'il y vient des provinciaux peu formés, mais, en y restant, ils s'y forment, et il faut vite travailler à attraper leur ton si on veut rester avec eux. Le ton, au fond, est aimable, et on n'a pas tort de le préférer à celui de la province. Quelques mots des gens de Paris ou Versailles valent mieux que les tournures plates des provinciaux. On n'exclut ici ni le bon sens, ni les principes. On estime fort, au contraire, les gens qui sont estimables par là ; mais, si ce qui les rend tels n'est décoré d'un certain vernis, on les laisse. On aime à vivre et à jouir. Quel agrément tirer d'un homme qui n'en a aucun.
Nègres de la Guianne

M. de Port-Denis, officier du vaisseau du roi, a amené de Cayenne deux sauvages du pays voisin, qu'il a fait passer pour deux chefs de nations. Ils ont été présentés au roi, vêtus de taffetas couleur de chair, avec des ornements imités de ceux des sauvages d'Afrique. Tout Paris connaît ces gens là. Ils furent invités chez de grand seigneurs. Ils étaient un jour au Palais Royal, ils rencontrent Mr de Préfontaine[7].

- « Eh ! te voilà, Préfontaine », disent-ils.

- « Oui, répondit-il. Et toi, qu'es-tu venu faire ici ? » dit Mr de Préfontaine au grand (car il y en avait un petit).

- « Je n'en sais rien » dit-il.

A cette conversation on s'approche. On demande à Mr de Préfontaine ce qu'ils étaient. Ils étaient journaliers, il les avait fait travailler lui-même ; et ils n'étaient en aucune façon distingués en leur pays. Voilà ce que c'est que Paris. Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'effronterie de certaines gens qui ne se font pas une peine d'en imposer. Monsieur le duc de Praslin, malgré l'opinion qu'on avait voulu lui faire prendre de ces sauvages, les avait fait venir tout bonnement par le cocher. Un autre ministre aurait peut-être fait des dépenses considérables pour leur voyage de Brest ou Rochefort à Paris.
Sentiments, amour de la vie paisible, 2 mai 1767

On ne voit guère à Versailles que des gens qui disent qu'ils soupirent après le repos. Disent-ils vrai ? Il en est qui sont sincères. On a beau connaître ce pays-ci, il me semble que peu de gens l'aiment surtout de ceux qui n'y ont pas charge et établissement. Je vois Monsieur Bourcet soupirer après ce moment de tranquillité, d'Antoine encore davantage. L'un et l'autre cependant ont bien des raisons de vouloir rester, - ils ont de l'agrément. Quand on ne se plaît pas en un lieu, tout devient insipide. Une indépendance absolue est un très grand moyen de félicité. Mademoiselle Cugni convenait qu'il était bon d'être venu dans ce pays-ci pour s'y former, pour connaître les hommes, le monde, voir ce qu'ils peuvent valoir, et, après avoir bien senti combien peu la félicité est faite pour ce pays-ci, s'en retirer pour ne le plus revoir. C'est là mon sentiment, et plus je vois, plus je m'y confirme. Mais en cherchant le bonheur on est surpris de ne pas le trouver où on l'attendait. On ne sera jamais surpris de

[7] Le chevalier de Préfontaine a été commandant en Guyane.

rien si on cherche raison de tout, et la bonne façon de juger, de se conduire, de régler ses actions est celle-là. Un homme n'est pas heureux avec sa femme, on en trouve la raison quand on le voudra. Que ne choisissait-il ce qui lui convenait. On en dira autant d'un état dans lequel un homme ne se plaît point. On trouvera la raison de ce qui arrive aux hommes si on veut la chercher. – Pourquoi l'un réussit-il, plaît-il à tout le monde, obtient-il ce qu'un autre avec plus de mérite n'a point obtenu. C'est que l'un a plus de douceur, de liant, est plus adroit. Un homme qui serait physionomiste lirait sur la physionomie ce qu'on peut attendre de tel ou tel. On peut avancer que la capacité, l'inertie, sont peintes sur les visages ainsi que les inclinations ..etc. On ne serait donc jamais surpris de quoi que ce soit si on cherchait bien la raison et par le même principe, on peut amener chaque chose à son point en prenant tous les moyens qu'il faut pour cela. Le point essentiel à l'homme est le bonheur, donc c'est à cela qu'il doit rapporter toute son adresse, tout son travail. Mais ce n'est pas la besogne d'un jour, les combinaisons qui doivent y entrer sont infinies ; il faut avoir le courage de les entreprendre. – D'abord on n'y comprend goutte, puis peu à peu, les choses se débrouillent, et on peut avoir sur cela un plan bien tracé, et bien aisé à suivre.

Direction particulière, 11 juin 1767

Les gens de Sicile, ceux qui habitent Versailles ou fréquentent Versailles, sont gens à fuir.

Situation

On se rend heureux soi-même quand on veut faire ce qu'il faut pour cela. Sacrifions l'amour-propre et nous le serons. Jusqu'à présent ce sentiment a été le destructeur de toute satisfaction car ce n'est qu'à cause de lui que nous ne nous trouvons jamais bien où nous sommes, nous ne recevons jamais assez de marques d'attention de la part des autres. Nous sommes choqués s'ils manquent d'égards. Persuadons-nous bien que lorsque nous nous rendons respectables, on ne saurait nous manquer ainsi ; lorsque nous nous trouverons avec gens qui nous fuient, qui ont l'air d'être embarrassés ou excédés de nous, ne nous en estimons pas moins pour cela. Tous les hommes n'ont pas un mérite extraordinaire, les naissances ne sont pas toutes égales, chacun n'a donc pas autant de droit aux égards qu'en ont les gens distingués ; mais cela n'empêche pas que les droits des gens irréprochables ne soient encore assez étendus. On rencontre des gens fuyants, - il ne faut pas courir après : le meilleur moyen de répondre à leurs procédés désobligeants c'est de n'y faire aucune attention. L'air froid et tranquille est celui qui convient le plus dans un pays où on a à faire avec des gens avantageux et fins.

Finesse des gens de la Cour

Rien n'est si fier que les gens de la Cour. On ne se borne pas, par ce mot là, aux courtisans. Tout ce qui est attaché à Versailles par état est compris sous ce titre. Le moyen que tous ces gens là ne soient pas fiers ! – Ils ne cherchent sans cesse qu'à saisir le moment, la circonstance, les entours. On cherche à approcher de l'homme dont on a besoin. Si on ne peut arriver directement on chemine, comme dans un siège par zigzag, par tranchée, par sape, par galerie couverte. Conséquemment, des gens qui ont sans cesse des ruses dans la tête deviennent rusés. Le mieux quand on ne court pas à un objet avec l'âpreté que mettent ces gens-là à leur course, c'est d'aller droit et tranquillement. On arrive si l'on peut, - ou on reste en chemin. La consolation qui reste après avoir manqué son but en cheminant ainsi, vaut bien peut-être celle d'avoir réussi.

Rigorisme du siècle

On peut dire que le siècle présent est le plus corrompu de ceux qui ont précédé ; néanmoins, c'est celui qui pardonne le moins. Qu'un homme ait mal manœuvré, surtout en matière de probité, bonne foi, sentiments, etc., on lui jette la pierre, et on n'oublie plus guère après cela ses mauvaises manœuvres. Il y a cependant quelque chose de bien contradictoire dans les esprits du siècle. On blâme ce qui est blâmable, on le connaît très bien. On connaît

aussi très bien ce qui est estimable, mais cela n'empêche pas que l'homme méprisable ne jouisse des égards qui devraient être réservés à ceux qui méritent l'estime publique.

Parti à prendre

Plus je vais, plus je trouve que la vie retirée me convient. Je n'ai point de suite ; je n'ai pas de talent ; je n'ai pas l'usage du grand monde, je ne saurais y trouver les agréments qui sont réservés aux gens fort aimables, conséquemment, je n'y jouerai jamais qu'un rôle peu brillant. Quoique le rôle que je puis jouer, me dira-t-on ne soit pas brillant, il peut être encore très honnête. Cela est vrai, et même très satisfaisant. Cela est encore plus vrai, car je suis à même, avec les connaissances que j'ai, de me procurer des moments bien agréables. Oui, mais suis-je assez riche ? Je puis avoir peut-être suffisamment pour vivre à Paris. Eh bien, soit. Si je prends le parti de m'y fixer, il faudra renoncer à la province. Le genre de vie de Paris me convient-il fort ? Oui si je veux pousser ma carrière ; mais si je veux renoncer à la fureur de devenir quelque chose, quel autre parti à prendre que de me renfermer dans ma coquille ? J'y suis si bien et si tranquille. Mais le parti d'y rentrer pris, je dois me former un plan de vie qui ne m'oblige plus à en sortir.

Usages de la cour, 25 juin 1767

Le roi, le jour de la Fête Dieu, va à la paroisse en carrosse à deux chevaux, il a un deuxième carrosse à deux chevaux qui suit ; et sur le premier montent le capitaine de garde, premier gentilhomme, etc., dans le second des seigneurs de la suite. Sur le premier se placent douze ou quinze pages. Les deux chevaux qui les traînent ont cinq pieds, dix pouces ; ils ne servent qu'à cela. Ils vont au pas. Le roi assiste à la procession sans flambeau ; il a une canne à la main. La reine va en trois carrosses à huit chevaux. Monsieur le Dauphin[8] va de son coté. Mesdames du leur. Tout cela est fort magnifique.

Charges de gouverneur

Les charges sont municipales, c'est Mr de Cassendy qui les donne. Mr de Choiseul[9] ne les a pas approuvées, et comme ceux qui en ont été pourvus ont voulu jouir des honneurs militaires, aux termes portés dans l'édit de création, Mr le duc de Choiseul fait mettre en prison ceux qui ont exigé les honneurs en toute rigueur, de sorte que les gens pourvus en ont beaucoup de décompte. Les charges sont payées sur la taille, imposition affectée au paiement des dépenses de la guerre ou des troupes, lesquelles ne suffisent pas à son premier objet, de sorte qu'il est à craindre qu'on ne soit pas payé dans la suite. Mr le duc de Choiseul ne laissera pas divertir les fonds destinés aux dépenses rôlées à son ministre. On peut en quelque façon regarder cela comme une subtilité dont le public, ou ceux qui ont donnés dedans, sont dupes.

Affaires économiques du roi

Le roi, dit-on, a sa banque et des effets commerciables qu'il fait valoir pour son compte. C'est Mr Bertin[10] qui les négocie pour lui, et qui lui rapporte, tous les mois, le produit des dits effets. Ces produits sont considérables. Il dit un jour à son valet de chambre, qui a des effets royaux, eh bien paye tout. On voulut changer une porte à Fontainebleau. Cela obligeait à refaire un plafond, et il en aurait coûté cher. Le roi aurait voulu que cela eût été fait. Ennuyé du retard il dit à l'architecte qui était chargé de la réparation : « Pourquoi cela n'est-il pas fini ? » L'architecte répondit que l'on ne pouvait pas aller aussi vite que l'on voudrait… « Convenez, dit le roi, que lorsqu'on paye mal on est mal servi… »

Sentiment sur Versailles, la Cour etc…

Le plus beau séjour du monde est négligé entièrement. Les beaux bosquets, le jardin, les eaux, qui faisaient l'admiration de ceux qui les ont vus dans leur état de perfection, sont dégradés. Les eaux ne peuvent plus jouer. Les bosquets se dégradent. L'orangerie aurait

[8] Il s'agit depuis la mort de Louis, seul fils de Louis XV en 1765, du futur Louis XVI né en 1754.

[9] Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de 1758 à 1761, puis à la guerre il cumule les deux fonctions à partir de 1766, et dirige alors la politique de la France au même titre qu'un premier ministre.

[10] Henri de Bertin, contrôleur général des finances de 1759 à 1763 puis secrétaire d'Etat.

besoin d'une réparation de 500 000 livres. Le château, même, dépérit ; si on voulait y faire tout ce qui est nécessaire, il en coûterait énormément ; 40 millions peut-être ne suffiraient pas. Où en seront les choses dans la suite ? Il est à craindre que l'Etat ne puisse plus soutenir la dépense énorme qu'il y aura à faire un jour. On remarque dans ce pays-là des choses qui révoltent ceux qui les voient rarement. Celles qui révoltent le plus sont les dégradations, en tout genre. Les sentiments sont abâtardis. Un écuyer, (on l'appellera comme on voudra), porte la queue de Monseigneur le cardinal de Luynes[11] avec la croix de Saint-Louis à la boutonnière. Les portemanteaux de Mesdames ont la croix de Saint-Louis. Cela est moins choquant véritablement, mais cela est. Pourtant des chevaliers de Saint-Louis ne sont pas faits pour porter la queue.

Façons d'agir des grands en France

Les gens en place sont inaccessibles. Non seulement les ministres, mais les commis, mais les secrétaires de ministres. Tout se rend invisible. Les grands seigneurs sont peu abordables. Ils font défendre leur porte. Les gens qui ont des affaires dans ce pays-ci sont à plaindre. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on le dit. Un étranger qui n'a aucune sorte de connaissances ne sait où donner de la tête. Les gens qui tiennent auberge le ruinent, les autres le rebutent. Il n'y a pas de milieu entre ces extrémités. Cet étranger doit être d'abord prévenu bien favorablement pour la nation lorsqu'il s'adresse à des gens qui lui rendent des services pour de l'argent. Rien de si aimable et de si généreux que ces gens-là. Ils s'empressent, ils se remuent, ils entrent dans vos vies, vos peines, tant que l'argent abonde. Si on a affaire avec des gens à qui on ne puisse donner de l'argent, quel contraste !

Commis des bureaux

Les commis, - par ce nom on entend tout ce qui est dans les bureaux – sont gens qu'il faut bien se garder de confondre avec les scribes de bureau qu'on trouve dans les provinces. Ce sont des gens instruits, fins et adroits qui connaissent les gens et par leurs actions, leur façon de se présenter, de parler, leurs liaisons, leur naissance…etc., il faut s'en méfier. S'ils ne peuvent pas toujours nuire, ils peuvent donner de mauvaises impressions, donner de mauvaises tournures aux affaires. Le sort des gens qui ont quelque chose à traiter avec les ministres est entre leurs mains. Ces gens ont des prétentions comme les autres, ils sont flattés d'être connus des gens en place, ils sont flattés des politesses qu'on leur fait, et ils font singulièrement attention à la façon dont on leur parle. Un homme qui parle froidement et avec politesse dans les bureaux, surtout avec cette politesse soutenue de la décence et de la dignité que l'on se doit à soi-même, est écouté bien favorablement. Au lieu de trouver des gens brusques et impolis, il ne trouve que des gens honnêtes et portés à rendre ce qu'ils doivent. M. de Mailly d'Haucourt[12] m'a été cité par M. pour le modèle qu'on devrait suivre. M. de Mailly le sait, il a de l'esprit, il s'énonce bien, et il ne supporterait pas patiemment qu'on lui manquat. Il parle poliment à cause de cela. Il n'y a jamais rien à perdre à se faire respecter. Il ne faut pas imiter le comte de Noailles, qui est bien éloigné de cette considération qu'il voudrait s'arroger par le respect qu'il a pour lui-même, respect mal soutenu. Lorsqu'il a à exiger quelque chose de quelqu'un… on le trouve d'une hauteur extrême. Cette hauteur, cependant, n'est pas de la dignité, c'est de la bouffissure. On était curieux, à sa réception dans l'ordre du roi, de la considérer : on remarque qu'il était comme les grenouilles. On ne l'aime pas à Versailles.

Différence de la Cour à la ville de Versailles

A moins que d'en être témoin, on ne conçoit pas la prodigieuse différence qu'il y a à Versailles entre la Cour et les personnes de la ville. A peine les personnes qui fréquentent la Cour se permettent-elles de loger dans la ville, lorsqu'elles font tant que d'y coucher, ce qui

[11] Paul d'Albert de Luynes archevêque de Sens en 1753, cardinal en 1756 et premier aumônier de la dauphine, mère de Louis XVI.

[12] Joseph de Mailly d'Haucourt (1708-1794) maréchal de camp en 1745, directeur général des armées des Pyrénées des côtes de Méditerranée et de la frontière des Alpes, maréchal de France en 1783.

arrive très rarement. Tout ce qui est de la Cour loge au château, et le monde du château n'a aucune ressemblance avec le monde de la ville. Il y a cent mille âmes à Versailles. Dans ce nombre il n'y en a pas une qui fraye avec la Cour. On n'entend pas par ce mot là ce qui est en charges subalternes au château. On entend par la Cour les personnes qui sont attachées au Roi et à la famille royale par un état auquel la naissance est requise. Ce qui est valet de chambre, femme de chambre, ou en fonction subalterne qui puisse être exercée sans naissance, n'est pas compris dans ce qu'on nomme la Cour.

Ministres

Les ministres ne font pas, en quelque façon, partie de la Cour. Ceux qui fréquentent leur maison ne sont pas non plus confondus avec ce qu'on nomme les gens de la Cour. Il y a pour ceux-ci seulement, cette distinction qui les sépare si fort des autres, à Versailles. Quoique ceux qui viennent à Versailles pour les ministres bien plutôt que pour le Roi ne soient pas gens de la Cour, cependant on ne les voit point confondus avec les gens de Versailles. Ils fréquentent bien les maisons des premiers commis ; mais c'est seulement pour y aller prendre, de temps en temps, quelque repas, hors de là ils n'y paraissent point. Comme il y a un monde infini à Versailles à certains temps, tous les gens qui ont à dîner sont exposés à avoir beaucoup de monde.

Petitesse des gens considérables – Gens en place dans les provinces

Ceux qui ont fréquenté la Cour sentent combien sont petits les gens que l'on trouve si grands dans les provinces. Les personnes qui y jouent le premier rôle, comme les gouverneurs, commandants …etc., que sont-ils à la Cour ? Les maréchaux de France, même y sont petits. Pour les lieutenants généraux, on ne les connaît pas plus que le commun des habitants. Qu'est-ce qu'un M. de Mesnil à la Cour ? Si on veut examiner ce qu'est un intendant, on trouvera quelque chose de bien mince. Ce qu'est un gouverneur dans les colonies, un intendant des colonies, un Mr de Solinos, de Magne, un Mr de Tras, cela ne fait pas même sensation dans les bureaux. Ces places-là sont si dépendantes des bureaux que l'on a lieu de s'étonner de l'erreur où l'on tombe quand on les connaît par le coté des privilèges et honneurs qui y sont affectés. Mais ce qui est d'une petitesse extrême ce sont les lieutenances de Roi. Comment les acquiert-on ? Quelque mauvais mariage indigne en donnerait.

Sentiment sur Paris et Versailles, août 1767

Que de tort ne se fait-on pas quand, à l'âge où se forment les habitudes, on se néglige sur les choses que le monde regarde comme essentielles.

Train de dépenses à Paris

Mr de Kempfer me dit qu'après avoir bien spéculé sur les dépenses de Paris, il ne le trouve pas si considérable qu'on se l'imagine, et que, en vivant en garçon, on peut avec 3, 4 ou 5 000 livres, vivre très décemment. On ne prend le carrosse de remise que pour les grandes visites, ou bien on s'arrange pour avoir le carrosse 2 ou 3 fois ou 4 la semaine. Le dernier parti me paraît le meilleur quand on veut vivre à Paris, car, quand on n'a que peu de temps à y passer, c'est autre chose. Quoique l'on puisse se former un genre de vie agréable n'ayant pas plus de bien que 4 ou 5 000 livres de revenus, je pense que cela ne me convient plus. Je suis trop âgé pour commencer une carrière nouvelle. C'en est une que de commencer à mon âge[13] d'aller vivre à Paris. Tout au plus puis-je m'arranger pour y passer un ou deux ans de suite, supposé que les circonstances me paraissent assez favorables pour aller postuler dans deux ans, ce que j'ai effleuré cette année-ci.

Savoir prendre un ton convenable

Je ne dois plus m'abuser sur mon compte, je sais parfaitement à quoi m'en tenir, je ne suis pas propre à faire fortune. Je n'ai ni le ton ni l'allure qu'il faut pour réussir auprès des gens subalternes. Il faut avoir l'air de supériorité avec eux, je suis bien éloigné de cette supériorité. Il faut avoir au moins l'air de l'égalité ; j'ai trop de répugnance à faire ce qui peut me mettre de niveau avec des gens dont je ne fais pas grand cas pour que je puisse espérer de

[13] Il a quarante-huit ans.

vaincre ou de cacher cette répugnance ; le ton de l'égalité, de l'amitié, de l'aisance, va avec des amis et pas avec d'autres. Le ton de circonspection et d'égard, qui est placé vis-à-vis de gens fort supérieurs à nous, n'est pas fait pour être employé vis-à-vis des gens qu'on regarde comme inférieurs.

Science du monde

Les différents tons sont la science du monde, science très nécessaire dans ce siècle-cy, science d'où nous tirons tout l'agrément de la vie et même les moyens de nous avancer. science qu'il ne faut jamais négliger dans quelque position qu'on puisse se trouver, science très aisée pour celui qui la cherche de bonne heure, science qu'on n'acquiert plus quand on a passé le temps qu'on peut nous la faire apprendre, science dans laquelle on peut s'exercer quoiqu'on soit loin du grand monde. Pour cet effet, il faut s'observer de façon qu'on ne se néglige jamais vis-à-vis de qui que ce soit. Il faut parler à toute personne avec cet air honnête, aisé et poli, qu'on a dans le grand monde. Il faut s'observer sur les termes, et se rendre propre tout ce que l'on a reconnu être convenable dans le monde. Dès qu'on s'est accoutumé à la contenance, au ton, et à l'air, et à la décence dont il s'agit, on ne se trouve jamais embarrassé de soi-même vis-à-vis de qui que ce soit. Et voilà la position où il faut savoir se mettre. Quand on part de cette position, on a de grandes avances. L'Enfant,[14] dont j'ai souvent admiré le bonheur, ne se procure de l'agrément que par de tels moyens. Paris et tous les lieux du monde sont délicieux pour lui. – J'aurai l'avantage de jouir des mêmes agréments si je voulais être plus naturel, et si j'avais moins de prétention. Ne pouvant plus me réformer sur cela je dois songer à préserver du moins des inconvénients d'une contrainte gênante les gens auxquels je dois mes avis. Le camp de Soissons doit m'éclairer sur ce que je vaux, et sur l'opinion qu'on peut prendre de moi. Suis-je en état de discuter les choses qui ont trait à la science des manœuvres et autres choses qui se font au camp.

Année 1769

Sentiment sur Versailles

Un homme qui veut faire sa fortune n'a qu'à bien se conduire dans ce pays-ci. Il en viendra à bout : il faut aller sagement, savoir attendre, faire beaucoup de pas inutiles et profiter de l'occasion, elle se présente à la fin. Il y a dans cette vie là des moments d'ennui et des moments de satisfaction. Se répandre beaucoup est le moyen de connaître les hommes, on en connaît de fort aimables dans ce pays-ci, de fort instruits, c'est à dire de fort adroits et fort bons à entendre ; chemin faisant, donc on cause agréablement, on attrape des dîners, et lorsqu'on est agréable on en a tant qu'on veut. Ce n'est pas ici le pays des gens maussades ; on les fuit comme la peste. La vanité est lasse des actions du monde, et cette vanité prend des formes toutes différentes. Les grands de ce pays-ci sont invisibles. Ils mettaient autrefois leur vanité à avoir une Cour, à donner à manger, etc… tenir un grand état ; ce sont les gens de tout ordre qui ont hérité de cette sorte de grandeur. Les premiers commis se piquent aujourd'hui de toutes ces choses là. Ils ont leur bureau ouvert à certaines heures. On dirait que c'est pour recevoir la Cour. Ils ont une bonne table. Ils y prient d'une manière tout à fait cavalière ; et comme à Versailles il y a toujours un nombre infini de gens qui cherchent des dîners, la façon dont on les prie ne leur fait pas sensation. Un désordre en amène un autre, c'est avec raison qu'on le dit. Tout est désordre ici, et personne ne paraît pour mettre l'ordre. La machine va cependant et quoique tout le monde convienne qu'elle va mal. Chacun fait ce qu'il sait bien qu'il ne devrait pas faire. On est d'une avidité extrême ici. On demande avec impudence, et il n'y a sorte de moyens qu'on ne prenne pour avoir. Le plus effronté est le plus heureux. Voilà pourquoi l'effronterie est en quelque façon une nécessité. Dès qu'on se trouve en concurrence on se permet tout pour l'emporter sur les concurrents. On s'embarrasse peu de détruire un homme dès qu'il peut vous croiser. L'homme détruit ne trouve ni secours, ni commisération. On l'écoute s'il parle de son malheur en peu de mots ; on a l'air de le plaindre, on blâme le

[14] Le chevalier de l'Enfant, son ami.

ministère, mais le malheureux trouve à peine quelque conseil. On n'est point ici ce qu'on paraît. On a l'air opulent, on est gueux. On a l'air d'un personnage, on est moins que rien. Thalie[15] fait qu'on a entrée partout. Il est vrai qu'elle ne donne que l'entrée, les gens de ce pays-ci sont clairvoyants et ils sont bien aises de savoir ce qu'est un nouveau visage. On toise les gens bien vite, et la prévention fait souvent le sort d'un homme ; il faut qu'il se dépêche lorsqu'elle est favorable. Les mauvaises qualités trouvent aisément grâce parce qu'elles sont jugées par des gens qui n'en ont pas de bonnes. Ainsi, qu'un homme ait par devers lui de vilaines actions, pour peu qu'il soit soutenu et accueilli, il peut aller la tête levée comme l'homme le plus irréprochable ; et si la faveur l'élève un peu il sera tout aussi bien l'idole de la Cour quoique couvert d'opprobre, tout comme s'il était le parangon de l'honneur. Rien n'est à sa place ici, chacun veut monter plus haut qu'il ne le doit. Les abus, ces désordres, sont un courant qu'on ne songe pas à arrêter. Il y a une règle pour les chaises à porteur, les porteurs la violent impunément ; on s'en plaint, c'est en pure perte, ils donnent 4 livres par semaines pour avoir le privilège de porter et d'être insolents. Si on châtiait leur insolence, et si on les empêchait de se taxer trop, quoique les courses soient réglées, ils ne donneraient peut-être que 3 livres par semaine. Les hôtels garnis, tels que le juste hôtel Dujour etc.. sont des écorchoirs où on enlève impunément la peau. Quelque prix qu'on mette aux choses personne n'y remédie. Ce sont les gens du bon ton qui sont dans ces endroits-là, et les gens du bon ton ne trouvent rien de cher. Les ministres n'étant point affables, ni abordables, la place de premier commis devient d'une grande importance, et celles des gens en sous-ordre le devient à proportion de la peine qu'on a à voir les ministres. Une place qui est exercée avec une sorte de dureté criante, c'est celle de suisse, et comme on a envie de voir et de parler il n'y a sorte d'indignité que l'on n'endure de la part des suisses. La femme ou la fille du premier commis est en représentation. On lui présente tout le monde, et elle se plaint de l'ennui que lui cause cette représentation. Elle se plaint de la peine qu'elle a de retenir les noms. Chacun en un mot fait ce qu'il veut, et ce qu'il ne devrait pas faire.

Injustice des gens en place – Perversité dans les principes et l'administration

Ce que j'ai oui dire des gens en place dans ce pays-ci est affreux. Ils sont capables des injustices les plus atroces ; et ce n'est pas par aveuglement ou ignorance qu'ils les commettent, il y a toujours quelqu'un qui leur fait entrevoir la justice et la vérité : mais ils ne changent rien pour cela à leurs résolutions. Les injustices sont si fortes que des commis en sont révoltés, et mettent à cause de cela une tiédeur infinie à leur besogne. Parmi ceux-ci, il y en a peu qui ne s'empressent à servir les passions de ceux de qui ils dépendent, mais, parmi les plus honnêtes d'entre eux, il n'y en a pas un qui sacrifia sa place à l'amour de la justice, ils se contentent de faire de temps en temps quelque bout de mémoire pour représenter l'injustice, et si on y a égard tant mieux, sinon cela leur est égal. Ce n'est pas le droit, c'est la protection qui engage les ministres à décider. Celui qui n'est étayé que de ses bonnes actions est bien faible ici et s'il lutte contre un laquais protégé, il est sacrifié. Les «*fas et nefas*[16] » ne sont pas distingués. L'habileté est le premier droit. Un secrétaire de ministre, en sept ou huit ans, acquiert des biens immenses. On compte 1 500 000 livres à C. P. et B a plus de 100 000 livres de rentes. Cela peut-il être sans un peu de prévarication. Un premier commis de contrôleur général, en se faisant adjuger des parts dans les différences fermes, se fait 100 000 livres de rentes. M. Chromeau avait six parts de fermier général, chaque part est de 10 000 écus ; il avait dans les postes, dans les fermes quelconques et combien d'autres n'ont-ils pas. Qu'on ne soit pas étonné, après cela, si l'Etat est obéré. Qu'on ne soit pas étonné de l'impudence des commis, de la dureté des ministres, de la bassesse des gens de tout état qui viennent à Versailles. Tout demande, et pour avoir, que ne fait-on pas ! Il semble que l'esprit de tout le monde ne soit tendu qu'à chercher les moyens d'attaquer. Quel pays ! C'est un bois. Véritablement, c'est ce que l'on obtient qui fait trouver la vie agréable. Ainsi, il n'est pas

[15] Muse de la comédie.
[16] Le juste et l'injuste.

étonnant qu'il se trouve tant de demandeurs. Tout le monde veut jouir de l'agrément de la vie, et comment feraient la plupart des gens qui ont le goût du plaisir s'ils n'avaient pas de quoi se le procurer.

Désordre dans l'administration

Le désordre règne ici, et ne prend pas la peine de se cacher. Quels coups de poignard pour un homme qui aime la patrie. De quoi est-on occupé ici ? Où sont les hommes qui ont à cœur la gloire de l'Etat ? Que montre-t-on au public qui puisse lui élever l'âme, et le porter à des sentiments qui puissent tourner au bien de l'Etat ? A quoi emploie-t-on le temps, l'argent, l'esprit, les ressources de l'Etat ? On montre, aux approches du jour de l'an, quelques petites pièces de porcelaine. La nation doit être bien glorieuse de cette montre. Tous les vices du siècle donnent un véritable dégoût à l'honnête homme de la vie de société. Peut-on, avec des principes, se charger d'aucun emploi ? Est-on en sûreté, dans quelque partie d'administration que ce soit, lorsqu'on a des principes.

Vie retirée

Y a-t-il un parti plus sage à prendre lorsqu'on souffre de tout ce qu'on voit dans le monde que celui de s'en retirer mais en s'en retirant il faut rompre tous les liens qui peuvent nous rappeler à lui. On y tiendra encore par quelque chose si on se rappelle le souvenir des moments agréables qu'on y a passés sans mettre à côté les dégoûts qu'on y a essuyés. Il est un âge où l'esprit encore vigoureux peut prendre un parti sans montrer de la faiblesse. C'est dans cet âge où on doit se déterminer sur la fin, c'est-à-dire sur la manière dont il faut songer à finir. Il faut éviter soigneusement l'air d'être contraint au parti que l'on prend. Le prendre de bonne grâce, sans se plaindre, sans se repentir, sans regret, et cela bien cimenté. On porte dans sa retraite une âme exempte des misères du siècle.

Année 1770

Versailles, conduite à tenir

On se tourmente beaucoup ici, on s'agite sans cesse, on est inquiet, on est jaloux. On veut supplanter, on cherche la faveur. Que des peines ! Sans faire tant de choses que ne se laisse-t-on aller à sa destinée ! Que ne se présente-t-on honnêtement pour demander des choses honnêtes ! Que ne reçoit-on tranquillement les refus, les échappatoires, les choses qu'on regarde comme désagréables ! La tranquillité avec laquelle on prend tout cela en diminue tout le désagréable ; et cette tranquillité fait peut-être plus d'effet pour le succès de ce qu'on souhaite que la peine et le tourment. On s'abuse sans cesse. On croit avoir fait une action héroïque, une action de vertu, parce qu'on a mis une mauvaise petite enveloppe d'honnêteté à une manœuvre dictée par l'intérêt, la fausseté, ou autre mauvais principe. L'homme qui se regarde lui-même comme un miroir d'honneur trouverait sa glace bien sale s'il n'avait soin de se déguiser à lui-même que l'on ôte sans cesse une crasse immense. Ce que l'on appelle vertu chez une infinité de gens n'est qu'un vice masqué. On fait un mémoire, on écrit une lettre, on met du travail à l'un et à l'autre, pourquoi ? C'est pour en masquer le vicieux. Dépouillez le fond d'une affaire de toutes les raisons qu'on s'est donné la peine de chercher pour la montrer juste, convenable, c'est alors qu'on sera en état de juger si elle est belle. On se donne du tourment pour chercher un dîner ici ou à Paris dans les meilleures maisons. Qu'a-t-on gagné à cela ? Si on y réfléchit bien, on aura regret à avoir tant fait pour se procurer de tels dîners. Ce n'est pas qu'il faille se priver de voir les gens. Au contraire, c'est en les voyant qu'on gagne près d'eux. Mais c'est à gagner leur estime et non pas leur dîner qu'il faut travailler. Il ne faut pas se refuser à ces dîners lorsqu'on y trouve la véritable satisfaction. Mais ce n'est que dans ce cas là qu'il faut se laisser aller à cette sorte de bienséance. On fait des visites, on les réitère, on n'est pas reçu. Il semble que l'on mette une sorte d'opiniâtreté à percer dans l'intérieur d'une maison dont l'entrée est en quelque façon défendue. C'est le moyen de la faire encore plus défendre. Il faut se prêter à ce qui se présente ; c'est assez faire. La vie est longue, les scènes qui la composent ne sont pas si

variées qu'elles ne se présentent plus d'une fois. Ainsi, c'est assez que de profiter des occasions sans vouloir forcer nature.

Versailles, adresse des gens qui l'habitent

Les gens qui viennent dans ce pays-ci intéressent les gens des bureaux par leur seule présence. Les premiers commis et ceux qui ont à dîner sont forts aises de voir chez eux du monde, on leur fait plaisir lorsqu'on leur demande à dîner, et, ne fit-on autre chose que dîner souvent chez eux, on a en quelque façon droit à leur amitié. Les gens habiles se montrent donc beaucoup ici ; ils ont des attentions pour les maisons où on veut du monde, et par l'habitude qu'on a de les voir ils deviennent intéressants. Il faut prendre garde de prêter le flanc à Versailles. Les gens les plus habiles sont perdus s'ils laissent voir leur faible. Ce pays-ci fourmille de gens adroits qui saisissent le coté faible, et, par un *lazzi*[17] ou un bon mot donnent un ridicule que rien n'efface plus. On est extrêmement clairvoyant dans un pays où tout ce qu'il y a de plus habile met en usage la plus fine politique. Les gens qui obtiennent des places qui les mettent en relation avec les ministres doivent bien prendre garde à leur début. Il faut s'accréditer avant que de prendre un certain ton. Les premiers commis, qui font toutes les expéditions, ont une influence fatale dans les affaires. Il faut prendre garde de les choquer dans les dépêches qu'on envoie. Il faut tacher d'être bien avec eux, de loin comme de près. Si ce qu'on fait ne leur plaît pas, ils trouveront toujours le secret de le faire trouver mauvais au ministre. Le grand art dans le monde est celui de ne se mettre personne à dos. Il y a une sorte d'anarchie qui révolte les gens bien intentionnés. S'ils sont sages ils cèdent un temps et ne cherchent pas à le corriger. Les gens qui ne sont pas bien intentionnés profitent de l'occasion, ils font leurs affaires.

Versailles, le 26 juillet 1770 : sur l'ambition

Quel inconvénient y aurait-il à prendre une route qui n'est pas frayée. Tout le monde demande, on est insatiable, on tourmente les ministres. Tout le monde regarde comme imbécillité la modération, et, tout bien considéré, rien n'est plus propre à nous rendre heureux, à nous rendre honnêtes, libres, généreux, vertueux, indépendants, et tels que nous devons être. Accoutumons-nous à nous contenter de peu, mais que ce peu soit au-dessus de ce que l'on recherche pour en être dégoûté dès qu'on l'a acquis. A quoi servent tant de choses que l'on se tourmente pour amasser. En sommes-nous plus savants pour avoir des bibliothèques. Quand même nous aurions la science, en vaudrions-nous mieux. Tant de fatras étouffent ce peu de bon qu'on peut posséder sans être surchargé. Combien de fois dans la vie n'élague-t-on pas ses possessions pour faire une réunion de convenance. Combien de gens ne sont ni heureux, ni tranquilles, ni contents, parce qu'ils ont trop. Et, puisque le trop est nuisible, que ne se détermine-t-on pas pour le peu suffisant. Peu d'amis, mais choisis, peu de connaissances, mais profondes, peu de fantaisies, mais bien dirigées, voilà ce que l'homme sage doit avoir en vue.

Année 1771

Agrément des maisons de campagne et de la vie qu'on y mène près Paris, août 1771

La vie de la campagne paraît douce aux environs de Paris. Tout bien considéré, ce genre de vie là n'est pas fort éloigné de ce que peut rechercher de plus satisfaisant un homme qui a vu et pesé les avantages et désavantages des diverses situations de la vie. On voit pendant l'été les routes des environs de Paris très fréquentées par les gens qui font leur séjour dans cette capitale. Les uns vont chez eux, les autres vont chez autrui. Tous ont pour objet le délassement, le plaisir qu'on goûte à la campagne, le goût naturel qu'on a pour les bois, la verdure, la promenade, et la liberté que donne la vie champêtre ; et on peut dire que tous se livrent selon leur caractère au but qui leur a fait quitter Paris. Que résulte-t-il de là ? Une vie très douce, et cela doit être, car on n'éprouve, pendant tout le temps que dure la belle saison,

[17] Plaisanterie bouffonne.

aucun événement qui soit capable de jeter du trouble dans cette tranquillité qu'on a en vue. Comment en éprouverait-on ? On n'est occupé de rien de chagrinant. Les propriétaires des maisons qui réunissent tout ce monde là (on ne parle ici que des gens aisés), ne se mêlent point de l'exploitation de leurs terres. Si les récoltes sont bonnes, ils en sont bien aises. Si elles manquent, ils n'en diminuent pas pour cela leur train, ni leur genre de vie. La table est toujours bien servie, la maison reste toujours bien meublée, et ceux qui y sont reçus y trouvent leurs commodités et bonne chère, ne sont rappelés par quoi que ce soit au sentiment pénible qu'existe le malheur. On entend bien parler de la misère qui accable les laboureurs et les paysans, mais on est à mille lieues, dans le fonds, de cette misère. Aussi n'est-on guère touché. Il n'y a que ce qui agit immédiatement sur nous qui puisse faire une impression bien sensible. On entend dire que les grains ont manqué, on entend dire qu'il en est de même des pêches, des cerises, mais, quelque rares que soient ces fruits, on n'en manque pas.

Année 1772

En partant – Opinion sur Paris, 10 mai 1772

Il est incontestable que la vie est plus douce à Paris qu'ailleurs, la politesse, l'aménité y sont naturelles, ne coûtent à personne, et font les délices de la vie. Il est incontestable qu'à tout âge on trouve à s'assortir et à se faire un genre de vie très agréable, et il l'est d'autant plus qu'on se trouve à portée de former des liaisons avec les gens du plus haut rang. Toutes ces choses là n'empêchent qu'on ne puisse se faire en province un sort agréable. La société n'y est pas si douce mais elle n'est pas génante, on ne se dérange guère pour elle. L'âge où on se trouve au reste doit décider du genre de vie qu'on adopte. Après 50 ans on ne fait plus sensation dans la société et on va toujours en perdant.

Année 1781

Conduite près des ministres, avril 1781

Le grand art des gens qui ont des affaires près des ministres c'est de savoir saisir le moment de l'à-propos. Il faut pour cela n'être pas pressé et savoir attendre. On impatiente un homme en place quand on prend mal son temps ; il est révolté de l'obstination avec laquelle on poursuit une audience particulière ; il est si pressé dans d'autres moments qu'il n'a ni le temps d'écouter une affaire, ni de la traiter à fonds ; il étrangle la besogne, et on est aussi peu exaucé que si on n'avait rien dit. Mais l'homme adroit sait se posséder. Il regarde à la physionomie de l'homme en place. Il l'aborde quand il lui trouve l'air serein et bien préparé. Il a l'air de craindre de l'importance. Il sait intéresser par la manière de s'y prendre. Il sait s'arrêter où il faut. Il ne court pas le risque de perdre pour vouloir trop gagner. Il avance peu à peu, et se fait savoir gré de sa discrétion. Un des grands moyens de réussir près des ministres et autres, c'est le don de s'énoncer. Quel avantage que celui-là. On est sûr d'être écouté favorablement quand on s'énonce agréablement. Un ministre est flatté d'une cajolerie bien tournée. Il se pique de ne pas rester court. Il veut que sa réponse soit agréable, et riposte, tout cela sert admirablement. Le commerce le plus lucratif et le plus sûr, c'est celui des paroles, on n'y perd jamais quand on l'entend bien et on est toujours sur de gagner car il n'y a pas grand fond à faire.

Année 1782

Observation sur Paris, 1782

J'ai été huit ans sans paraître dans ce pays-ci. J'ai remarqué en y revenant des changements très considérables. Ceux qui frappent d'abord, et qui frappent le plus, sont ceux que produit l'architecture. Il semble que la manie générale des gens opulents ait été de décorer leurs maisons de tous les ornements d'architectures les plus recherchés. Les embellissements qui sont dépendants de l'architecture et dépenses de construction, les jardins, les promenades publiques, plantations, chemins, et tout ce qui sert au public, tout cela a été porté à un point de dépenses étonnant. L'intérieur des maisons a été décoré en proportion de l'embellissement et agrément extérieurs. Tout est aujourd'hui recherché. Tout est élégant, de bon goût, et très bien entendu. Les commodités, également, ont été multipliées, on s'est donné plus de cabinets,

garde-robes, et antichambres qu'il n'en fallait autrefois. Tel qui n'avait ci-devant qu'une chambre veut qu'elle soit précédée non seulement d'antichambre, mais il lui en faut deux, on ne peut sentir les gens si près de soi. Le luxe n'a pas augmenté en habits, au contraire ; on a cherché la commodité. Les gens du bel air, les grands seigneurs, les princes se font un plaisir de se mettre dans la foule. Cet exemple ne produit peut-être pas un mauvais effet, car il borne la dépense de ce coté là ; chacun veut avoir l'air dehors simplement mis, et d'avoir, même, des domestiques qui aient cet air là, des chevaux, équipages etc. de même. Il est vrai que l'on cherche à raffiner. Les singularités se font encore plus remarquer dans l'ajustement des femmes, et ne leur sont pas avantageuses, ce me semble. On voit des têtes ridiculement grossies par les coiffures, et par les touffes de cheveux postiches dont on les charge. On a secoué à cet égard là le jonc qui, autrefois, contenait. On l'a secoué dans l'intérieur de la conduite. Comme on veut vivre on se grise, on ne se met guère en peine de la façon dont vivent les autres. On est indulgent parce qu'on a besoin d'indulgence. L'égoïsme rend indifférent sur la chose publique. Que les maris, que la façon de penser, que l'esprit national ou patriotique, que l'honneur et les bienséances, en un mot que tout ce qui devrait porter les esprits au bien et à l'avantage général soit mis en oubli, qu'importe, pourvu que le particulier se satisfasse. Ce n'est pas qu'on approuve hautement ce qui blesse diamétralement les bonnes mœurs, les principes universellement reçus. On n'en est pas venu encore à ce point du compte, mais on ne s'élève pas comme on le devrait contre les gens qui se permettent des choses criantes. Il arrive de là que des actions d'éclat qui mériteraient les supplices ou l'infamie ne sont point punies, ne font même pas grande sensation. Les tribunaux, le ministère public se trouvent aussi peu sensibles que les particuliers à ce qui intéresse l'ordre et le maintien des règles. L'esprit de liberté qui a gagné tous les ordres de l'Etat a produit les effets qu'il devait naturellement produire. Tout le monde s'est mis à son aise, à commencer par les premières têtes de l'Etat. L'étiquette gênante qui mettait des entraves à tout a été bannie. La grandeur s'est abaissée, s'est familiarisée. Les états subalternes se sont mis à son niveau en s'élevant, et les nuances qui marquaient la différence des rangs ont disparu, de sorte que les premiers rangs ont en quelque façon dégénéré, les derniers se sont rapprochés. Il n'y a plus de ces maisons qui, de tout temps élevées au-dessus des autres, soutenaient leur dignité par un air de grandeur et de magnificence qui les faisait respecter. Les maisons étaient le soutien de bien d'autres qu'elles protégeaient, et comme il s'y conservait un esprit et un ton de supériorité en tout genre, l'Etat y trouvait des hommes capables d'en soutenir la gloire ; car, lorsqu'on est né dans un rang qui porte naturellement aux grandes places, on prend naturellement l'esprit et les sentiments qu'il faut avoir pour occuper les places éminentes, et on les remplit bien lorsqu'on y parvient. Mais où prendre les hommes qui doivent soutenir la gloire d'une nation lorsque tout se trouve de niveau. On les prend pour ainsi dire au hasard ; on prend à coup sûr des intrigants, des gens que la faveur seule élève. Qu'arrive-t-il de là ? C'est que, lorsque quelque grande place vient à vaquer, une infinité de gens la briguent, sans capacité ni sentiment ; trente personnes d'un mérite très commun et peut-être sans aucun espèce de mérite se présentent pour remplacer.

L'école militaire

Une des choses qui frappe le plus à l'école militaire[18] c'est la somptuosité du bâtiment. Il semble qu'on n'ait en vue que d'élever un monument de magnificence. Car toute cette beauté n'est pas nécessaire pour loger des jeunes gens très pauvres. Il en est de cet établissement comme de celui des invalides, il eût été mieux placé dans quelque province. Il faut mettre de pauvres consommateurs dans des pays où la consommation n'est pas chère. Au reste tout est bien tenu à l'école militaire. Il y règne de l'ordre et de la propreté. Cette propreté se fait remarquer dans les cuisines etc., les chambres, corridors, et dans tout ce qui est propre aux élèves. L'instruction y est bonne, les professeurs sont bien choisis, mais les places ne sont

[18] Fondée par Louis XV en 1751, l'école militaire est une des grandes œuvres de Gabriel. Elle a été ouverte en 1756 mais les bâtiments sur le champs-de-Mars n'ont été édifiés que de 1768 à 1773.

pas toutes bien remplies, il y en a où les ministres ont mis des gens peu propres. Il y a d'autres places inutiles ; où on a mis des gens uniquement pour les placer, en France cela se remarque fréquemment : on fait des entreprises pour faire gagner des entrepreneurs, on détruit également pour faire gagner ; à quoi a-t-il tenu qu'on ait tout démoli à l'école militaire.

Concert spirituel

Depuis 10 ans que je ne l'avais entendu, je ne me suis pas aperçu d'autre différence que d'un peu plus de raffinement dans le goût de la musique. Il est sûr que le goût en tout genre est porté fort loin. Cela fait penser à celui des Athéniens.

Mœurs

Il est sensible que les mœurs se sont fort radoucies, et se sont tournées du côté de l'aménité. Il semble qu'on ne voye plus guère de ces gens qui avaient l'air de morguer les autres, de ces petits maîtres qui jouaient la légèreté et l'étourderie, de ces jeunes gens en un mot qui avaient l'air de se faire gloire de leurs ridicules. Chacun peut aller à son but sans trop s'embarrasser des autres, ni sans chercher à se donner en spectacle. Il paraît qu'on a le tact meilleur sur la véritable honnêteté d'où il suit qu'il arrive bien moins d'affaires relatives au point d'honneur. Je ne sais si cette envie générale de jouir paisiblement de tous les agréments de la vie n'étouffe pas le germe qui produit les grands ? Comme la plupart des gens se contentent du degré de considération que leur donne leur état ou leur manière de vivre, ils ne cherchent pas à s'élever. Etre au pair des gens de leur classe cela leur suffit ; et combien de classes qui se croient peut-être au dessus de celles où on prend les ministres ! Il arrive donc que les grandes places ne tentent pas autant qu'autrefois. Les gens qui seraient peut-être le plus en état de les remplir ne les ambitionnent pas ; on prend donc les hommes d'Etat parmi les gens ordinaires. Et comme, parmi ceux-ci, il s'en trouve très grand nombre qui sont plus instruits qu'on ne l'était autrefois, il y a à choisir parmi un plus grand nombre de gens ordinaires. Cette remarque ne paraît pas donner à fondement. En général, les individus des dernières classes des citoyens ont gagné en lumières et connaissances de toute espèce, et cela fait que les gens d'un ordre plus relevé, quand même ils n'auraient pas baissé, paraissent moins élevés par la comparaison qu'on fait d'eux avec ceux qui se sont élevés à peu près à leur hauteur.

Course des chevaux à Vincennes

Ce spectacle n'est pas toujours frappant. J'y ai vu Mr le comte d'Artois, et Mr le duc de Chartres très peu accompagnés, et si peu remarquables par leur train qu'il fallait les connaître pour savoir qui s'était. Les courses faites par 12 chevaux seulement à la fois et sans qu'on donna le signal du départ des premiers chevaux n'avaient pas l'air d'un spectacle. Les curieux, quoiqu'en assez grand nombre, ne faisaient point foule comme dans certaines fêtes où on a de la peine à passer.

Longchamps

Les courses de Longchamps ne présentent pas toujours un spectacle curieux. Il faut, pour que ce soit, que la journée soit belle. Pour peu qu'elle soit pluvieuse, les beaux équipages ne sortent pas. Le peuple, qui fait foule ordinairement, ne se montre pas. On ne voit guère qu'une grande quantité de carrosses à la suite l'un de l'autre, dans une promenade fort longue.

Jardins

On entend à merveille à présent l'art d'embellir un terrain comme celui de décorer une maison et la rendre commode. Il y a sur l'art de tirer parti d'un terrain qu'on veut embellir, des principes connus, et dont on ne se doutait pas autrefois. Il faut d'abord bien envisager le dit terrain, dans un temps où rien n'empêche de découvrir l'horizon et les parties du terrain proches ou lointaines qui peuvent le plus contribuer à la beauté des points de vue. L'hiver est la saison la plus propre à faire ces observations : les arbres, alors sont dépouillés de leurs feuilles et n'empêchent plus de voir. Il faut encore considérer l'effet de la lumière sur les points éclairés, car, si on peut tirer de quelque bel effet de ce genre un agrément, il faut ne pas

le manquer. Ce sont les inclinaisons du terrain qui y donnent lieu. Un terrain plat et uni ne produit qu'une uniformité maussade. Pour tirer de chaque point où le terrain change de position ou de nature tout le parti possible, il faut bien en étudier l'aspect, se porter souvent dans les endroits les plus avantageux et, lorsqu'on s'est décidé pour ceux qu'on veut faire servir à l'embellissement d'une maison, il faut y placer un piquet afin de fixer les endroits où on fera des (?) d'où on porte la vue de chaque coté. Afin de tirer de chacun le parti le plus avantageux, on imagine tout ce qui peut servir à embellir davantage cette station soit par des allées, soit par des bosquets, des salons de verdure, charmilles… etc., on pratique pour se rendre à chaque station des chemins aisés. Il n'est pas nécessaire, si une des rampes du terrain monte que les communications soient en ligne droite ; des chemins tortueux ne sont point désagréables, il faut qu'ils soient faciles, il faut éviter les parties anguleuses, et, s'il y a quelques endroits de ces communications où on puisse pratiquer des points de repos, il n'y faut pas manquer.

Pourquoi les Parisiens sont-ils plus instruits que les autres

Sans se donner la peine d'apprendre, ce qui coûte beaucoup de soins et d'application, on peut, sans étude acquérir à Paris des notions générales de toutes sortes de choses. On a mille moyens pour cela. Quantité de gens très instruits, qui sur une matière, qui sur une autre, sont répandus dans les assemblées, les spectacles, les promenades, les cafés, les loteries. Quelque part où l'on puisse se trouver, on en rencontre. La conversation les met à même de raisonner sur ce qu'ils savent ; ils en parlent conséquemment, très pertinemment. Pour peu qu'on soit attentif à écouter, on apprend sans effort et sans peine : ce qui se répète fréquemment. Les spectacles sont une véritable école où l'esprit ne peine point. Combien de gens ne sauraient sans eux ce que c'est que comédie, tragédie, ballet, opéra. Sans avoir la peine d'ouvrir un livre, d'en feuilleter beaucoup, on apprend ce que c'est qu'Achille, Agamemnon, Cinna, Brutus. Ces noms-là, qui sont d'abord inconnus, occasionnent des questions. L'on a pleuré à la représentation du Cid, de Zaïre. On s'intéresse pour les personnages qui ont excité notre tendresse. On veut savoir ce qu'ils sont. Par ce seul moyen on peut très bien acquérir une teinture de fable, d'histoire, de littérature. Il y a toujours quelque trait dans ce que nous voyons et entendons qui nous frappe et nous reste. Tantôt, c'est l'exploit de quelque paladin qui fait son impression, ce sera un trait de morale, une saillie, un tour de phrase. Petit à petit on ramasse, et enfin sans avoir sué, l'on peut passer pour un homme qui a de l'acquit. Bien des gens savent, sans avoir lu Vitruve, ce que c'est qu'architecture. Ils seront même assez connaisseurs. On entend dire que la colonnade du Louvre est un morceau admirable. On s'y arrête. On regarde. Quelqu'un se rencontre-t-il là, et vient-il admirer de son côté, il se réécrira sur la beauté des proportions qui règne dans tout l'ouvrage qu'il examine en détail, nommant les différentes parties selon les termes de l'art. On remporte de ce petit moment de curiosité l'idée et le nom de corniche, de frise, d'architrave etc. Une autre fois on s'y arrêtera encore un peu. On apprendra ce que c'est que le chapiteau, l'entablement etc. ; et, dans l'occasion, on pourra se faire honneur de ces noms-là. Sans songer à rien, en promenant, on passe devant des statues. On les examine. On sait que celles de Conston, de Girardon, Vanclève, Puget, sont les plus estimées. On fait une plus longue station devant celles qui portent ces noms-là. On veut savoir ce qu'elles représentent, et, enfin, l'on apprend que l'une est la copie du gladiateur, l'autre de l'Hercule Farnèse. Sans avoir fait autre chose que de se promener, on a appris l'histoire de Milon le crotoniate, d'Avius et Peta, du géant Encelade, et de tant d'autres choses qui sont représentées sur le marbre. Car ce sont tout autant des morceaux d'histoire et des représentations de toutes les parties.

Comment doit-on envisager Paris

Peu de gens y jouissent d'un état bien tranquille. On n'a véritablement pas le temps de s'attacher à quoi que ce soit, parce que trop d'objets différents occupent. La société y est bien moins liée que partout ailleurs. On se voit rarement, quand on se voit on n'est pas si longtemps ensemble. Bien des gens sont une partie de leur journée en carrosse. Ils songent à

ne pas manquer tel spectacle, la promenade. Le temps qu'il faut pour se rendre dans tous les lieux, et pour s'en retourner, est très considérable. On peut dire que ce sont des voyageurs perpétuels. Le moyen de former une liaison solide avec des gens dont on ne saurait jouir, c'est la même chose dans les femmes. Quoique la plupart un peu plus sédentaires par le défaut d'équipages, il faut beaucoup d'extérieur. C'est une suite de ce mouvement perpétuel car, comme l'on se voit peu de temps, on ne saurait approfondir ni le caractère, ni les qualités, ni le savoir. Ainsi, il suffit de pouvoir soutenir un court examen pour être réputé tel qu'on veut se donner. Il faut même aller au devant de l'examen, il faut s'afficher, on est cru sur sa parole. Une discussion un peu exacte prendrait trop de temps, on aime mieux croire tout que d'avoir la peine d'approfondir. Un homme viendra, couvert de brillants, annoncer qu'il est impossible qu'il ne soutienne un service, n'ayant pas de pain à manger. Tout le monde croit qu'il est juste que la Cour ait égard à sa situation. Il s'est dit pauvre, on le croit tout d'abord. On n'a pas fait attention qu'il avait sur lui pour plus de 15 000 livres de bijoux. Ce qui prouve bien le faux du raisonnement général, c'est l'exemple du contraire. Un autre homme est réellement pauvre. Il est dans une situation à mériter des grâces. Il se présente pauvrement décoré. Il est jugé sur la modicité de sa parure et de son extérieur ; et, d'un commun accord, on prononce qu'il faisait bien mieux de se tenir dans sa province que de venir étaler sa misère. On le prend en quelque façon pour un escroc. Il semble qu'on le porte sur ses épaules. S'il avait su se donner le mérite d'un habit et d'un air aisé il était fait pour tout. De là on peut conclure qu'il faut, à Paris, pour mérite fondamental, celui de l'extérieur.

Notes sur Paris

L'esprit et la sottise des habitants, leur mollesse, leur invincible caquet. Les petites coutumes du jour et de la ville, qui sont des lois particulières mais qui sont en perpétuelle contradiction avec les lois générales. Cette ville tient encore aux idées retenues des siècles d'ignorance. Une ville commençant et sortant d'un gouvernement nouvellement formé est plus propre à être perfectionnée que les villes antiques où règnent des lois imparfaites et embrouillées. Les abus multipliés s'y défendent parce que le petit nombre qui retient les gages de la puissance, les richesses, proscrit les idées saines et nouvelles, et ferme l'oreille au bien public. Si on adopte quelques modifications, elles ne s'accordent pas avec l'ensemble qui persiste à être vicieux. Les beaux raisonnements se gravent dans les livres, mais la moindre pratique du bien trouve des obstacles insurmontables. Tous les petits intérêts particuliers, raidis par une possession abusive et chère combattent l'intérêt général. Heureuses les villes qui, comme les individus, n'ont pas encore pris leur pli. Elles seules peuvent aspirer à des lois profondes et sages. On peut critiquer les abus généraux, mais la satire, qui personnifie, est toujours un mal.

LA PRESENCE DE L'ARMEE ET SES CONSEQUENCES DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES DE L'AN II A L'AN X

Alain RUGGIERO

« Il ne faut pas oublier que le paysage révolutionnaire est ici peuplé d'uniformes », c'est par cette formule de Paul Gonnet[1] que je commencerai cet exposé qui en donne en quelque sorte le fil directeur.

Mon propos n'est pas d'étudier systématiquement et dans un continuum ininterrompu les événements mettant en scène ou plutôt mettant en cause des militaires, mais après avoir retracé les grandes lignes de cette présence[2] de souligner à quel point cette présence constante au cours de la période révolutionnaire a pesé lourdement dans la vie quotidienne de la population du premier département des Alpes-Maritimes.

Le petit territoire du ci-devant comté de Nice, aux faibles ressources était déjà en situation de « surcharge » en quelque sorte du fait du flot d'émigrés, de plus en plus important depuis les premiers arrivés dès 1790. Nice n'est souvent qu'une étape parmi ces exilés, qui par le Piémont gagnent parfois des contrées plus septentrionales. Ces émigrés, provençaux essentiellement, avaient occupé, lorsqu'ils avaient choisi de rester, aussi bien des logements laissés vacants par leurs propriétaires dans le but d'être loués aux hivernants dont les premières venues sont notées dès la fin du XVIIIe siècle que des chambres inconfortables lorsque leurs moyens ne permettaient pas d'avoir plus. Selon les décomptes habituellement retenus, dès le début de l'année 1792, Nice abritait « plus de 1500 émigrés laïques et environ 1200 prêtres »[3] ce qui correspondrait à environ 12 % de la population de Nice, hameaux éloignés compris, mais à plus de 22 % de celle du noyau véritablement urbain. La ville et une partie de ses campagnes étaient donc surpeuplées par rapport aux effectifs habituels et connaissaient des problèmes qui ne cesseront de s'amplifier par la suite avec la longue présence de troupes nombreuses : la promiscuité et les difficultés d'approvisionnement.

Même si cette situation de surpeuplement caractérise le printemps et l'été 1792, elle ne peut en aucun cas être comparée à celle qui existe à partir de la fin du mois de septembre. Dès la démonstration navale de la division de Truguet et les premiers mouvements de l'armée française, le gouverneur de Nice préfère replier ses troupes vers le Piémont et la panique saisit émigrés et autorités constituées. Le lamentable exode vers le col de Tende de civils et de soldats mêlés que les contemporains ont estimés avec peut-être une part d'exagération à 10 000 personnes est, plus que quelques escarmouches d'arrière-garde l'épisode marquant de cette arrivée des troupes françaises qui dans un premier temps comptent plus de 6000 hommes. La ville que soldats, officiers et notables ont quitté est alors en proie à des destructions, des pillages et à la demande du deuxième consul et de l'évêque restés sur place l'armée française entre dans la ville sans d'ailleurs que l'ordre soit rétabli immédiatement. Le comportement des troupes françaises laissa alors plus qu'à désirer et le rapport du représentant en mission Goupilleau devant la Convention imputa à la faiblesse du brigadier général d'Anselme qui les commandait « les vols, pillages, viols commis à Nice ». Collot d'Herbois, lui aussi représentant en mission le rend également responsable des « trente heures de pillage après l'arrivée du général ». On connaît aussi, parce que souvent cités, les mots de l'abbé Grégoire dans son rapport à la Convention : « La pudeur a été violée ; la majesté des mœurs a été outragée jusque dans la chaumière du pauvre » et à côté ou sur les débris de cette chaumière ravagée, l'infortuné citoyen s'est vu réduit à baigner de larmes sa femme, ses enfants et ses haillons : tous les jours nous avons eu le cœur déchiré par le récit de ces crimes et par le tableau de la misère qui désole la plupart des communes ».

La tentative de réduire les souffrances de la population en apportant aux vainqueurs par défaut les clés d'une ville déjà en proie au désordre n'avait donc apparemment rien résolu. Les documents sont évidemment rares sur cet épisode malheureux[4] car ce n'est qu'après

[1] P. Gonnet et M. Peronnet, *La Révolution dans les Alpes-Maritimes*, Saint-Etienne, 1989, p. 109

[2] L'utilisation du mot neutre de « présence » me paraît pour l'instant préférable à celui « d'occupation » plus exact, mais depuis quelques décennies trop fortement connoté…

[3] J. Combet, *La Révolution à Nice*, Paris, 1912, p. 9

[4] Une des conséquences en fut aussi de nous priver de moyens de comparaisons avec la période antérieure, puisque les papiers du bureau de l'intendance, et notamment les archives ont été détruits au cours de ces journées, les

rétablissement d'un ordre relatif que les requêtes faisant état de ce qui avait été saisi ou détérioré par les militaires commencèrent à affluer auprès des nouvelles autorités, et ces réclamations adressées le plus souvent aux autorités civiles concernent davantage les conséquences de la présence durable de troupes dans la ville que celle de son entrée. Il ne faudrait d'ailleurs pas réduire les souffrances des populations au cas de Nice : la guerre continue dans les vallées. Les communes qui sont des lieux de concentration des troupes ou pire qui deviennent des objectifs militaires sont particulièrement touchées. On pourrait citer pour le premier cas celle de l'Escarène pour laquelle quelques documents existent, mais ce choix que nous faisons du fait de sa position de base commune à environ 4 000 soldats plus ou moins cantonnés alentours résulte peut-être du fait que la documentation relative aux plaintes existe moins ailleurs. Pour le second cas, la commune la plus représentative en quelque sorte est celle de Sospel prise et reprise une douzaine de fois en quelques mois et dont Grégoire disait déjà (il n'y avait eu alors que cinq changements de mains) qu'elle n'avait « guère que ses murs ». Sur le territoire de ce petit département des Alpes-Maritimes (probablement moins de 90 000 habitants avant 1792) constitué en mars 1793, se trouve donc une ligne de front qui fluctue de septembre 1792 à mai 1794 et le lieu de cantonnement des deux armées qui se font face.

Dès l'arrivée des troupes françaises, les problèmes de logement et d'approvisionnement sont à résoudre rapidement. Ces questions vont se poser et ne cesseront de se poser jusqu'au départ de l'armée d'Italie pour sa campagne de 1796, ce qui allégera un peu la charge des habitants du département, mais ne supprimera pas, loin de là, la présence militaire, car la garnison régulière reste forte, 10 000 hommes environ, ce qui signifie en permanence un soldat pour huit habitants. Cependant, la densité militaire pendant la période des affrontements des armées ou de concentration de troupes avant la première campagne d'Italie devient beaucoup plus forte. Certaines opérations ont opposé jusqu'à 30 000 hommes : jusqu'à l'été 1794 et les conséquences de la bataille de la Colle Ardente on peut estimer que du côté français il y a plus d'un soldat pour trois habitants l'armée atteignant couramment dans ses effectifs les 25 000 hommes auxquels il faut ajouter ceux de l'arrière. Du côté piémontais les choses sont plus difficiles à apprécier : les effectifs des combattants ont été plus faibles en général, mais surtout une partie de l'armée est composée des milices villageoises. Ces combattants étaient issus de villages déjà sous contrôle français, de villages encore sous contrôle sarde, et de villages piémontais situés de l'autre côté de la ligne de crête. A partir de l'armistice de Cherasco, qui consacre la perte de l'ancien comté de Nice par le roi de Sardaigne, cette zone reste néanmoins une zone de contact avec les adversaires de la Révolution, ce qui fait que le nombre de troupes qui sont stationnées dans le département ne baisse pas de façon significative. Du fait de la présence de cette nombreuse armée qui aggrave la situation de la population, la politique du Directoire fut souvent caractérisée par la fuite en avant par l'offensive[5], ce qui conduisit deux années plus tard à la première campagne d'Italie : lorsque Bonaparte prit le commandement de ses troupes, les effectifs officiels se montaient à 32 777 hommes se rajoutant à plus de 10 000 soldats de la garnison « ordinaire »[6], ce qui paraît être les effectifs maximum que l'on ait eu à recenser dans le département. Certes les unités comptaient probablement moins d'hommes que cela, mais ces absences étaient numériquement compensées par les personnes plus ou moins identifiées gravitant autour de l'armée et lui fournissant ce dont elle avait besoin. Pour tout le temps de la concentration des troupes, la population du département a eu à nourrir, loger un nombre de soldats proche de la moitié de son propre contingent. Une autre comparaison permettra de mieux souligner le poids de la présence militaire : compte tenu de la répartition par âges de la population des Alpes-Maritimes de l'époque cela signifie par exemple

habitants marchant sur les traces de leur passé comme l'a écrit J.B. Toselli, *Précis Historique de Nice depuis sa fondation*, Nice, 1868-1869, t.2.

[5] comme l'expriment à propos du mois de septembre 1794 L. Krebs et H. Moris, *Campagne dans les Alpes pendant la Révolution 1794-1795-1796 d'après les archives des états-majors français et austro-sardes*, Plon, Paris, 1895, t.2, p. 181

[6] L. Krebs et H. Moris, *op. cit*., t.1, p. 380

qu'il y avait la moitié moins d'adultes autochtones, ou encore qu'approximativement il y avait la moitié moins d'adultes de sexe masculin habitant régulièrement le département que de soldats qui y étaient cantonnés… Certes, cette concentration n'a atteint ce point élevé que pour une période assez courte et son intérêt est de nous montrer jusqu'à quels effectifs pouvaient se monter les troupes cantonnées, mais leur présence même plus faible est constante jusqu'au Consulat et ne cesse de peser sur la vie quotidienne, sur les conditions sanitaires et sur la vie publique.

Hormis le cas exceptionnel de l'arrivée des troupes françaises à la fin du mois de septembre 1792, il faut considérer que le logement concerne avant tout Nice, quartier général ou plutôt « siège de l'armée d'Italie, mais qu'il ne faut pas oublier les autres communes qui ont à loger des contingents plus ou moins nombreux. Enfin, il faut noter que les logements correspondent à des rythmes saisonniers marqués, les soldats des postes avancés dans la montagne se repliant l'hiver dans des cantonnements de villages ou à Nice, et bivouaquant dès que les conditions atmosphériques faisaient redouter une attaque ennemie. Cette première remarque étant faite, il semble également nécessaire de noter qu'en plus des troupes stationnées « régulièrement » les passages d'autres soldats appelés par diverses opérations restaient fréquents et aggravaient ponctuellement les difficultés de telle ou telle municipalité. Les premières compagnies arrivées à Nice bivouaquèrent sur la place Royale, actuellement place Garibaldi, d'où les intempéries du début d'octobre 1792 les chassèrent vers des locaux réquisitionnés, églises, couvents de Saint-Pons et de Cimiez, maisons particulières de personnes absentes. Ces premières solutions se révélant insuffisantes et le flux de soldats continuant, il fallut envisager la construction d'un camp militaire permanent sur la colline de l'ancien château de Nice. Le 8 octobre, les huit premières baraques sont commencées[7]. Cependant cette solution ne pouvait suffire aux besoins de logement des soldats ni des officiers qui eux sont logés chez l'habitant. Du côté de l'habitant, toute la période est inversement marquée par les tentatives d'échapper au logement des soldats qui causaient des dégâts parfois considérables aux maisons qu'ils occupaient.

L'approvisionnement est un autre souci constant des autorités municipales et départementales. Dans un premier temps, le contenu des magasins sardes avait assuré les premiers besoins. Mais la guerre continuait et les autorités municipales et départementales ont eu à faire face aux demandes toujours plus pressantes de l'autorité militaire alors que la production locale est en partie réduite par les opérations militaires et leurs conséquences. Signe par exemple que cette difficulté a été perçue par les représentants en mission, Ricord est obligé en janvier 1794 de demander à la Régie de l'armée de s'occuper aussi de l'approvisionnement en blé de la population. Les commissaires du districts notent à la fin de cette même année : « le sol de ce district a été de tout temps peu fertile en blé, à plus forte raison dans ce temps qu'il est depuis deux ans le théâtre de la guerre. La récolte de cette année ne suffira peut-être pas pour deux mois ». Le grain provient donc essentiellement de l'extérieur, de Gênes surtout, par crainte de troubles en ville, les quarantaines ne sont pas toujours respectées. D'autres denrées de base telles que la viande ou le poisson font également défaut. Les réquisitions de l'armée en bétail, le chapardage mais aussi le ravage de l'espace agricole a tellement réduit les troupeaux qu'en l'an V il ne reste déjà que peu de bétail. Pour donner une idée des difficultés de l'élevage on peut citer les observations faites par les administrateurs du canton de Roquebillière sur la feuille de dénombrement de l'an IV (en fait en nivôse an V) : « Scavoir (sic) qu'autrefois des bestiaux il y en avait plus, mais le surplus a été en partie volé par les troupes françaises et partie vendu pour le déficit des fourrages fournis au service des chevaux et des mulets de l'armée et particulièrement à Belvédère en la première entrée de la troupe française ont été enlevés 1 000 moutons et 110 vaches »[8]. La viande de mouton est une des rares présente en ville, mais en quantité insuffisante et à des prix trop élevés pour la plus grande partie de la population. De situation précaire avant

[7] Carine Barboni, *Les armées françaises à Nice, 1792-1815*, mémoire de maîtrise d'histoire, Nice, 1995, p.28
[8] Archi.Nat. F20 159, dénombrement de l'an IV, canton de Roquebillière

1792, la forte présence de l'armée a donc rendu l'approvisionnement de la population insuffisante en permanence avec de nombreux moments particulièrement critiques.

Deux éléments résultent de cette présence : le premier est tout simplement lié au nombre de soldats vivant dans de mauvaise conditions d'hygiène et dans un entassement que les contemporains ont souligné. Le second est lié aux opérations militaires : ce n'est pas une population supplémentaire qui stationne tout simplement, ce qui serait déjà dangereux dans une ville de cette époque, c'est une population qui combat, et qui combat dans des conditions difficiles. Sans même parler des blessés, les opérations se déroulent sur un terrain difficile, peu habituel pour des soldats plutôt originaires de Provence ou du Languedoc. Les rapports font état de marches en montagne atteignant une durée de vingt heures, les mouvements tournants dans des régions particulièrement accidentées épuisaient les hommes avant même le contact avec l'ennemi et diminuaient la résistance en cas de maladie ou de blessure[9]. Dans ces conditions extrêmes, les soldats piémontais, sur leur terrain, moins mal équipés que les armées de la République[10] ont probablement eu un taux de mortalité moins important, mais qui se rapportait à un effectif de population infiniment plus réduit et dans lequel se trouvaient de plus nombreux Niçois. Les accidents paraissent également avoir été nombreux du côté français, surtout au début des opérations : chutes de soldats lors de marche, chariots tombant au fond de ravins…[11]. il est vrai que la neige précoce avait marqué l'hiver 1792-1793 : la tradition, en grossissant probablement les effectifs signale même des soldats morts de froid près de Coaraze en décembre 1792[12]. Deux exemples, qui ne sont pas isolés, peuvent être donnés d'opérations engendrant l'épuisement des soldats : l'offensive austro-piémontaise d'octobre 1793 sur Gilette qui fait plusieurs centaines de tués des deux côtés a demandé à tous les combattants des efforts exceptionnels : au cours de cette opération, la colonne Dugommier est allée du Broc sur Gilette par une marche de nuit de sept heures comportant 600 mètres de dénivelé à la descente et 500 en remontant[13]. Au cours du contournement de Saorge, la redoute de Fels est attaquée à la baïonnette au pied d'une descente enneigée. Lors de l'attaque de la cime del Bosco, le général Bruslé et quatorze soldats sont tués, neuf officiers et quatre-vingt soldats sont blessés[14]. A ces « affaires » importantes, il faudrait ajouter l'usure des troupes lors de fréquents accrochages de moindre conséquence : pour le seul mois d'octobre 1793, il y aurait ainsi eu environ 250 tués français et 200 sardes… mais les blessés sont plus nombreux encore[15]. Dans ces conditions de combats et de fatigue due aux marches épuisantes en montagne, le problème des malades et des blessés prend une allure encore plus catastrophique que pour les combats de plaine, des deux côtés d'ailleurs comme le montre le cas des hôpitaux piémontais à La Brigue[16]. Les bâtiments capables d'abriter des hôpitaux, qui de provisoires deviennent de plus en plus permanents, sont rares : la plupart du

[9] d'une façon générale, l'examen des causes de mortalités par F. Cauvin et F. Gaziello (art. cit.) fait ressortir que la plupart des décès ont eu lieu dans un hôpital, et souvent pour cause de maladie.

[10] un cas est même signalé de soldats empruntant les souliers de leurs camarades pour pouvoir effectuer une patrouille….

[11] en décembre1792, par exemple, trois hommes « ivres » tombent au fond d'un ravin avec leurs chariots (L. Krebs et H. Moris, *op. cit*. t. 1, p. 339)

[12] T. Bermond, *Mon village : Bendejun*, Nice, s.d., Serre, 1985, p. 74 ; cet auteur attribue au froid la moitié des 400 morts français estimés par l'intendant Mattone di Benevello, dont le rôle d'informateur de la cour turinoise a déjà été souligné dans la première partie de la guerre.

[13] M. Bourrier, *Gilette, les oliviers de la République*, Nice, 1986, p. 133

[14] Général Savatier, Masséna et la bataille de Colle Ardente dans *Nice-Historique* 1951, p.36-48 et L. Krebs et H. Moris, *op. cit*. t.1, p. 327

[15] *ibid* , t. 1, p. 318

[16] une des communes encore aux mains des Sardes jusqu'en avril 1794. L'église paroissiale est évacuée le 9 janvier 1793 pour y installer d'abord l'hôpital royal puis après le repli de l'hôpital de Breil, on installe le 3 mars malades et blessés ramenés vers la Brigue dans l'église Saint-Philippe de Neri. L'afflux continuant, c'est l'église Saint-Jean qui est utilisée…

temps, malades et blessés sont logés dans les églises[17]. La plupart des communes proches des combats, ou plus simplement sur le territoire desquelles stationnaient des soldats, ont rencontré des problèmes similaires, mais c'est à Nice que les blessés demandant des séjours plus longs et qui pouvaient y être transportés étaient ramenés. L'organisation sanitaire devint très vite un problème aussi prioritaire que l'approvisionnement : le 21 octobre 1792, la municipalité avait déjà dû fournir « 500 chemises, 200 paillasses, 400 paires de draps blancs et doux et 200 bonnets pour le service de l'hôpital »[18]. La situation, malgré les réquisitions constantes ne s'améliore pas, probablement en raison de la centaine d'hospitalisations nouvelles chaque jour, et le 22 vendémiaire an II (13 octobre 1793), les représentants en mission prennent des dispositions plus contraignantes : « considérant que les hôpitaux d'armées de nos frères d'armes malades ou blessés par suite de leur généreux dévouement à la patrie sont dépourvus des effets les plus nécessaires, tandis que les citoyens favorisés de la fortune jouissent paisiblement des commodités qu'elle procure et dorment mollement sur des lits que l'égoïsme conserve à la paresse », décident que tout citoyen qui ne vit pas de son travail manuel devra mettre une paillasse garnie à la disposition des hôpitaux[19].Nous avons peu de références précises concernant les quantités fournies : une des études récentes note cependant que de l'an II à l'an IV, la commune de Nice a eu à fournir aux hôpitaux militaires 7076 draps, 1189 paillasses, 2145 couvertures, 549 matelas, 1114 traversins, 1713 tréteaux, 2666 planches[20], ce qui ne tient pas compte d'éventuelles réquisitions directes. Outre celui qui existait à Nice, l'hôpital Saint-Roch, un premier hôpital militaire est installé dans une partie d'un bâtiment appartenant aux Minimes rue Saint-François-de-Paul, puis, au fur et à mesure que l'effectif de l'armée d'Italie augmente, et que les campagnes destinées à prendre le contrôle des hautes vallées se prolongent, d'autres locaux sont nécessaires : en 1794, c'est dans le vaste monastère de Saint-Pons que s'installe pour quelques mois un nouvel hôpital. L'ancien palais du gouverneur est également utilisé. La situation atteint son point le plus critique avec la courte incursion des Austro-piémontais qui désorganise ce qui fonctionnait à peine au printemps 1800. Le retour des malades et des blessés de Gênes a des conséquences catastrophiques. Selon une étude consacrée aux épidémies sur la Riviera, ce sont près de 14 000 malades et blessés qui séjournent au cours de l'été et de l'automne sur le littoral[21]. Pour une population littorale à peine trois fois plus importante en effectifs les conséquences ne se font pas attendre : « les blessés, les malades expirent d'inanition sur la paille faute de vivres ; on n'y connaît plus les pansements faute de médicaments. Les individus qui conservent assez de forces pour se mouvoir se répandent dans les villes et dans les campagnes pour y mendier leur subsistance. Cette affreuse misère a occasionné une maladie épidémique qui moissonne le soldat et même l'habitant[22]. Le déficit de locaux est tel qu'on place les malades dans l'église Saint-Dominique, qui devient vite un mouroir décrit notamment par Toselli dont le père avait participé à l'administration de la ville, et surtout chez l'habitant ce qui favorise la propagation de l'épidémie[23] : « le foyer principal de cette épidémie … dans l'église Saint-Dominique. Là plus de

[17] F. Gaziello, « Tende et La brigue sous la Révolution et l'Empire » dans *Nice-Historique*, n° spécial Tende et la Brigue, 1948, p.43.

[18] cité par F. Roques *L'organisation de la Santé publique à Nice sous le Consulat et l'Empire*, thèse de doctorat en Droit, Aix en provence, 1955, p. 184

[19] ADAM L. 34, cité par F. Roques, *op. cit*. p. 185-186

[20] C. Barboni, *op. cit*, p. 84

[21] J. Klugman, *Les épidémies dans les ports de la Riviera française*, thèse de pharmacie, Toulouse 1942, p. 154

[22] rapport du général de brigade Rivaud adressé au ministère de la Guerre le 10 nivôse an VIII, utilisé par Auriol, *La défense du Var et le passage des Alpes* p. 45

[23] J.B. Toselli utilisa les souvenirs de son père dont il dit dans la notice qu'il lui consacre dans sa *Biographie niçoise ancienne et moderne*, Nice 1860, t.2, p 300 : « sa conduite pendant les affreuses maladies épidémiques qui affligèrent plusieurs fois notre malheureux pays, particulièrement en 1799, époque où il fut atteint lui-même du terrible fléau et où il faillit succomber à son dévouement lui méritèrent plus tard la reconnaissance de ses concitoyens ». Cherchant à résumer la situation, F. Roques, l'incontestable spécialiste des institutions sanitaires niçoises de cette époque a écrit : « Les combats ajoutés à l'épidémie mystérieuse qui ravagea Nice vont rendre vide de tout sens le mot hôpital ; c'est

mille moribonds gisaient pêle-mêle avec les cadavres des malheureux décédés depuis trois ou quatre jours sur les dalles nues sur lesquelles étaient répandues des brindilles de paille pourries et vermineuses ; sans tisane, sans médicaments, sans linge et même sans eau tiède, faute de bois ». Le chiffre des victimes fut, d'après les sources départementales et communales, de plus de 3 000 personnes, chiffre utilisé également par le docteur Fodéré qui participa aux efforts des personnels médicaux pour juguler cette épidémie[24]. La population civile est donc atteinte indirectement par les conséquences de la guerre. Parmi les 3 000 victimes de cette épidémie se trouvaient au moins 2 000 habitants. La comptabilité des victimes indirectes de la guerre a été faite chaque fois que les événements ont eu une certaine gravité et que le lien entre l'événement et un certain nombre de victimes civiles est immédiat et évident. Par contre, comme dans le cas de l'usure des armées combattant sur un terrain épuisant, les conséquences de ces années troublées sont plus difficiles à percevoir pour ce qui concerne le total des décès plus ou moins accidentels liés à la présence de troupes, ou aux conditions de vie favorisant un fort accroissement des décès par rapport à la mortalité ordinaire[25]. Quelques exemples sont connus, par l'existence de rapports, de procès verbaux ou d'actes liant des décès aux événements : il s'agit par exemple de la jeune fille cueillant des figues « prise pour un barbet se cachant dans les arbres » tuée par les soldats d'une colonne polonaise particulièrement indisciplinée montant la vallée de la Roya en vendémiaire an IX (octobre 1800) ou encore, beaucoup plus meurtrière, de l'explosion de la poudrière établie au Lazaret en juillet 1795 qui aurait fait trois cents morts dont une centaine d'ouvrières[26]. La tradition transmise par les monographies postérieures, qui existent pour quelques villages, font état de nombreux morts, du fait des soldats ou des barbets, mais ces informations sont invérifiables.

Les exactions à l'égard des personnes ou des propriétés sont également nombreuses, plus sans aucun doute que ce que l'enregistrement des plaintes permet de connaître. Le chapardage est une des principales activités de l'arrière de troupes affamées moissonnant des blés verts, prenant des fruits avant maturité, et brûlant tout ce qu'ils trouvent, oliviers, arbres fruitiers, et même en l'an III les arbres de la rue du port… A Nice, « ville de front », les frictions sont donc nombreuses, tragi-comiques comme dans le cas de l'incident grave opposant le commandant de la place, Mare et la municipalité à propos de l'utilisation de la loge municipale au théâtre de Nice qui nous est connu par un volumineux dossier[27] : cet incident, pour ridicule qu'il puisse sembler ne peut que souligner le conflit de compétence qui se posait : les autorités civiles ne considéraient plus que la ville devait être régie par l'autorité militaire, dès lors que la guerre s'était éloignée, contrairement aux militaires qui leur opposent imperturbablement la réglementation des places en état de siège. Cet incident est peut être un des plus significatifs, montrant le conflit fondamental entre autorité civile et autorité militaire, chacune revendiquant le droit de réglementer la vie de la

---

toute la ville qui devient un hôpital, les malades seront logés chez l'habitant qui lui même, souvent ne va guère mieux » *op. cit.* p. 188

[24] il précise à propos des dates des épidémies les plus importantes « en 1793 et en 1799, épidémies dans lesquelles j'ai servi et dont la première m'a atteint » F.E. Fodéré, *Voyage aux Alpes-Maritimes*…, *op. cit.,* t.2, p. 273

[25] une première ébauche du bilan démographique de la Révolution dans le Comté avait été tentée en 1986 : A. Ruggiero, « Note sur la population du Comté de Nice pendant la période révolutionnaire » *dans Annales de Démographie Historique DH Bulletin d'information*, n° p. 3-19

[26] J. Combet, *La Révolution à Nice…, op. cit*. p. 42

[27] le carton n° 7623 de la sous-série F7 des Archives Nationales contient une série de correspondances datant de l'an VIII qui avaient été échangées entre le ministère de la police et le ministère de la guerre et relatives aux incidents entre autorités communales et commandant de la division stationnée à Nice. Ces correspondances sont accompagnées des dossiers constitués par les autorités communales ; la pièce n° 3 est une lettre de protestation de l'administration municipale de Nice en date du 19 ventôse an VIII à laquelle est annexé un ensemble de documents montrant les proportions prises par ce micro-événement : constat de la fracture de la porte de la loge, interdiction au directeur du théâtre d'enlever, comme le demandaient les autorités militaires, le drapeau placé devant cette loge, sentinelle placée devant la loge pour ne laisser passer que le général commandant la division et le commandant de la place, extraits de délibération du conseil municipal etc…

commune. Plus quotidien, et plus violent dans ses formes, celui du 19 nivôse an VIII, qui voit un garde-champêtre incapable de faire respecter la propriété privée face à des soldats venant de l'hôpital de Saint-Pons voulant utiliser comme bois le chauffage les échalas supportant les ceps dans la propriété Aubouret dans le quartier de Riquier[28]. Autre incident significatif, celui du 9 frimaire an VIII au cours duquel le commissaire de police Mironet est menacé en faisant un constat du vol dans la propriété Dalbéra de 25 quintaux de foin et de 50 de paille par des dragons[29]. Ces exemples qui datent pourtant de l'an VIII, période probablement plus paisible que celles qui ont précédé[30], sont une illustration des dégâts causés par la concentration de troupes sur le territoire du comté[31].

L'aggravation des conditions de vie déjà fragiles des habitants du ci-devant comté de Nice n'a donc pu que rendre plus difficile le rattachement à la République et beaucoup plus peut être que le sentiment d'appartenir à une communauté « nissarde ». Les manifestations de « résistance » à l'occupant sont ainsi très probablement provoquées par cette situation. La lettre de Philippe Buonarroti citée par Michel Iafelice notait déjà que « les mauvais traitement, que quelques agents criminels firent essuyer au peuple de cette contrée lors de notre entrée sur son territoire, ont laissé au citoyen les plus funestes impressions »[32].

La période du Consulat et de l'Empire, qui laissera des traces durables parmi la population du comté « normalise » en quelque sorte la situation d'un département qui peu à peu fonctionne avec les mêmes règles civiles et rencontre les mêmes problèmes que ses voisins en dehors de son déficit, désormais chronique en denrées alimentaires. La reprise de l'agriculture est difficile, le bétail a très fortement diminué par suite des réquisitions incessantes, mais aussi à cause des épizooties comme en 1800 à Roquebillière[33]. Le rapport du préfet Dubouchage datant de 1806 montre d'ailleurs que le cheptel n'avait pas encore été reconstitué, que les oliviers n'ont pas encore retrouvé leur production antérieure et que la production de blé reste à des rendements toujours aussi faibles[34]

[28] Arch. Nat. F7 7623, (pièce n° 26). Le procès-verbal du garde champêtre Falqui fait état d'un vol de 4 000 « horanges » environ et de 3 000 échales, de bris de clôture, et de voies de faits quand le propriétaire a protesté ; d'autre part les soldats « ont continué leurs procédés outrageants jusqu'à lui ravir chaque jour les olives qui sont sous les arbres et environ 15 quintaux de bois à brûler.

[29] Arch. Nat. F7 7623, (pièce n° 28).

[30] Il est probable que notre connaissance de davantage d'incidents pendant la période du Directoire ne signifie pas qu'il y en ait eu davantage que lors des années particulièrement troublées de 1792 à 1795 ; au contraire pourrait-on dire : le retour à un fonctionnement plus régulier des autorités constituées, des administrations a permis de garder trace de plus d'incidents : procès-verbaux, plaintes, poursuites.

[31] ainsi que par ceux qui sont attirés par cette présence militaire. Dans son célèbre rapport à la Convention déjà cité, l'abbé Grégoire indiquait déjà : « il était indispensable de donner beaucoup de ressort à la police de sûreté dans une ville qui, placée près du théâtre de la guerre est exposée à voir affluer dans ses murs un grand nombre de malveillants et d'espions » (ADAM L. 10), mais ce sont surtout les trafics en tous genres qui posèrent des problèmes aux autorités civiles.

[32] M. Iafelice, « L'échec de la francisation du Comté de Nice », *Economie, Société, Civilisation, Actes des 115e et 116 Congrès des Sociétés Savantes*, Paris, 1992, p. 102

[33] A., F. et J. Musso, *Roquebillière, notes d'histoire*, Nice, 1981, p. 147

[34] Arch. Nat. F20 159, Situation du département des Alpes-Maritimes en 1806 »

LA PENSEE D'AUGUSTE CARLONE : DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE A LA REFLEXION HISTORIQUE SUR LE COMTE DE NICE

Thierry COUZIN

Auguste Carlone est une figure de l'histoire des Alpes-Maritimes. Le présent article ne vise pas à sa biographie, pas même intellectuelle. Il entend plus simplement éclairer, à travers trois morceaux choisis au cours desquels se joua la place de la région dans l'Histoire, comment se façonna la pensée d'un homme influent, membre des élites progressistes locales. De l'engagement politique direct, celui que la presse peut offrir comme tribune libre de l'opinion, à une écriture savante de la personnalité, suivant l'expression de son contemporain Jules Michelet, de son pays.

● Le temps des espérances

Banquier, Auguste Carlone fait son entrée sur la scène publique en tant que co-fondateur du premier quotidien niçois *L'Echo des Alpes-Maritimes* qui paraît le 16 janvier 1848 et se propose d'être un journal à caractère généraliste visant à promouvoir les intérêts locaux tant à l'intérieur du royaume de Sardaigne qu'à l'échelle internationale[1]. Auguste Carlone en rédige les principaux articles. Dès le mois de janvier cette presse qui se veut libérale consacre une large part aux questions nationales notamment dans la péninsule italique. Dans le numéro du 19 janvier 1848 étant donné « qu'un des liens qui contribuent le plus à unir les nations entre elles est sans contredit une homogénéité d'intérêts dans la vie politique » le journal examine les alliés possibles de la cause italienne[2]. Tandis que la France est considérée comme ayant une conduite équivoque, l'on reproche à l'Angleterre de ne considérer que l'aspect économique du phénomène et c'est la Suisse qui emporte l'adhésion par son expérience des méfaits d'une guerre civile et sa contiguïté avec les Etats sardes. Mais les prises de positions dépendent de la tournure des événements parmi lesquels le journal se préoccupe de l'imminence d'une guerre. A ce propos le quotidien prétend le 23 janvier 1848 que la France ne laisserait pas intervenir l'Autriche, puissance vue comme réactionnaire, dans les affaires italiennes[3].

Ces inquiétudes s'apaisent lorsque Charles-Albert promulgue le 8 février 1848 les premiers articles de la Constitution. « *L'Echo* » se fait enthousiaste : « Le roi aime son peuple ; il nous fait libres (…) il unit par un lien indissociable et sacré les intérêts de la nation aux intérêts du trône (…) Vive le roi ! Vive la constitution ! vive Pie IX ! vive à jamais l'Italie »[4]. Pour Carlone le principe d'union ne peut être que spirituel, et le municipe niçois est alors frère des Italiens. D'ailleurs quelques jours plus tard : « La force des choses dans l'ordre social et politique est cette nécessité impérieuse, irrésistible qui résulte de la situation d'un pays, de l'esprit national, des rapports de pouvoir avec le peuple, des faits extérieurs bien appréciés dans leur influence sur le maintien, la stabilité d'un Etat. C'est en un mot la direction que peut suivre un gouvernement pour se perdre ou pour se sauver. Charles-Albert, Pie IX, Léopold ont eu le mérite immense de comprendre cette puissance des temps et de leur situation »[5]. Bref le périodique loue le pragmatisme de ces princes. Pourtant le journal proclame le 5 mars 1848, lendemain de la publication du *Statuto*, qu'il est nécessaire de se défaire de certaines formules ambiguës. Le mouvement constitutionnel étant une révolution il faut substituer aux hommes anciens des hommes nouveaux et de réclamer : « que notre gouvernement s'étant débarrassé des influences austro-jésuites, mette entre lui et elles une ligne de démarcation franche et nette »[6]. Avec l'élection des parlementaires la question de la langue apparaît également : l'adoption de la seule langue italienne dans les débats futurs de

[1] *L'Echo des Alpes-Maritimes*, 16 janvier 1848, A.M. Nice.
[2] *Ibid*., 19 janvier 1848.
[3] *Ibid*., 23 janvier 1848.
[4] *Ibid*., 13 février 1848.
[5] *Ibid*., 17 février 1848.
[6] *Ibid*., 5 mars 1848.

nos chambres transformerait en parias politiques à peu près un tiers des citoyens dans les Etats de S.M.. Et *l'Echo* de citer longuement le *Courrier des Alpes* prônant l'usage du français pour les représentants savoyards au parlement de Turin avec de plus, dans « toutes les divisions où cela conviendra », la formation d'une junte chargée d'élire au niveau provincial ses députés[7].

Avec le début des insurrections en Italie du Nord, les rédacteurs du journal s'enflamment et n'hésitent pas à citer la presse étrangère. Le choix d'un article du périodique parisien *Le Siècle* mérite d'être entièrement cité en ce qu'il représente bien l'état d'esprit désormais belliqueux de Carlone. « On se demande ce que ferait Charles-Albert si, par malheur, les insurgés milanais avaient le dessous dans leur lutte avec des forces aussi disproportionnées que celle de l'Autriche. A notre avis, indépendamment de tout engagement d'honneur ou de conscience envers la cause libérale, la prudence même conseillait à Charles-Albert de secourir immédiatement ses voisins les Lombards, et de s'en faire des alliés contre la propagande ultra-révolutionnaire dont l'Italie est désormais menacée. En cas de refus ou d'hésitation de sa part les fusils piémontais seraient partis, comme on a dit, d'eux-mêmes. Le parti libéral, la constitution et la couronne elle-même aurait risqué d'être bientôt débordés. Aujourd'hui plus qu'en tout autre temps les princes ont besoin de savoir se résoudre promptement et virilement. Cette occasion manquée, l'avenir du nord de l'Italie pouvait redevenir assez problématique. Avec les vieilles prétention des Lombards à une existence séparée, avec les grands souvenirs et les légitimes espérances des Vénitiens, la république cisalpine pourrait penser à recouvrer son drapeau, et le lion de Saint-Marc ses ailes. Les peuples battraient des mains à de telles résurrections »[8]. Trois jours plus tard *L'Echo* salue l'arrivée des Piémontais au-delà du Tessin comme un signe de fraternité[9].

Cette période qu'on peut qualifier d'optimiste prend fin avant même la défaite des Sardes à Custozza le 25 juillet 1848. En effet, les projets en matière de voies de communications et particulièrement de chemins de fer de Charles-Albert dans la plaine du Pô et vers Gênes suscitent la crainte que « Nice n'appartienne plus à la Maison de Savoie par suite d'une donation volontaire, mais bien par droit de conquête ». Or, « si nous devons être traités en pays conquis (…), en un mot, si la Savoie et Nice sont destinés à devenir l'Irlande de l'Italie, eh bien ! nous aurons aussi des *repealers*[10] ». Dès lors la défense des intérêts locaux devient un important sujet de polémique au point qu'en 1851, toujours sous la direction d'Auguste Carlone, *L'Echo* devient *L'Avenir de Nice*.

● Le moment de la protestation

A l'annonce de la suppression du port franc par le gouvernement, la bourgeoisie locale s'émeut et Auguste Carlone rédige le 14 mai 1851 le texte d'une affiche placardée dans la ville intitulé « A la nation, aux chambres, au roi »[11] et qui mérite d'être reproduit dans son intégralité. « En présence du projet de réforme douanière soumis aux chambres par le gouvernement dans la séance du 14 avril 1851, projet qui attaque les droits et les intérêts de la ville et de la province de Nice ; le peuple de Nice expose : Que les franchises commerciales du pays résultent, non d'un privilège octroyé, mais du contrat d'union de 1388, par lequel le comté de Nice se donna librement à la maison de Savoie ; que tous les actes émanant de la puissance souveraine, depuis cette époque jusqu'à nos jours ont respecté ces franchises ; que ces franchises, ayant leur origine dans un contrat politique, qui ne peut être entamé sans le consentement mutuel des parties contractantes, constituent un droit imprescriptible et sacré ;

[7] *Ibid*.
[8] *Ibid*., 29 mars 1848.
[9] *Ibid*., 2 avril 1848.
[10] *Ibid*, 12 juin 1848.
[11] « A la nation, aux chambres au roi », 14 mai 1851, B.M. Nice.

qu'elles ne sont d'ailleurs qu'une conséquence de la situation topographique et des nécessités premières d'existence de la population du pays, nécessités ressenties et admises de tout temps ; que les traités de 1815, base du droit européen moderne, n'ont fait que confirmer les contrats anciens, puisque le comté de Nice a été rendu à la maison de Savoie en vertu de sa possession antérieure ; que le régime constitutionnel, loin de restreindre les libertés, ne doit avoir pour but que d'en favoriser le développement ; que le gouvernement sarde, comprenant cette vérité et proclamant lui-même le principe du libre échange, donnerait un démenti à sa propre politique en détruisant ce principe là où il existe ; que déjà les céréales ont été illégalement imposées par un simple manifeste de la chambre des comptes, en date du 29 mai 1822 ; que le prix du sel a augmenté pour la province ; que le gouvernement propose aujourd'hui l'impôt sur les boissons et la suppression des droits différentiels au transit par le col de Tende, suppression qui entraînerait la ruine totale des industries locales, privées de toute voie de communication intérieure ; que d'autre part, il a négligé la province de Nice dans ses traités de commerce, qu'il l'a oubliée dans la répartition des travaux publics, qu'il a déclaré être prêt à l'abandonner au premier bruit de guerre ; par ces motifs : le peuple de Nice rappelle le gouvernement sarde à la foi des traités ; il proteste : contre l'impôt du blé et l'impôt du sel déjà établis, contre le nouveau projet de réforme douanière, enfin, contre tout acte portant atteinte à ses droits et franchises, dont il réclame le rétablissement et la conservation dans toute leur intégrité ; à défaut : le peuple de Nice, plaçant le droit au dessus de la force, serait réduit à considérer le contrat d'annexion comme rompu par le gouvernement lui-même, et à revendiquer son indépendance ».

Par rapport à 1848 la position d'Auguste Carlone a radicalement changé. Désormais s'affirme par l'emploi du terme « peuple » la nationalité de Nice. Celle-ci est fondée sur l'histoire et la géographie ce qui permet à la fois d'énoncer sa particularité suivant la nature des choses et s'accorde avec la théorie du contrat de type commercial, propre au XIXème siècle, suivant laquelle diverses nations sont réunies sous l'autorité d'un même Etat. Il n'est plus question d'un destin commun avec l'Italie et du rôle de Charles-Albert dans la cause libérale. Ceci permet la prétention du droit à la discussion et au rejet des décisions centrales. Le lien de ce principe des nationalités avec la dédition de 1388 permet de légitimer le séparatisme niçois de 1851 par la pratique politique ancienne de la Maison de Savoie. Les franchises commerciales du port franc ne datant que du XVIIème siècle on voit comment pour les besoins de la persuasion le texte inaugure l'invention d'une tradition.

● La recomposition historiographique

Dans un exposé intitulé « Du municipalisme dans l'ancien comté de Nice » signé de septembre 1861[12] Auguste Carlone brosse un tableau de Nice de la fondation de Niké par les Massaliotes à l'intégration du comté à la France en 1860. Le caractère téléologique est évident puisqu'il se termine par cette phrase : « Ainsi, le municipalisme de Nice n'aura été que la manifestation de son sentiment filial, et ses aspirations inquiètes et indéfinies n'auront été qu'un des courants providentiels qui préparaient l'unité française ». Entre ces deux pôles quelques idées forces apparaissent néanmoins. La première réside dans la stérilité de la domination savoisienne depuis 1388.

A partir de cette date l'individualité de Nice s'efface ; « ce ne sont plus ses intérêts que protègent ses murailles et son château, ce sont les droits seigneuriaux, c'est la puissance et l'honneur des comtes de Savoie qu'elle doit conserver et défendre ». Auparavant, « soit qu'il faille y reconnaître un certain levain résultant des habitudes et des traditions de l'ancienne cité marseillaise, soit y voir la contagion des formes républicaines encore vivantes

[12] « Du municipalisme dans l'ancien comté de Nice », dans *Annales de la société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, T.1, 1865, A.D.A.M.

de certaines villes d'Italie, il ressort de l'ensemble des faits qui forme l'histoire particulière de Nice, ce sentiment de municipalisme annoncé plus haut qui l'isola toujours au milieu de ses voisins quels qu'ils fussent. C'est pourquoi au Moyen Âge Nice réduisit tour à tour les rois d'Aragon, les comtes de Barcelone et les comtes de Provence à la nécessité de la faire rentrer dans le devoir, sauf à acheter son obéissance par des concessions et des privilèges ».

Ceci prend fin avec la politique des Savoie. Pourtant, à l'époque moderne, « il est facile de surprendre la protestation à côté du dévouement apparent ou servile, avec quelle persistante ingénuité on voit se produire à côté du mot *piémontese* celui de *forestiere*, car la langue des princes de Savoie avait changé en même temps que le siège principal de leur résidence et la nouvelle s'imposait peu à peu dans les habitudes ; à Nice même, elle avait transformé (heureusement pour le seul usage des hommes de loi, des agents du prince et de quelques écrivains sortis de ces rangs) l'idiome provençal en jargon prétendu italien, mais auquel ni florentin, ni romain ne put rien comprendre en aucun temps ». C'est ici la question de l'identité collective par la langue qui s'inscrit dans le procès intenté à la Maison de Savoie depuis sa capitale turinoise.

Finalement, à la lumière du vote, c'est un décret de la justice éternelle qui se manifeste. Lyrique, Carlone écrit ainsi ce qu'il reprendra en conclusion, comme si la providence était un moteur de l'Histoire. « Nice, fille de la cité phocéenne, la retrouve aujourd'hui au rang des premières et des plus nobles cités françaises, tandis qu'elle même, languissante et chétive depuis le jour où elle a été écartée du sein maternel, n'a dû la prolongation de sa vie qu'à des éléments précaires ».

Comme historiographe Carlone prétend à la scientificité par la rigueur de la démonstration. Mais le peu de recul temporel qu'il a vis-à-vis d'événements politiques auxquels il a largement participé, bref de l'actualité (son discours est presque un texte de ce qu'on appelle aujourd'hui l'histoire immédiate), produit une mythification de l'épaisseur du passé. Résolument il s'inscrit dans un mouvement de long terme, celui de la marche vers l'universalité au détriment des particularismes. En quelque sorte c'est la « nation » niçoise, qui, refoulée au cours des siècles, accouche de son appartenance à la « grande nation » moderne d'alors.

Au siècle des nationalités la position d'Auguste Carlone a considérablement évolué. Alors que le journaliste de *L'Echo* place la région au cœur même d'une unité italienne encore à définir du point de vue institutionnel en 1848, le pamphlétaire voit en 1851 l'avenir du pays niçois dans son indépendance. Mais, une fois le plébiscite de 1860 instaurant l'intégration à la France, le voilà qui légitime dans un texte historique la destinée de ce pur produit du XIXème siècle qu'est la nation moderne, c'est-à-dire post-révolutionnaire, depuis sa fondation dans l'Antiquité. La pensée de cet homme informé entre 1848 et 1860 est finalement révélatrice des doutes d'une région en situation de crise économique au regard d'un développement industriel duquel ses élites se voient exclues. La spécificité de son point de vue, son dénominateur commun dans la période considérée, semble résider dans le fait que la fidélité envers son Etat de tutelle se mesure en fonction de la prospérité locale propre. D'après ce qui précède celle-ci se comprend comme ouverture sur l'extérieur, seul moyen d'exploiter ce qui paradoxalement fut un facteur d'isolement au cours des temps lorsque « l'âge d'or, vers le règne du bien » n'était pas venu : sa place naturelle dans les échanges que lui offre sa situation au pied des Alpes et son débouché maritime.

BEAUSOLEIL
CITÉ COSMOPOLITE
1880-1930

Laurent DELPIANO

Les historiens ont pour habitude de présenter certaines villes méditerranéennes comme un espace cosmopolite[1]. Certains chercheurs mettent en avant la particularité de ce modèle du fait d'un riche passé historique. En effet cette zone fut le point de rencontre des religions et des grandes civilisations, avec notamment d'important échanges économiques assurés par les villes portuaires[2].

Dans le même temps, il est difficile de définir la notion de cosmopolitisme. Celle-ci apparaît complexe et riche de significations diverses. Sociologues, historiens, philosophes ont une approche nuancée, sa définition semble être liée aux perceptions de l'homme : Socrate, les stoïciens, Kant évoquent l'universalité de l'espèce humaine. L'analyse du sociologue allemand Georg Simmel nous indique que dans une situation cosmopolite, c'est avant tout la figure de l'étranger qui domine ou encore celle du philosophe écrivain Pascal Bruckner, pour qui ce terme signifie le fait d'apprendre la culture des autres, tout en approfondissant la sienne.

Nous n'avons pas vraiment d'écrits évoquant exclusivement le cosmopolitisme. Seul l'ouvrage de Peter Coulmas s'est attaché à décrire une histoire du cosmopolitisme de ses origines à nos jours. Il y voit à travers ce terme le « produit de trois facteurs : unité, paix, liberté. »[3]

Pour les historiens, cette notion renvoie plutôt à un concept de melting- pot, surtout vers la fin du XIX^{e} siècle, où ce terme devient à la mode, notamment pendant la Belle Epoque ceci faisant référence à un brassage de population dans des contextes de développement économique urbain où le tourisme est en plein essor. Ici, ce vocable décrit plutôt une forme positive, mais il peut aussi avoir un aspect négatif, en particulier avec le nationalisme qui y voit la volonté d'une domination étrangère. Peter Coulmas ajoute que : « Ce processus a pris de multiples nouveaux départs et revêtu des dénominations diverses qui traduisent des modifications et des nuances au niveau des principes et des intentions. Ce que l'on recherchait dans l'Antiquité sous le nom de cosmopolitisme s'est appelé à d'autres époques universalisme, internationalisme ou globalisme. »

De nos jours encore, le cosmopolitisme est considéré d'actualité. On le retrouve dans les processus politiques, économiques, et même idéologiques dans ce qu'on appelle la mondialisation. Par conséquent, ce mot peut être un terme scientifique ou idéologique, se trouvant en perpétuelle évolution historique. Ceci implique beaucoup d'interrogations : dans une situation cosmopolite, a-t-on obligatoirement un univers multiethnique ? A-t-on une coexistence ou une juxtaposition de population ? Est-il un vecteur d'intégration ? A-t-il un lien avec le communautarisme ? Est-ce que ce phénomène est pensé, volontaire ou résulte-t-il d'un contexte économique, politique échappant aux acteurs ? Est-il plus accentué où plus marqué à certain moment ? Le cosmopolitisme a-t-il un caractère épisodique, temporaire ou durable ?…

II apparaît cependant que l'idée de brassage de population est une indication majeure. Beausoleil semble être un exemple concret pouvant vérifier cette hypothèse.

Beausoleil est une jeune commune, créée en 1904. En conséquence, cette localité possède un passé qui n'est pas lointain, mais un passé méconnu de ses habitants, du moins pour les plus jeunes. En effet, peu d'ouvrages et de travaux traitent de cette commune.

Pourtant, Beausoleil possède certaines particularités par rapport à d'autres localités du littoral : tout d'abord, cette ville est née d'une part, grâce à l'explosion économique de la principauté de Monaco, d'autre part grâce au nombre important d'immigrés. Mais, il semble surtout qu'elle revêt tous les aspects pouvant décrire cette notion de cosmopolitisme, c'est à dire

---

[1] Voir les travaux de : Robert Ilbert , *Alexandrie, un modèle éphémère de convivialité,* collection Autrement, n°20, 1992. Annie Benveniste, *Salonique, ville cosmopolite au tournant du 19e siècle,* cahiers de l'Urmis, n°8, décembre 2002. Marie-France Attard-Maraninchi et Emile Termine *Migrance : Histoire des migrations à Marseille,* tome 3 *Le cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres,* édition Edisud, 1990.

[2] Nous pouvons citer comme exemple Tanger, Marseille, Salonique, Alexandrie…

[3] Emmanuel Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolite,* 1784.

Georg Simmel, *Métropoles et mentalité.*

Pascal Bruckner, *Le Vertige de Babel,* Paris, Arléa, 2000.

Peter Coulmas, *Les citoyens du monde : Histoire du cosmopolitisme,* traduit de l'allemand par Jeanne Etore, collection Albin Michel, Idées, 1995.

l'aspect social, culturel, politique, et peut être même religieux. En effet, Beausoleil a connu une forte immigration italienne. C'est également une station climatique, sorte de satellite de Monaco où cohabitent les riches hivernants venant se détendre aux spectacles, aux jeux… De plus, dans l'entre-deux- guerres, la ville a subi une agitation politique avec notamment des heurts entre communistes et fascistes.

L'objet de ce travail consiste à explorer les mécanismes, les effets positifs et négatifs d'un univers multiethnique à travers des indicateurs qui sont donc d'ordre social, politique, culturel…

● La présence étrangère à Beausoleil

Au milieu du XIX^{e} siècle, au moment de la révolution industrielle, commence une immigration massive. En 1851, premier recensement où figurent les étrangers, on dénombre 381000 étrangers en France, ces effectifs seront toujours à la hausse, ils atteindront en 1931, 2 700 000 allogènes soit 6,58% de la population totale. L'arrivée en masse de la colonie italienne commence véritablement après 1860, avec 100 000 individus vers 1870, 163 000 en 1876, 240 000 en 1881, 286 000 en 1891 et 330 000 en 1901. En 1911, les Transalpins constituent 420 000 personnes soit 36% du total des étrangers résidant en France et plus de 1% de la population globale de l'hexagone. Ce fort taux s'explique par le fait que la France possède un faible accroissement naturel de sa population et un besoin croissant d'une main d'œuvre non qualifiée. A l'inverse l'Italie connaît une forte croissance démographique et dans le même temps un sous-développement économique. Dès lors ce phénomène souligne l'impossibilité pour les Italiens de trouver du travail dans la Péninsule. Il en résulte une montée du chômage et de nombreuses difficultés tant sur le plan financier que moral. La précarité et la perspective de trouver un emploi en France explique, en partie, cette immigration italienne, notamment à la fin du XIX^{e} siècle et après la première guerre mondiale.

Ce flux d'immigrés se fait ressentir particulièrement dans le département des Alpes-Maritimes du fait de l'interpénétration géographique, et d'une histoire commune. Le département détiendra le record d'étrangers par rapport au reste du pays : les effectifs des allogènes oscillent alors entre 100000 et 150 000 personnes, et les Italiens représentent en moyenne les trois quart d'entre eux, soit environ un quart de la population totale[4] : (voir tableau ci-dessous)

Années de recensement	1921	1926	1931	1936
Population totale des Alpes-Maritimes	357 749	435 253	493 376	513 714
Population totale étrangère	99 650	149 295	145 080	113 645
Populations italiennes	75 649	104 419	99 600	83 275

Nous retrouvons ces proportions dans des villes comme Nice[5] ou Menton.
Beausoleil ne déroge pas à cette tendance, comme nous le démontre le tableau ci-dessous :

[4] Ralph Schor, *Les étrangers dans la ville : le péril italien dans les agglomérations des Alpes-Maritimes de 1919 à 1939,* Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice, n°25. 1975.
[5] Paul Caramagna, *Les Italiens à Nice dans l'entre-deux-guerres,* mémoire de maîtrise *Nice 1974.*

	Nbre de maisons	Nbre de Français	Nbre de d'Italiens	Nbre d'étrangers non Italiens	Nbre total d'étrangers	Nbre total d'habitants
1872	48	105	58	79	137	242
1886	143	217	env. 760	env. 80	840	1057
1906	479	1759	4271	314	4585	6344
1921	586	3179	4619	520	env. 5139	8315
1926	764	env. 4000	env. 7000	env640	7648	11648
1931	919	6064	5980	env. 1003	6987	13051
1936	1036	6649	4828	349	5177	11826

La première remarque que l'on peut faire sur cette évolution est que l'arrivée en masse des Transalpins commence à la fin des années 1870 début 1880. Par la suite, leur nombre continuera d'augmenter[6] jusqu'en 1926. Ce n'est qu'à partir des années 30, que la proportion de la colonie italienne régresse. Leur part, par rapport à la population de la commune, sera jusqu'aux années 30 toujours supérieure. En 1926, plus d'un habitant beausoleillois sur deux est Italien[7]. A titre de comparaison, le pourcentage de la population française est : en 1886 de 24,1%, en 1906 de 28%, en 1921 de 38% et en 1926 de 34%. Il faut attendre 1931 pour trouver un équilibre de 46% entre les Français et les Italiens[8]. A partir de là, la colonie française prend le pas sur l'Italienne : nous comptons en 1936, 56% de français contre 41% d'Italiens[9]. Ceci s'explique, principalement, par la mauvaise conjoncture économique et politique qui touche la France. La montée du chômage entraîne le gouvernement à mettre en œuvre des mesures de protection de la main d'œuvre française. Mais la cause majeure de cette baisse des effectifs italiens est l'augmentation massive des naturalisations régularisant la situation des étrangers.

Après avoir mis en évidence leur importance démographique dans la commune de Beausoleil, il est intéressant d'analyser la répartition, ainsi que l'évolution dans les différentes rues, avenues, quartiers de la ville en 1906, et 1921[10]. Le premier constat général est que la répartition des différentes nationalités au sein de Beausoleil est assez hétéroclite. On ne peut pas affirmer qu'il y ait exclusivement dans telle ou telle rue (ou quartier), une nationalité particulière. En 1906, sur les 11 lieux, 9 possèdent une grande majorité d'Italiens. Dans le quartier de Fondivina on trouve un équilibre. A l'inverse, dans le boulevard du Midi, les Français sont supérieurs en nombre. Ceci peut se comprendre par le fait, que ce boulevard est une frontière avec la Principauté de Monaco.[11] On peut relever aussi, trois endroits très « populeux » et italianisés : nous avons le boulevard de la Tour[12]. Cet endroit correspond au centre historique de la commune, appelé le quartier du Carnier. Ensuite, nous trouvons le Chemin de la Turbie et enfin, le quartier des Monéghetti. Cependant le territoire de Beausoleil est soumis à une évolution. Des lieux fortement italianisés deviennent au fil du temps de plus en plus francisé, de même le centre historique devient une zone plus cossue.

[6] Ici on ne prend pas en compte les effets de la première guerre mondiale. En 1911 le nombre des Italiens semblerait atteindre les 5000, alors qu'en 1921 il est de 4565. La première guerre mondiale aurait pour conséquence de limiter et de faire partir quelques personnes, sans doute des hommes pour la plupart, partis pour la guerre et de porter un coup d'arrêt à l'économie notamment l'emplois saisonniers.
[7] 60% des Beausoleillois sont Italiens.
[8] A cette date les français sont même supérieurs en nombre que les Italiens.
[9] *Idem*.
[10] Voir en annexe: 1906, 1921.
[11] Cette position fait de ce lieu un endroit huppé, avec des prix fonciers élevés, ce qui explique la majorité française plus privilégiée financièrement, que l'on retrouve en 1921 et 1931.
[12] Actuel boulevard de la République.

Spéculation foncière, urbanisation, conjoncture politique et économique ont déplacé la zone populaire qui était juxtaposée à Monaco. Ce qui n'était avant qu'un endroit sans aucune importance, devient une des artères principales de la ville. Les artères principales dont une grande partie du centre sont désormais dévolus à la population plus riche. C'est notamment le choix des orientations voulues par le maire Camille Blanc[13].

L'étude de répartition, est un point essentiel à la vérification de la permanence, de la présence italienne sur le sol turbiasque. Les tableaux sur la composition par sexe, montrent un relatif équilibre entre le sexe masculin et le sexe féminin. En effet, en 1906, on compte environ 2 172 hommes contre 2 075 femmes, soit 51% contre 48%. De même, en 1931, on dénombre 3 066 hommes et 2 884 femmes, ce qui nous donne un rapport équivalent à celui de 1906, avec un pourcentage de 51,5% pour les hommes et 48,5% pour les femmes. Cependant, en 1921, la présence féminine est légèrement supérieure à celle des hommes, avec 51% contre 49%, soit 2 332 individus féminins contre 2 273 hommes. Logiquement, étant donné que la colonie italienne est une population migrante, le nombre d'hommes aurait du être largement supérieur à celui des femmes. L'homme est plus mobile, plus apte à se déplacer que la femme qui reste plutôt dans le village d'origine. Cette dernière est considérée comme un élément de fixation. Nous sommes donc en présence d'une colonisation massive, et ceci démontre que la colonie italienne est très bien implantée et enracinée à Beausoleil du fait d'un caractère ancien et de la proximité de la frontière. Cet équilibre de la répartition des sexes se perçoit dans les divers endroits de la ville, où on a peu de grands écarts. On se trouve face à une implantation d'emblée définitive. Ce point est une caractéristique importante de cette colonie.

La pyramide des âges de 1906 comporte une base élargie et un sommet rétréci. Cette observation révèle la présence d'une population plutôt jeune. En effet la proportion des jeunes représente 41%, soit 1 753 individus. Celle des adultes s'élève à près de 54%, soit 2 300 personnes avec un peu plus de 3,5 % pour les plus âgés, soit 156 personnes.[14] Ces chiffres soulignent l'importance numérique des jeunes mais surtout celle d'une population adulte. En fait, c'est la caractéristique d'une population migrante à la recherche d'un emploi et il est tout à fait normal qu'on trouve une prépondérance d'individus adultes : ce sont eux qui sont en âge de travailler. De plus, Il apparaît que l'élément féminin est numériquement plus important que celui des hommes chez les moins de trente ans. Immigration familiale, implantation, enracinement, population jeune, mixité des sexes, capacité de renouvellement assuré, vitalité de la colonie italienne donnent à Beausoleil un héritage démographique important pour son avenir.

La majorité des emplois qu'ils occupent sont peu valorisants et surtout pénibles.[15] L'Italien a l'image d'un travailleur robuste, dur à la tâche et en même temps docile. De ce fait, ils sont plutôt mal payés. C'est donc une main d'œuvre appréciée par les patrons et les employeurs. Une autre remarque peut être faite sur l'évolution dans les différents secteurs : en 1886, les trois secteurs d'activités sont plutôt bien représentés avec 27% pour le primaire, 34% pour le tertiaire et 39% pour le secondaire. Par la suite, lors de la forte urbanisation de Beausoleil, le secondaire, en 1906, emploie plus d'un Italien sur deux. Puis, c'est au tour du tertiaire d'être le secteur le plus important avec 62% en 1921. Cette augmentation correspond au développement de la fonction d'accueil de Beausoleil, où le tourisme a favorisé le développement du tertiaire.

En 1886, les autres nationalités vivant à Beausoleil représentent environ 80 individus, majoritairement des Monégasques du fait de la proximité de la frontière. En 20 ans, ce nombre va être multiplié par 4, ce qui nous donne, en 1906, le chiffre de 314 personnes. Il continue d'augmenter sans interruption[16], avec 520 individus, en 1921. Augmentation légère puisqu'en 1926 on en dénombre à peu près 648, puis ce phénomène s'accélère et semble même dépasser la

[13] Camille Blanc (1847-1927), premier maire de Beausoleil (1904-1925) et président de la SBM.
[14] Notons que le pourcentage d'indéterminé se chiffre à 1,5 %.
[15] Voir tableau en annexe.
[16] Nous ne prenons pas en compte leur nombre durant la première guerre mondiale car il est difficile d'en avoir une idée précise. Certains ont du quitter la ville, mais celle-ci a accueilli des réfugiés.

barre des 1 000 en 1931, avant de chuter à 349 individus, soit une baisse de 65,5%. Que ce soit sur le plan départemental ou communal, les étrangers non Italien sont certes en minorité numérique mais tout de même implantés dans des villes situées en bords de mer.

Leur origine est surtout européenne. En effet, sur les 14 nationalités recensées en 1906, on compte 11 nationalités d'origines européennes, les Russes étant comptabilisés comme des Européens. Les trois nationalités restantes proviennent du continent Américain : on dénombre 6 individus des Etats-Unis,1 Argentin et un 1 Brésilien. En 1931, époque où la population étrangère atteint semble-t-il son maximum, on dénombre 35 nationalités différentes, de tous les continents. Nous avons 22 pays européens, 1 pour l'Amérique du nord, 5 pour l'Amérique du sud avec le Brésil, l'Argentine, Cuba, le Mexique, et l'Uruguay, l'Afrique avec comme pays l'Egypte, l'Océanie avec l'Australie, et enfin, l'Asie où l'on trouve la Chine, le Japon, la Perse, la Turquie.

Même si numériquement ces allogènes n'atteignent pas les Transalpins, on est tout de même en présence d'une mosaïque de diverses nations. Ce constat est une composante nécessaire, afin de favoriser un univers cosmopolite.

On trouve parmi eux 51,5% d'hommes et 48.5% de femmes. La communauté monégasque avec un nombre de 99 contre 75 pour les femmes. Mais à l'inverse, on compte six nationalités où l'essentiel des individus est de sexe féminin. C'est le cas pour les Américains, les Anglais, les Autrichiens, qui ont respectivement quatre éléments féminins pour un masculin. De même pour les Russes, qui comptent 7 femmes sur 10 personnes et les Suisses avec 20 hommes contre 24 femmes. Il est difficile de faire un constat sur la répartition des différents sexes sur l'ensemble de la commune, du fait de leur faible présence numérique. Elle ne semble obéir à aucune règle particulière, contrairement aux Italiens chez qui les lieux ayant une majorité féminine étaient caractérisés par l'ancienneté de l'endroit. Les ressortissants de pays en majorité de sexe féminin ont une fonction, sans doute, différente dans l'économie de Beausoleil. De plus, nous n'avons pas pu déterminer si ces personnes étaient de passage ou non et combien de temps elles ont résidé à Beausoleil. Mais la régularité et voir même la hausse des effectifs par rapport aux autres recensements illustrent bien que leur installation à Beausoleil était, à défaut d'être sans doute définitive, de longue durée.

L'observation de cette pyramide des ages[17], signale la présence d'une population plutôt âgée. La population jeune (0- 20 ans) représente 90 individus soit 31,5% des étrangers. Le groupe le plus important est celui des adultes (21-60 ans), dont le nombre s'élève à 170 personnes, soit 60%. Le nombre de personnes âgées (de plus de 60 ans) est assez minime avec un taux de 8,5%. Le nombre important d'adultes en âge de travailler laisserait présager pour l'avenir une colonisation de masse qui serait en retard de 30 ans par rapport aux Italiens, mais leur faible présence numérique par rapport aux Français et aux Transalpins dans les recensements de 1921 et 1931, nous indique qu'il n'y a pas eu un tel phénomène.

On compte pour 1906, 168 étrangers inactifs contre 128 actifs. Ce fort nombre d'inactifs s'explique, tout d'abord, comme pour les Italiens, par la présence de femmes. Sur les 168 inactifs, 115 sont de sexe féminin. La catégorie la plus importante est celle des « sans profession », sur ces 95, 61 sont des femmes. Ensuite, on trouve des ménagères aux nombres de 24, soit 14,5% des inactifs. De même, on relève des écoliers au nombre de 4 ainsi que 4 propriétaires. Sur ces huit individus, la moitié sont des femmes.

Mais la différence se situe sur le nombre important d'individus rentiers. Ceci semble montrer que ces étrangers sont plutôt aisés, notamment pour la Russie, l'Autriche, l'Amérique, l'Angleterre, le Danemark et la Hollande.

Ces étrangers ont un rôle économique différent de celui des Italiens. Ces derniers étaient plutôt utilisés pour des tâches pénibles qui en rebuteraient plus d'un, tandis que ces étrangers sont déjà, semble-t-il, plus aisés financièrement. Les seules communautés ressemblant, du moins au point de vue économique, aux Italiens sont les Monégasques et à un degré moindre les Suisses.

[17] Voir en annexe.

D'ailleurs, la grande majorité des Monégasques résidant à Beausoleil ont des noms d'origine italienne.

Il en résulte, une population cosmopolite où les étrangers constituent le plus fort contingent d'habitants dans la ville. La figure de l'étranger domine à Beausoleil.

● Un cosmopolitisme populaire

Dans les années 1880, la présence allogène se fixe sur les territoires de La Turbie. Elle est plutôt mal perçue par l'administration mais également par les populations autochtones.

Le développement de Monaco est un élément prépondérant de la naissance de Beausoleil. Face au besoin d'une main d'œuvre bon marché, les Italiens arrivent en masse. Ils se fixent à la périphérie de la principauté dans les territoires dits de la Basse-Turbie. On doit insister sur la réussite économique et l'essor de Monaco. Le 31 Mars 1863, est créé la Société des Bains de Mer et celle du Cercle des Etrangers de Monaco, plus connu sous les initiales de la S.B.M. Cet organisme va permettre à Monaco, non seulement de faire face aux dettes mais également de dégager des ressources nouvelles[18]. Cette effervescence de grands travaux a pour effet d'attirer des populations alentours, la main d'œuvre étrangère afflue[19]. Par conséquent, la toute puissance monégasque, par son rôle de pôle d'attraction, attire de nombreuses familles étrangères à la recherche d'un emploi, mais ne les intègre pas dans sa ville car elle les repousse dans les territoires voisins en l'occurrence ceux de La Turbie. Par ce constat, Beausoleil fait figure de cité dortoir pour le compte de la Principauté. En effet certains n'hésitent pas à affirmer que la commune est « plutôt une cité ouvrière » ou « un quartier franchement populaire », ou encore « une ville prolétaire ». Cette image de dépendance envers Monaco lui colle encore de nos jours[20].

L'expansion de Monaco a plutôt des conséquences néfastes pour la commune de La Turbie. Celle-ci vit difficilement cette fin de XIX^{e} siècle. André Franco l'a bien analysé dans son ouvrage[21]. D'après lui, les Turbiasques « continuent de mener une vie paysanne ancestrale. Mais désormais le temps du splendide isolement rural est révolu ».

L'administration, les politiques turbiasques n'ont pas su gérer ces grands changements issus de la modernité[22]. L'économie turbiasque traverse une mauvaise phase. La commune connaît des difficultés d'adaptation et de modernisation. Ce repli sur soi ne facilitera pas l'acceptation de nouveaux arrivants. En effet, nous assistons plutôt a des situations de rejet. Des problèmes verront le jour avec les habitants de la Basse-Turbie car les Turbiasques voient d'un mauvais œil ce développement de population. Cette augmentation démographique dépasse largement celle de La Turbie : en 1891, on compte 3434 habitants dont 1 100 pour le chef-lieu, de même, en 1901, sur 7 566 individus seulement 1 139 habitent le chef-lieu. Nous retrouvons cette vitalité démographique dans le nombre d'électeurs potentiels : à la fin du XIX^{e} siècle, ces quartiers inférieurs comptent 400 électeurs, tandis que La Turbie en compte 300[23]. Cette hausse

[18] On passe de 70 000 visiteurs en 1867 à 174 000 en 1870.
En 1868 le produit des jeux est de 2 000 000 de francs, il passe en 1879 à 10 000 000.

[19] En 1875, d'après André Franco, au moins un millier d'ouvriers travaillent pour le développement de Monaco.

[20] Dans un article de Nice-Matin au sujet de poursuites contre un ancien maire de Beausoleil, daté du 2 juin 2003, l'auteur parle de « commune dortoir de Monaco ».

[21] André Franco, *La Turbie source et terroir,* collection « Les Régionales » édition Serre p.266.

[22] Des conflits vont surgir avec la Principauté. Un premier portera sur le détournement de l'eau afin d'alimenter Monaco. Le rattachement à la France profitera plus à la Principauté : le train arrive en 1868, la nouvelle route nationale joint Nice et Monaco. Ces nouvelles voies d'accès ont un impact négatif sur l'économie de La Turbie. Cette dernière est de moins en mois considérée comme une zone de passage. Enfin, l'économie turbiasque est fondée sur l'oléiculture, malheureusement celle-ci est en crise.

[23] Même constat si l'on compare les naissances : en 1903, le chef-lieu a enregistré 37 naissances, tandis que le quartier du Carnier en a 167. De même, entre 1870 et 1877, nous relevons une moyenne de 40 naissances sur l'ensemble du territoire de La Turbie, alors qu'entre 1887 et 1894, période où la croissance démographique des quartiers inférieurs est très importante, nous constatons une moyenne de 143 naissances. Cet aspect continue de se

de population échappe totalement aux contrôles de l'administration turbiasque et même monégasque. On voit alors une urbanisation incontrôlée et anarchique qui inquiète les élus turbiasques. En effet, lors des conseils municipaux, ils n'hésitent pas à montrer du doigt ces quartiers. De plus du fait du mauvais état financier de la commune, cette dernière ne peut pas satisfaire les demandes des habitants, comme par exemple, l'établissement des services publics. Une autre délibération municipale[24], celle de 1894, sur la construction d'une église au Carnier, nous le démontre bien. « Pour le moment cette question, entraînerait des dépenses que la commune ne peut supporter (…), ce qui avec les charges créées par les écoles et par le service de balayage, engloutirait à brèves échéances tous les fonds communaux. »

Il en résulte que, les habitants de La Turbie semblent ressentir un sentiment d'intrusion et de violation de leur territoire. De là, naît une certaine méfiance, un mécontentement, un climat de suspicion, sans pour autant constater des dégénérations de violences.

L'état sanitaire déplorable dans lequel se trouvent les immigrés, est un problème récurrent, touchant toutes les villes accueillant massivement des étrangers. Ce constat s'applique tout particulièrement à Beausoleil et à sa zone avant son érection en commune autonome. Ce lieu de vie est déplorable pour les Transalpins. Il est difficile d'imaginer ce qu'était avant le territoire de la Basse-Turbie, et notamment le quartier du Carnier considéré par Yvan Gastaut[25] comme « un habitat de type bidonville ». Dès 1881, la municipalité de La Turbie s'inquiète déjà de ces problèmes : insalubrité des habitats mais aussi de la rue. A cette époque, on ne trouve pas de toilettes, de gouttières, d'égouts, de canalisations pour les eaux pluviales. De même, les routes sont en terre et il n'en existe pas de dépotoir. Tout est jeté dans la rue : détritus, ordures de toutes sortes, fumiers, matières fécales. Les nuisances que cela peut provoquer sont d'ordre visuel et olfactif. La municipalité tente d'améliorer ce manque d'hygiène. Dans certains arrêtés, il est dit de désinfecter les habitats avec de la chaux, d'enterrer profondément les immondices, de ne plus les entasser près des maisons…Mais ces efforts restent limités, car les arrêtés ne sont pas respectés et les moyens mis en place par la municipalité restent insuffisants[26].

L'autre péril, hantise de l'administration qu'elle soit préfectorale, turbiasque ou beausoleilloise, est le risque épidémique. Les premières mesures, outre celles contre la saleté, pour combattre les infections sont la lutte contre des animaux malades présentant, par exemple, des symptômes de la rage. Dans le cas de maladie infectieuse comme le choléra, fièvre typhoïde, diphtérie, il faut d'après l'arrêté du 30 juin 1893[27], le signaler à la gendarmerie, et en cas décès procéder d'urgence à l'inhumation, puis désinfecter les habits, mobiliers, literie, etc.

Cet univers fait tâche face à la propreté de la Principauté. D'ailleurs cette dernière s'inquiète. Voici une correspondance entre le Gouverneur de Monaco et le préfet[28], datant du 23 mai 1896 : « A la veille de la période des chaleurs, mon attention a été appelée sur les mesures d'hygiène générale destinées à prévenir les maladies contagieuses que jusqu' à ce jour on a pu éloigner de la Principauté et de ses frontières. Déjà les années précédentes vous avez autorisé volontiers les services de balayage du gouvernement princier à opérer dans le quartier français du Carnier. Je pense que vous ne verrez pas d'inconvénient à ce que, cette année, on procède de la même façon. »

Ces questions d'insalubrité sont des problèmes importants dans l'histoire de la ville. Sous l'impulsion de son maire, Camille Blanc, ces derniers s'estompent vers 1910, mais le manque d'hygiène dans les parties les plus pauvres du Carnier continuèrent jusqu'au milieu des années

---

vérifier après la création de Beausoleil, puisque en 1905, nous notons 170 naissances pour 96 décès et en 1906, 169 naissances pour 97 décès.

[24] A.D.A.M, E84 /1D47

[25] Yvan Gastaut, Ligures et Piémontais du Tonkin à Beausoleil 1880-1930, *Cahiers de la Méditerranée*, juin 1999, p.119 à 129.

[26] Il faut attendre juin 1893 pour qu'un service de balayage public soit mis en place et 1900 pour que la mairie fixe des dépôts.

[27] A.D.A.M, E dépôt 84 2 D 12.

[28] A.D.A.M, Fonds de la Préfecture, 2 O 1213.

trente[29]. Ce type de bidonville renforce l'image de quartier ghetto, clos, enclavé dans le centre urbain de Beausoleil, même si cela n'est pas tout à fait vrai. De plus, il souligne les clivages sociaux. On a, d'un côté, les « riches » résidents soucieux d'avoir une bonne hygiène et de l'autre, les « pauvres », en l'occurrence les immigrés italiens dont les tracas quotidiens délaissent la question de l'hygiène et favorisent ainsi l'image d'une zone insalubre et dangereuse.

Après les problèmes d'insalubrité, un autre point touche particulièrement les Italiens. Ce point est la délinquance. Dans un rapport sur l'organisation de la police à Beausoleil écrit par le commissaire de police Susini au maire Camille Blanc, on peut lire des passages évoquant ces Italiens[30] : « A part nos riches hivernants, le reste de nos visiteurs n'est pas précisément de mœurs très paisibles (…) Mais cela ne va pas sans fêtes nocturnes, sans chants et tapages et parfois sans rixes. Ils nécessitent une surveillance de tous les instants pour prévenir les troubles (…). Avec les ouvriers du bâtiment aux mœurs moins policés, à l'éducation rudimentaire, les occasions de disputes surgissent très souvent. »

Tous ces délits contribuent à donner une image négative de l'Italien, dans la mesure où l'opinion publique assimile les délinquants à des Italiens. La violence est malheureusement présente, notamment dans les quartiers en majorité transalpins. Ceci s'exprime, comme nous venons de le voir, par des disputes familiales, de voisinage, des rixes lors de bals liées à l'alcool ou pour des histoires de femmes. En outre, la forte présence de jeunes alimente ces faits. Les bandes favorisent les altercations entre jeunes de différents quartiers et différentes villes. Pour accentuer le tout, il semble qu'il existe une criminalité organisée liée aux réseaux de prostitution ou autres. Ces exemples nous donnent une mauvaise image de Beausoleil, représentations qui laisseraient apparaître que certains lieux au sein de la ville, seraient des zones de non-droit.

Malgré cette mauvaise vision, il existe également de fortes solidarités. En effet, les quartiers du Carnier ou Tonkin ne sont pas réduits à une zone de ghetto, et de non-droit. Vu le nombre de rapports de police, cela nous indique bien que des opérations y sont menées. On relève différentes sortes de solidarités et d'entre aide, cela peut se passer au sein de la famille ou par rapport au village d'origine. Il y a également différentes œuvres de charité qu'elles soient municipales[31] ou de l'initiative d'une personne. De plus, le Carnier est un formidable espace de convivialité où le quartier devient un univers de jeux pour les enfants. Même pour les adultes qui s'adonnent à la morre ou la scopa[32]. Des lieux de rencontres étaient privilégiés, que ce soit le lavoir public ou les débits de boissons. Ces derniers n'étaient pas tous hors la loi. On pouvait se réunir, boire, discuter, danser et chanter. Yvan Gastaut relève toutes sortes de spectacles comme, par exemples, le *piccolo circolo rosso* qui vient tous les mois de juin à Beausoleil, ou encore, des soirées *a stornelli*, spectacles d'accordéonistes[33]. Enfin, tous ces problèmes semblent s'estomper sous les actions de Camille Blanc et de son administration.

A partir des années vingt, deux grandes tendances sont présentes à Beausoleil, ce sont les fascistes et les anti-fascistes. Ces deux oppositions vont, par moment, donner lieu à des affrontements plus ou moins graves, suivant le contexte politique local et surtout international.

Les associations de secours et d'entre aide mutuelles sont présentes à Beausoleil. Dès 1901, on trouve des comités Italiens de bienfaisance installés au Carnier. Même si ces derniers sont normalement dégagés d'obligation politique, il existe, néanmoins, un certain rattachement à la politique du pays d'origine. Cette neutralité va vraiment disparaître au fur et à mesure que le fascisme prendra son essor. La plus importante de ces sociétés de bienfaisance est sans conteste la

[29] En 1910, le rapport Raffaelli soulève encore des problèmes d'hygiène au Tonkin. De même en 1931, où on parle de « masures vétustes ».
[30] Archives de la S.B.M fond de Beausoleil.
[31] Tous les ans durant la période de Noël, la S.B.M organise une soirée de charité en faveur des nécessiteux de Beausoleil. A cela s'ajoute des dons, comme en Octobre 1905, Camille Blanc offre 500 francs.
[32] la morre est un jeu où 2 adversaires s'affrontent. Chacun doit montrer en même temps un chiffre avec ses mains et doit crier un autre chiffre qui doit correspondre à celui de son adversaire. La scopa est un jeu de carte.
[33] Yvan Gastaut, *Ligure et Piémontais…, op. cit.* p.124.

Société Dante Alighieri[34]. Outre la Dante Alighieri, d'autres associations sont créées afin de venir en aide aux Transalpins. Mais, ces dernières sont sous la direction de partisans du fascisme. Dans les années trente, une organisation voit le jour, sous le nom de *Gruppo Giovanile* pour les jeunes des deux sexes de 8 à 18 ans. Elle a succédé au *Giardino d'Infanzia,* sorte d'école fasciste déguisée où les enfants recevaient, en dehors de leurs cours, une éducation paramilitaire. Pour les adultes, vers le milieu des années trente, on relève cinq associations qui, pour la majorité, sont militarisées avec : L'Union Italienne, présidée par Cristiani Charles ; L'Association Nationale des Anciens Combattants, dont le président est Capitolo ; L'Association Nationale des Mutilés Italiens, avec à sa tête Bafico Ange ; Société de Secours Mutuels des Militaires en Congé[35], présidé par Caselli Paolo, et enfin L'Association Nationale des Anciens Chasseurs Alpins Italiens, avec Novaro comme président.

Les fascistes, afin d'étendre leur propagande et leur influence à l'étranger par le biais de leurs émigrés, s'appuient principalement sur trois services : les sociétés de bienfaisance, les corps consulaires et les fasci[36]. Fin octobre 1922, un parti fasciste est créé à Monaco au domicile de son fondateur et animateur, le docteur Ferriani, homme de confiance du Duce et francophobe. Ce dernier, quelque mois après celui de Monaco, fonde en mars 1923 un autre parti fasciste à Beausoleil[37]. En octobre 1923, il fonde un an après la prise du pouvoir de Mussolini en Italie, *La Casa Italiana*. Cette dernière est, en quelque sorte, le siège de la colonie italienne à Monaco. Elle concentre les groupements italiens de la Principauté[38]. Même si elle opère surtout à Monaco, *La Casa Italiana* exerce une influence à Beausoleil. Le 11 février, une agence consulaire, autre pilier du mouvement fasciste, ouvre dans la ville, sous la direction d'un capitaine de carabiniers Bernini. De plus, vers la fin de l'année 1929, Ferriani souhaite recréer un fascio à Beausoleil. Pour cela, il intervient auprès de son ami Parini qui est le directeur général des Faisceaux italiens à l'étranger. Des entrevues ont lieu, en décembre 1929 entre Parini (secrétaire des *fasci all' estero*), le marquis Incontri (chargé de réorganiser sur de nouvelles bases le *fascio* de Nice et de créer celui de Beausoleil), et Bernini (l'agent consulaire d'Italie à Beausoleil), mais apparemment sans résultat puisqu'il faut attendre novembre 1934 pour que le *fascio* de Beausoleil soit ressuscité.

Les événements de juin 1923 sont très importants puisqu'ils portent un rude coup aux fascistes de Beausoleil, mais aussi parce que c'est un des premiers incidents graves dans les Alpes-Maritimes. En même temps que se forme le défilé fasciste, les anti fascistes composés en majeure partie de communistes avec à leur tête Virgile Barel[39] entendent protester contre la bénédiction du *galliardetto*[40] et cette manifestation qu'ils considèrent comme anti-républicaine.

---

[34] Celle-ci est rattachée à un organisme politique possédant le même nom, situé à Rome. Le but de cette organisation est de diffuser la langue et la culture italienne. Mais d'autres points sont énoncés comme : éveiller les sentiments de générosité et de patriotisme, de maintenir vivace entre Italiens l'amour de la patrie et également de construire des écoles en territoire étrangers. Ce désir de sauvegarder un esprit d'italianité n'est pas bien vu aux yeux des autorités françaises, d'où une surveillance accrue de cet organisme, surtout lorsque des membres, tels que Brida (pro italien président de l'association), sont hostiles à la France.

[35] Un rapport du commissariat spécial de Beausoleil daté de novembre 1926 (4M 381) nous donne quelques précisions sur cette association. Il est dit que cette dernière a été fondée en 1910, elle n'accepte que les Italiens ayant fait leur service militaire, elle compte à cette date 196 membres et est dégagée de questions politiques, d'ailleurs dans ses adhérents on trouve des fascistes et des antifascistes.

[36] Les fasci sont les partis fascistes.

[37] Cette section comprend, en 1923, 300 membres, puis après les incidents de juin 1923, elle fut mise en veilleuse pour quelques années, obligeant le parti fasciste à se replier à Monaco. Dès lors, le nombre de ses adhérents chuta à moins de 40 membres.

[38] A savoir, une section de bienfaisance, qui a pour but d'aider les indigents italiens, de faciliter le travail et le rapatriement, seulement accordés à ceux inscrits au fascio. La section éducative s'occupe de répandre la culture fasciste. La section sportive, quant à elle, procure aux Italiens la joie du sport. Enfin, la section des intérêts italiens s'attache à défendre les intérêts des commerçants et industriels Italiens.

[39] Dominique Olivesi, *Virgile Barel,* Serre, Nice, 1996.

[40] Fanion fasciste.

Les forces de l'ordre essayent tant bien que mal de calmer les ardeurs, mais de nombreux fascistes venant de Vintimille sont armés de cannes plombées, de casse-têtes, et de revolvers. Des injures fusent, la surexcitation et la confusion ne cessent d'augmenter. Des bastonnades commencent à éclater. Finalement, les fascistes se sont retirés par une ruelle descendant vers la Principauté. Des frictions, des incidents plus ou moins graves continuèrent entre fascistes et antifascistes, signe d'une activité politique importante.

Les Italiens ont manifestement joué un rôle précurseur dans la formation de mouvements syndicaux. Un rapport du commissaire de police Susini au maire[41], datant de mai 1906, évoque son inquiétude à ce sujet : « Quatre syndicats sont constitués ou en formation, dans chacun d'entre eux se trouve un noyau que les excitateurs étrangers se sont efforcés d'entraîner à l'action directe lorsque l'occasion favorable se présentera. (…) cette occasion se présentera sous la forme d'une grève qui est en voie de préparation. »

Ces syndicats peuvent donc faire pression à tout moment que ce soit sur le patronat, la mairie ou autres, comme le souligne un article paru dans *L'Echo de Beausoleil,* en avril 1906[42] : « Le mouvement ouvrier a pris, depuis quelques mois, une réelle importance à Beausoleil, toutes les corporations sont aujourd'hui syndiquées, ou en voie de l'être. C'est le seul moyen légal qui soit reconnu aux travailleurs pour répondre à l'insolence du patronat (…) »

Cependant, il n'apparaît pas qu'il y ait eu de véritables grosses agitations sociales. Ce qui est sûr, c'est que, lors de la poussée fasciste, la grande majorité des membres syndicaux s'opposent et luttent contre ce régime, étant donné que l'essentiel des adhérents sont de gauche et en l'occurrence communistes.

Les anti-fascistes comprennent diverses tendances, mais essentiellement axées à gauche. On a trois éléments importants. Le premier représente, surtout au milieu des années 20, les réfugiés politiques persécutés par le régime. Ils viennent trouver refuge et combattre le régime mussolinien en France. Ceux-ci sont appelés les *fuorusciti*, ils se regroupent dans des partis politiques français. Ensuite, l'autre élément, qui est le parti le plus représenté et le plus anti-fasciste, est sans conteste le parti communiste, avec comme figure locale le dénommé Volat[43], et surtout la figure emblématique régionale, Virgile Barel. Enfin, à côté de cela, nous relevons de nombreux groupements, associations, anarchistes et autres, luttant pour la même cause. Les moyens d'actions de ces antifascistes sont l'opposition physique, la propagande, avec la distribution de tracts et des campagnes d'affichages afin de grossir les rangs, notamment des communistes. Enfin, un dernier moyen d'action est l'organisation de réunions ou de conférences à Beausoleil. Comme nous pouvons le constater, les antifascistes et les fascistes essaient, du fait de nombreux ressortissants italiens, de les courtiser afin d'imposer leur idéologie.

Lors de la crise des années trente, la montée du chômage affecte l'Europe, dont la France[44]. Beausoleil n'échappe pas à ce phénomène. En effet, on trouve des chômeurs notamment dans l'hôtellerie et le bâtiment et la tendance continue à augmenter comme l'annonce un rapport de 1931[45] : « Il y a cependant une centaine de chômeurs et le nombre tend à augmenter quelque peu. » En janvier 1932, on en recense 180[46]. Devant cette recrudescence du chômage, l'étranger est vite montré du doigt, la population française montre des signes de xénophobie, de même à Beausoleil, comme le montre la lettre d'une particulière[47] : « (…) Il y a cependant tant de

[41] Archives de la S.B.M fonds de Beausoleil.
[42] A.D.A.M, journal, *L'Echo de Beausoleil,* du 29 Avril 1906 PR 280.
[43] Volat au début des années 30 est un communiste militant, chef de la section communiste du bâtiment comprenant 11 membres.
[44] En 1933 on relève 1,5 million de chômeurs.
[45] A.D.A.M, rapports des commissariats spéciaux de décembre 1931 4M 97.
[46] A.D.A.M, rapports des commissariats spéciaux du 1er janvier 1932 4M 97.
[47] A.D.A.M, main d'œuvre étrangère 10 M 20 lettre d'une patronne d'un salon de coiffure, Mme Beauquis, se plaignant de l'emploi de la main d'œuvre étrangère daté de octobre 1935.

Français qui cherchent du travail. Si on ouvre un journal c'est un écœurement de voir que les Français sont sans pain et que les postes sont occupés par d'autres et tous communistes. »

Le gouvernement dans le but de lutter contre ce problème met, par le loi du 10 août 1932, en application une politique du contingentement. Des quotas sont donc instaurés suivant les professions. Cependant, à Beausoleil, étant donné l'importance de la population transalpine, son économie s'appuie sur elle. De ce fait, la majorité des patrons prennent la défense de ces derniers, en prétextant l'impossibilité de les remplacer par des Français.

Au niveau économique, la colonie italienne a une place prépondérante. De même, au niveau politique, suivant le parti que l'on soutient, cela peut favoriser l'intégration dans la ville.

Naturalisations des ressortissants Italiens à Beausoleil			
Années	Nombre de naturalisations	Années	Nombre de naturalisations
1907	1	1923	6
1908	2	1924	1
1909	1	1925	3
1910	3	1926	29
1912	4	1927	85
1914	1	1928	94
1916	1	1929	69
1920	4	1930	106
1921	7	1931	132
1922	4	1932	7
Total		557	

Le nombre de naturalisations, jusqu'au milieu des années 20, reste assez faible. A l'inverse, entre 1926 et 1931 ce chiffre explose. Mais ce nombre de naturalisations n'est, en fait, qu'un détail puisqu'il ne prend pas en compte les enfants déclarés français dès la naissance. Le choix de se faire naturaliser français devait soulever des cas de consciences de la part des Italiens. Il est sûr que tous n'était pas attirés par les nouveaux codes que représentait la France. Certains l'ont fait sans doute par intérêt. Grâce à la naturalisation, il est plus facile de trouver un emploi, surtout dans les années 30, ou de trouver un logement, et ils ne sont plus sujets à l'expulsion.

Un dilemme encore plus important s'impose aux Italiens lorsqu' éclate la première guerre mondiale. Sans pouvoir émettre de chiffre précis, de nombreux Italiens sont partis à la guerre contre l'Autriche-Hongrie avant de revenir à Beausoleil. Cependant, durant cette guerre, Beausoleil a payé son tribut. Ses morts tombés au nom de la France s'élèvent à 93 personnes. Sur ces 93 noms, la moitié a un nom d'origine italienne comme Levesi Pierre, engagé volontaire en 1914, mort à la même date ; Bottero Jacques, Français par déclaration, classe 1915, mort en 1916 ; Rebaudengo Victor, Français par déclaration, classe de 1917, mort à la même date[48].

La proximité de l'Italie et de la Principauté se ressent dans la composition des familles. En 1919, le gouvernement français demanda aux communes d'établir une liste avec le nombre de mariages contractés, par des Françaises, avec des sujets étrangers, durant la première guerre mondiale[49]. On s'aperçoit qu'à Beausoleil, même durant la guerre, on continuait à se marier. Sur les 18 mariages recensés, 13 Françaises ont un conjoint de nationalité italienne. Ceci démontre une certaine intégration ou du moins un signe annonciateur d'une bonne intégration. Un autre

[48] la classe de 1917 nous indique que sur 45 noms, 28 sont italiens et sur ces 28, 13 ont fait leur déclaration afin d'obtenir la nationalité française et 8 sont mentionnés « fils d'étrangers ». Les individus portant cette mention sont un peu difficiles à cerner. Il semblerait que ce soit des personnes de nationalité italienne vivant à Beausoleil qui acceptent de s'enrôler dans l'armée française ou bien dans le contingent dit des « fils d'étrangers[48]».

[49] A.D.A.M, nombres de mariages par des Françaises avec des étrangers 6M 1095.

exemple, renforce cette idée. Sur un échantillon d'environ 350 ménages, une trentaine sont des couples mixtes.

La phrase de Pierre Milza résume bien les conditions de vie difficile de ces Italiens, que ce soit à Beausoleil ou dans les différentes régions de France : « Le logement dans d'épouvantables condition d'hygiène et de promiscuité, la sous alimentation, la violence au quotidien, l'incommunicabilité avec l'environnement autochtone sont autant de traits qui caractérisent immanquablement les colonies de la première génération dans les périodes de migration intense.[50] »

Au point de vue politique, nous avons pu constater un certain foisonnement idéologique. Cependant, la population italienne n'est pas réceptive face à ces agitations politiques. Un rapport du Commissaire spécial de Beausoleil au préfet[51] indique : « La population de Beausoleil, très calme est assez indifférente aux questions fascistes et communistes. »

Enfin, une situation cosmopolite ne signifie pas obligatoirement intégration. On le voit avec la première génération d'Italien. Mais on peut s'interroger sur le fait que l'assimilation, c'est à dire l'effacement complet de l'identité d'origine, processus qui touche les deuxièmes et troisièmes générations, peut constituer une barrière pour un univers cosmopolite.

● Un cosmopolitisme aisé

Le tourisme, à l'instar des villes la Côte d'Azur[56], est un facteur important dans le développement de Beausoleil. Essor économique et tourisme sont deux notions extrêmement liées dans l'histoire de la commune. De plus, La nature de ces résidents temporaires est très diversifiée, ce qui renforce l'idée d'une ville cosmopolite.

A côté de la promiscuité qui régnait au sein de la ville, Beausoleil va développer une image de ville touristique, allant à la fois se compléter avec Monaco et parfois même la concurrencer. Camille Blanc en devenant maire de La Turbie, puis de Beausoleil, trouvera dans cette commune l'espace qui manque à la Principauté. Le maire fondateur étonne par son aspect visionnaire pour les affaires. En effet, c'est par ses initiatives privées et par ses actions que Beausoleil va connaître une intense prospérité. Ce personnage est un homme doué pour le sens des affaires. Il semble se conformer au modèle du bourgeois d'affaire paternaliste, il faut s'occuper du chiffre d'affaire au détriment de la condition du travailleur, mais de temps en temps leur offrir des gestes de bienveillance.

Une des caractéristique de la commune est, qu'en l'espace d'un temps très court, Beausoleil va se métamorphoser complètement. Cet aspect se retrouve dans le langage définissant ce lieu. Avant, on parlait de Basse-Turbie, de Carnier, de Tonkin, mais on emploie également, des surnoms encore plus péjoratifs comme *il ridotto*[57]ou encore le sale quartier des Piémontais. Mais très vite, un autre vocabulaire beaucoup plus valorisant, se met en place. On parle alors de Monte-Carlo supérieur. Mais cette représentation essaie de cacher une autre réalité. Elle entre en contradiction avec la nouvelle vision de la commune. Les efforts fournis par les populations pauvres n'en sont pas récompensés, ils ne bénéficient pas directement des bienfaits du développement important de leur ville et de sa richesse.

Dès la création de Beausoleil, l'administration déploie une volonté énergique et avisée dans le but de favoriser cette activité touristique. Ceci se traduit tout d'abord, par le percement de nouvelles voies. Ensuite, la municipalité est dans l'obligation de rétablir une organisation sociale, de créer ou recréer des équipements collectifs et des services publics : marché, bureau de poste,

[50] Pierre Milza, *Voyage en Ritalie* , édition Plon, 1993.
[51] A.D.A.M, surveillance des associations fascistes et antifascistes 4M 1402, 20 juin 1924.
[56] Ce terme est inventé par Stéphen Liégeard (1830-1925). Homme riche il possédait un hôtel à Dijon. Celui-ci était un hivernant régulier, en 1887 il publie *« La Côte d'Azur »* . Sans le savoir il invente un nom. Avant la Côte d'azur le mot employé était la Riviera.
[57] Le réduit.

réorganisation du service de police, création de l'hôtel de ville etc. Pour que Beausoleil soit une ville de luxe et de plaisir, il lui faut des équipements pouvant distraire la riche clientèle. C'est dans ce but que deux casinos sont présents, à cette époque, au sein de la commune. Enfin, dans un souci d'accueillir ces populations la municipalité développe des infrastructures hôtelières. Des brochures datant de 1921-1922, nous signalent huit hôtels en activité avec des équipements complets et modernes.

Des démarches sont menées afin d'embellir la ville. Ceci souligne que les problèmes de salubrité, dont étaient victimes les immigrés transalpins, n'étaient pas apparemment le souci primordial de Camille Blanc et de son administration. En effet, on peut penser que pour rendre cet endroit agréable et salubre, il a fallu mener des actions d'assainissement. Par conséquent, c'est encore l'activité touristique, donc la fonction économique qui commande et non le souci du rapport humain.

Parallèlement à la propagation du tourisme, il va se développer des organes de publicité. Tout d'abord, il existe des moyens qualifiés de mineurs, pour obtenir une propagande positive. Ces moyens se trouvent dans la littérature, des récits de voyages, ou des mémoires évoquant le passage de personnes à Beausoleil. Des brochures, des guides et surtout des correspondances sont autant de façons, pouvant renseigner et attirer un type de clientèle désiré. Nous pouvons encore citer les affiches. Elles dénotent le raffinement, le luxe, la fête, montrent les plaisirs et l'art de vivre. Enfin, les cartes postales ont un caractère important dans la diffusion de l'image de la commune. Mais il est évident que, le plus important dans la diffusion publicitaire, sont les journaux. De ce fait, on voit apparaître dans les journaux locaux, des colonnes destinées aux mondanités. Cela se traduit par la présence de listes indiquant le nom et la nationalité des plus illustres hôtes, mais également, des articles sur les réceptions, les spectacles en tous genres. S'ajoute à cela, l'existence de colonnes dédiées spécialement à certains hôtes. Par conséquent, il n'est pas rare de repérer des rubriques écrites en anglais[58].

L'établissement de la commune en station climatique couronne cet essor. La ville met en avant ses valeurs thérapeutiques, ce qui va contribuer à attirer de plus en plus de clientèle. Un slogan sur les bienfaits du climat, annonce : « Les médecins y soignent bien les malades, mais c'est le climat, qui vraiment les guérit. » Beausoleil ne possède pas d'eau thermale, mais les traitements par l'héliothérapie, c'est-à-dire par les rayons du soleil, sont aussi bénéfiques. On peut résumer la ville en ces mots :« Santé du corps, plaisir des yeux, joie de l'esprit ».

Ce statut de station climatique est établi par le décret du 27 mai 1921. Il permet à la commune de percevoir une taxe de séjour. Le produit de cette taxe s'élève, en 1922, à 27191,45 francs, elle ne cessera d'augmenter pour atteindre en 1928, 94 472 francs.

Une partie de la haute société, prend ses quartiers d'hiver à Beausoleil. Cette société est assez diversifiée. S'y côtoient, des princes de sang royal, des rois de la finance comme des industriels et des banquiers, des hommes politiques, des diplomates, des docteurs, des militaires de haut rang, mais également des hommes de lettres, et des artistes de toutes nationalités. Dès le début de sa création, la ville de Beausoleil, reçoit d'innombrables personnalités, qui se retrouvent dans la commune. Cette idée se confirme, avec le rôle du Cercle privé du casino : le Grand Casino de Beausoleil. Ces cercles ont une fonction sociale. En effet, c'est un des éléments réservés à une élite, où on met en exergue, et où on construit des relations. Ce cercle connaît un succès énorme puisqu'il y a eu 3 074 demandes d'admission, en trois mois. Cette réussite fait écrire au *Journal de Beausoleil*[59] : « Le Grand Cercle du Casino de Beausoleil peut s'enorgueillir d'avoir su grouper tant d'honorables membres dans un ensemble d'un cosmopolitisme distingué, le plus distingué peut être, qu'un Cercle ait jamais possédé. »

Avec le développement de l'activité touristique, Beausoleil représente un lieu de confrontation entre les riches fortunes et les natifs de la ville, aux ressources limitées. Il apparaît

[58] A.D.A.M, l'exemple du *L'Avenir de Beausoleil* de janvier 1929, PR 70
[59] A.D.A.M, *Journal de Beausoleil* du 30 avril 1907, PR 2497

que le tourisme a un impact social négatif. Cette haute société richissime ne noue pas de dialogue ou de relation avec les habitants. Ce manque de communication avec l'extérieur, se ressent dans leurs activités. Les bals, les soirées de réceptions, les clubs, les salons, les cercles sont autant d'occasions permettant de se faire voir aux yeux des autres hôtes de prestige. D'autres indices expriment cette idée. Un article de *l'Echo de Beausoleil*, indique[60] : « Le Casino Municipal de Beausoleil détient, cette année le record du suprême chic, et comme tout est mis en œuvre pour en éloigner ceux qui s'y pourraient trouver déplacé, la société n'y a point à souffrir d'un mélange gênant. »

Ce renfermement sur soi, pose le problème délicat de l'injustice sociale. Nous avons des personnalités, dépensant leur argent sans compter, vivant dans un luxe tapageur, et également dans une oisiveté totale. Par conséquent, l'aide aux populations qui sont dans le besoin devient une de leur « préoccupation ». Ceci se concrétise par des fêtes de charités, des ventes, des concerts, des dons personnels. Mais c'est surtout un moyen de se donner une bonne conscience.

Beausoleil est un lieu de prédilection pour la Haute Société. L'aspect cosmopolite se ressent à l'intérieur de ce groupe et à travers les spectacles qui sont élaborés pour eux. Mais c'est également un lieu de confrontation entre deux mondes, l'un riche et l'autre vivant plus dans la précarité. Deux mondes qui ne communiquent pratiquement pas.

La commune de Beausoleil possède des spécificités. Elle semble être un modèle type d'une ville cosmopolite. En effet, elle revêt deux éléments accentuant l'aspect cosmopolite d'une ville. D'une part, la commune compte un contingent de population étrangère supérieur aux Français. Ces étrangers sont pour la plupart des immigrés italiens. Ce phénomène donne un héritage démographique considérable à Beausoleil. D'autre part, parallèlement à cela, la commune développe une fonction d'accueil et devient, ainsi, une ville de villégiature prisée par la haute société hivernante, parmi laquelle on relève différentes nationalités et divers corps sociaux (têtes couronnées, bourgeois, banquiers, industriels, etc.). De plus, les spectacles, créés dans le but de distraire ces derniers, reflètent cette société cosmopolite.

Ce phénomène a débuté dans les années 1870, lorsque la Principauté de Monaco était en pleine effervescence. Il a fallu trouver une main-d'œuvre. Or, sur place il n'en existe pas. Ajouté à des contextes économiques internationaux, cette main d'œuvre provient de l'Italie, qui plus est, celle-ci se révèle docile, dur au labeur et sous payée. Mais ce processus n'est pas contrôlé par les autorités monégasques et turbiasques. C'est un acte, à la fois, voulu par les responsables de cet essor et qui leur échappe également.

Dans un espace cosmopolite, Le communautarisme peut être considéré comme un aspect négatif du cosmopolitisme. Ce repli sur soi entraîne un manque de communication avec l'extérieur et engendre ainsi d'autres problèmes. Le Tonkin est un exemple concret.

L'intégration, quant à elle, n'est pas un élément prépondérant. La première génération d'Italiens s'installant dans les quartiers formant Beausoleil, a eu beaucoup de mal à s'intégrer, du fait de la précarité, la langue et les us et coutumes. Cependant, les deuxièmes et troisièmes générations entrent plus facilement dans un processus d'intégration, qui se vérifie par le nombre de mariages mixtes, l'évolution professionnelle où l'Italien de la deuxième génération arrive à devenir gérant de son propre commerce etc. Il en résulte, la possibilité d'avoir un univers cosmopolite sans pour autant relever un processus d'intégration des populations allogènes.

De même, le mélange entre population n'est pas obligatoire. Beausoleil possède un contraste, une opposition entre des individus pauvres en majorité Italiens et les riches hivernants. Entre ces derniers, nous avons pu constater un manque évident de contact. Donc, dans ce cas précis, on note, plutôt une juxtaposition de population, comme dans les autres villes de villégiature de la Côte d'Azur[61]. Ralph Schor souligne qu'à Nice « la société cosmopolite les

[60] A.D.A.M, *L'Echo de Beausoleil* du 22 novembre 1908, PR 280

[61] Voir Ralph Schor, Littérature et références identitaires dans le comté de Nice*, Cahiers de la Méditerranée*, 1984.

hivernants, ont rarement cherché à connaître l'identité profonde du comté de Nice et de ses habitants. »

Nous pouvons, encore, remarquer que le cosmopolitisme de Beausoleil est plus ou moins périodique. La saison d'hiver favorise plus cette notion. En effet, c'est à ce moment là que la riche colonie hivernante débarque dans la ville, s'ajoutant ainsi à la population Italienne. C'est à la fin des années 20 que la colonie transalpine et hivernante arrive à son sommet. Par conséquent, la saison d'hiver, à la fin des années 20, est le moment où le cosmopolitisme de Beausoleil atteint son apogée. A l'inverse, les années 30 marquent une rupture: c'est la fin d'un âge d'or. La crise et ses effets entraînent des changements. Les hôtels ferment leur porte, comme le Riviera Palace en 1932. Les casinos sont eux aussi face à des difficultés financières, les touristes ne viennent plus. Ce phénomène se perçoit également dans la population italienne qui diminue, du fait de naturalisations de masse. La notion de cosmopolitisme est malléable par rapport à certaines périodes. Elle semble être soumise ici à des conditions économiques.

Une ville qualifiée de cosmopolite, devrait posséder des « traces ». Or l'aspect culturel de la ville est riche. Elle a connu divers spectacles de qualités, notamment ceux destinés à la haute société. De même, l'on ressent la présence italienne, à travers des styles d'architectures, comme l'emploi de la technique en trompe l'œil et de frises.

Il est intéressant, maintenant, de réfléchir sur la question de savoir si pour cette notion, il faut obligatoirement un univers multiethnique. Assurément non si l'on prend en compte d'autres indications comme, par exemple, l'aspect social. Ce dernier se perçoit à Beausoleil par le biais, encore une fois, d'une inégalité entre les autochtones et la haute société. Cependant, la présence de diverses cultures et nationalités dans un même lieu semble être une composante essentielle du cosmopolitisme. La devise de la commune *« lucet omnibus »*, c'est à dire *« le soleil brille pour tous »*, semble s'adresser aux populations cosmopolites. Quoi qu'il en soit, ce dernier a plus brillé pour certains que pour d'autres.

Enfin, l'assimilation, c'est-à-dire le fait d'effacer les origines d'un étranger, constitue incontestablement un obstacle au cosmopolitisme.

Répartition des Italiens dans les différentes activités professionnelles à Beausoleil en 1906			
agriculteur	1	gardien de nuit	1
aiguiseur	1	géomètre	1
argentier	1	homme de peine	1
artiste	7 dt 2 f	horloger	1
balayeur	17 dt 1 f	hôtelier	1
batelier	1	infirmière	1
bijoutier	1	jardinier	40 dt 3 f
blanchisseuse	27 dt 2 h	journalier	49 dt 7 f
bonne	4	laitier	27 dt 11 f
boucher	20 dt 7 f	lampiste	3
boulanger	7dt 1 f	laveur	3 dt 2 f
cafetier	1	limonadier	9 dt 4 f
camionneur	2	lingère	7
cantonnier	2	livreur	1
carreleur	4	maçon	255
caviste	2	maître d'hôtel	3
charbonnier	2	manœuvre	212
charpentier	2	marbrier	8
charretier	29	marchand	8 dt 1f
charron	3	maréchal ferrant	7
chasseur	1	masseuse	1
chaudronnier	3	matelassier	3 dt 2 h
chauffeur	9	mécanicien	3
chiffonnier	2 dt 1f	ménagère	748
choriste	8 dt 2 f	menuisier	56
cocher	34	mineur	26 dt 2 f
coiffeur	11 dt 1 f	modiste	8
commerçant	38 dt 14 f	musicien	9
commis	6 dt 4 f	négociant	9 dt 6 f
commissionnaire	6 dt 1 f	nourrice	1
comptable	5	ouvreur de voiture	1
comptable géomètre	1	palisseur	1
contre-maître	2	paqueteur	3
cordonnier	37	peintre	45
couturière	150 dt 1 h	photographe	5
cuisinière	34 dt 11 h	plâtrier	2
cultivateur	43 dt 8 f	plongeur	1
débitant	6 dt 3 f	plombier	13
décorateur	1	pompier	3
dessinateur	1	portier	13
domestique	116 dt 20 h	propriétaire	1
ébéniste	6	rentier	27 dt 14 f
écolier	165 dt 82 h	repasseuse	128
électricien	10	restaurateur	9 dt 2 f
empailleur de chaise	3 dt 1 f	retraité	4
employé	155 dt 14 f	sculpteur	2
entrepreneur	5	serrurier	34 dt 1 f
épicier	5 dt 1 f	sommelier	1

étameur	12	surveillant de travail	1
étudiant	6	tailleur	36 dt 11 f
femme de chambre	8	tailleur de pierre	8
ferblantier	13	tanneur	4
fleuriste	2	tapissier	12
forgeron	1	teinturier	1
fumiste	5	terrassier	10
garçon de café	2	tir au pigeon	1
garçon de salle	6	tonnier	1
garçon d'hôtel	1	valet	1
garçon d'office	1	vitrier	1
garde champêtre	1	zingueur	2
garde de jardin	2		
sans profession	1313 dt 705 f		
indéterminé	27		
total	4271		

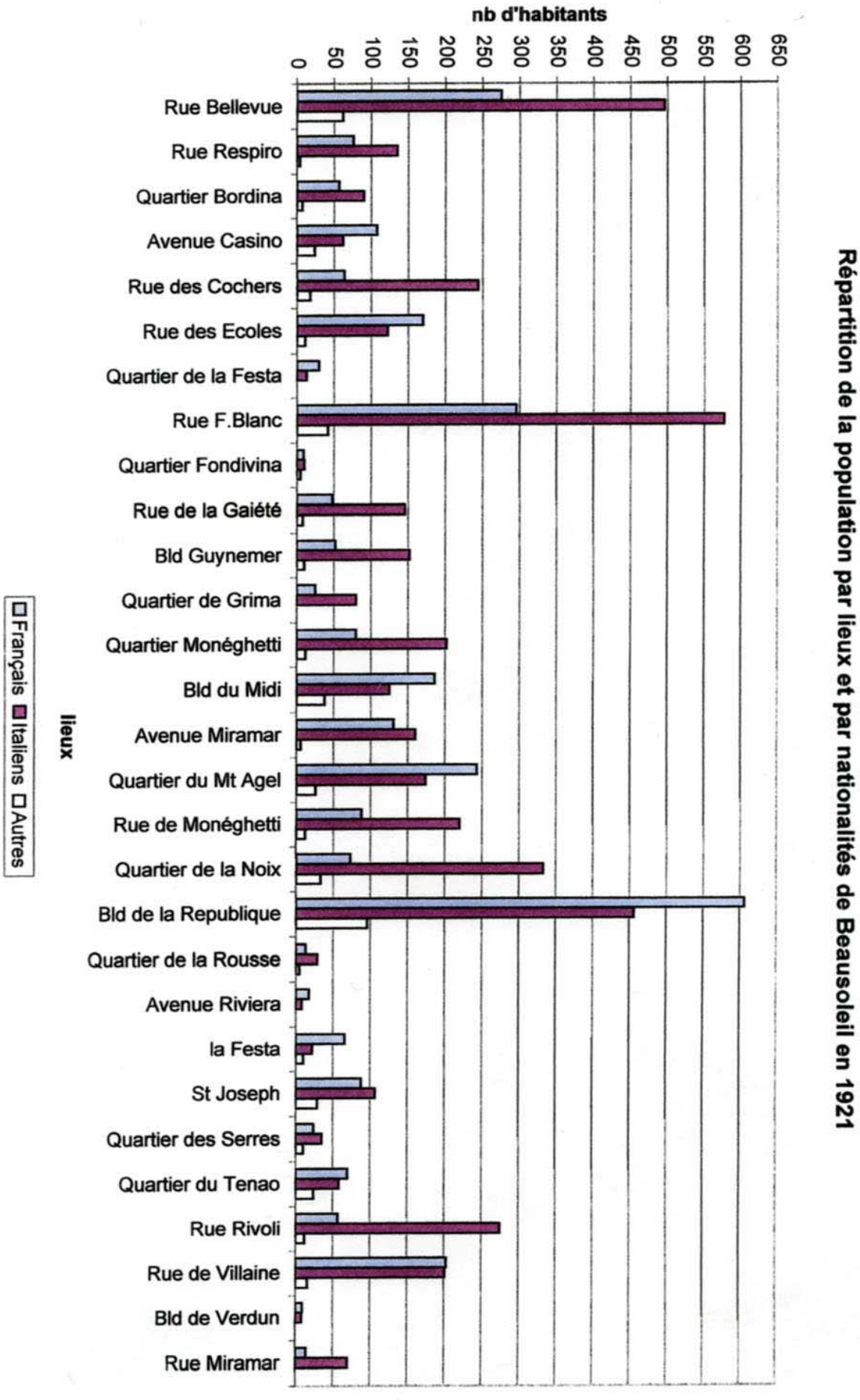
Répartition de la population par lieux et par nationalités de Beausoleil en 1921
nb d'habitants
0
50
100
150
200
250
300
350
400
450
500
550
600
650
lieux
Rue Bellevue
Rue Respiro
Quartier Bordina
Avenue Casino
Rue des Cochers
Rue des Ecoles
Quartier de la Festa
Rue F.Blanc
Quartier Fondivina
Rue de la Gaiété
Bld Guynemer
Quartier de Grima
Quartier Monéghetti
Bld du Midi
Avenue Miramar
Quartier du Mt Agel
Rue de Monéghetti
Quartier de la Noix
Bld de la Republique
Quartier de la Rousse
Avenue Riviera
la Festa
St Joseph
Quartier des Serres
Quartier du Tenao
Rue Rivoli
Rue de Villaine
Bld de Verdun
Rue Miramar
Français
Italiens
Autres

ANNEXES

Répartition de la population par lieux et par nationalités de Beausoleil en 1906

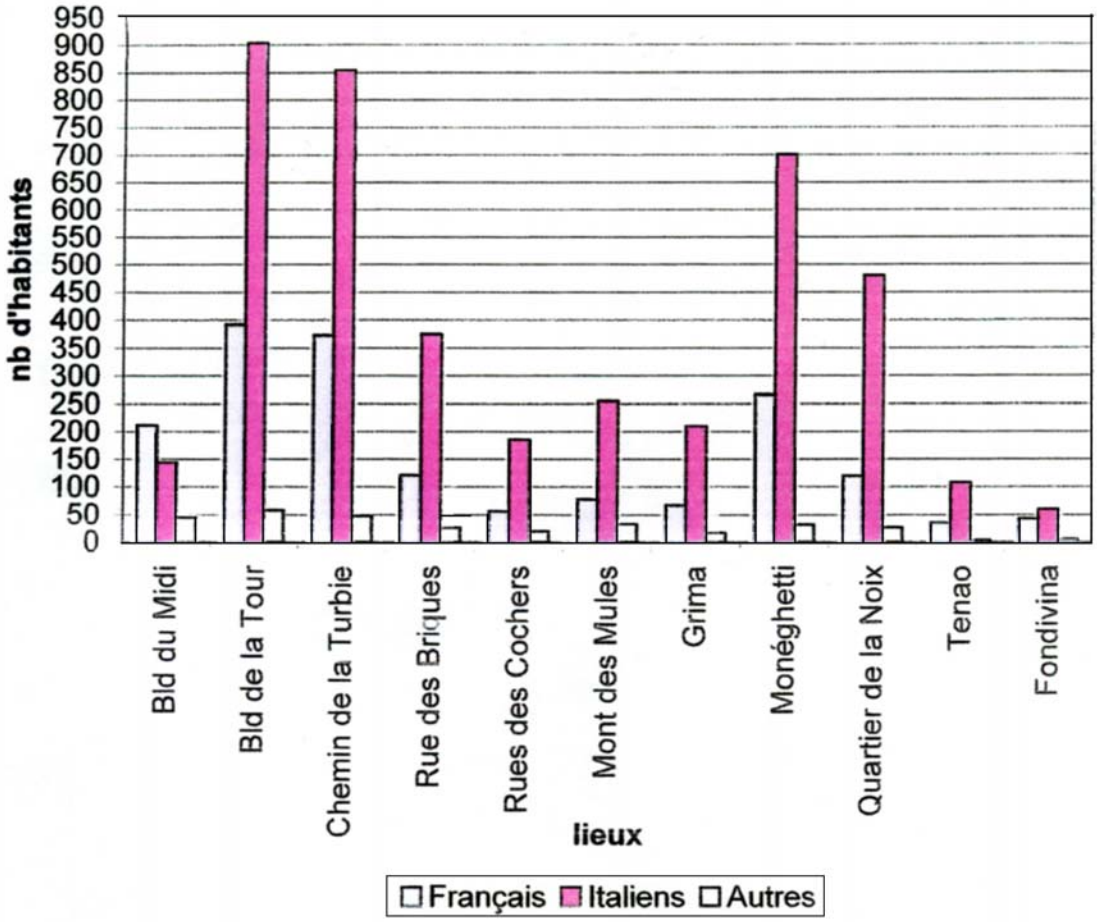

Noms de lieux anciens = Noms actuels

Bld du Midi = Bld du Général Leclerc coté français et Bld de France coté monégasques
Bld de la Tour = Bld de la République
Avenue et Rue du Casino = Avenue Général de Gaulle
Rue des Ecoles = Rue Jules Ferry
Square de la Festa = Square Kraemer

LA VILLÉGIATURE DANS LE HAUT PAYS DES ALPES-MARITIMES ENTRE 1880 ET 1939

Suzanne CERVERA

Tandis que les vieux villages de l'arrière-pays niçois groupent leurs toits austères autour de leurs clochers, villas, chalets et hôtels s'égaillent dans la verdure et sous les ombrages de leurs parcs, témoignant de la coexistence, depuis plus d'un siècle, de deux formes de vie et d'activité, une tradition rustique et complexe de mise en valeur de la montagne, un désir citadin de loisirs en altitude.

Comment remonter le temps et retrouver les secrets d'une interaction originale ? Celle-ci reflète-t-elle vraiment les aspirations, parfois contradictoires, de nos contemporains, rencontrer la beauté d'une nature presque vierge, proche de la ville, mais ne point se priver des commodités et des services qu'ils estiment nécessaires ? Ce goût de la villégiature campagnarde, assez caractéristique des régions méridionales, où l'été imposait la recherche de la fraîcheur, a-t-il été l'apport profitable de touristes dans des vallées reculées ou tout simplement le retour aux sources d'une diaspora aristocratique et bourgeoise vers un terroir originel ?

Dans l'espoir de déchiffrer ce passé encore proche, nous tenterons d'interroger quelques sources imprimées.

Les « indicateurs »[1], ancêtres des annuaires, publiés dans la période comprise entre 1861 et 1951 présentent, pour les communes du département[2] un certain nombre de renseignements sur les habitants et leurs activités. On peut grâce à eux établir l'organigramme de l'encadrement administratif, municipal, scolaire, religieux, ainsi que la liste des « métiers » représentés. Ainsi pouvons-nous porter sur la vie des villages et des bourgs un éclairage rétrospectif et constater que l'ouverture de l'arrière-pays par les routes et les voies ferrées, suivie de la Grande Guerre, s'est accompagnée de la perte inexorable de l'autarcie des habitants, du départ définitif d'un grand nombre de jeunes gens, et, ce qui intéresse notre propos, du rôle accru d'une population de passage ou de résidence. Celle-ci ne figure dans ces indicateurs que sous la forme de ses propriétés bâties ou des établissements qui l'hébergent lors de son passage.

Notre région, favorisée par la présence des magnats de l'édition[3], se révèle particulièrement riche en journaux de toutes sortes[4]. Non seulement fleurissaient alors de nombreux quotidiens, mais encore des feuilles spécialisées qui nous traduisent ce que furent la naissance et l'essor du phénomène de la villégiature dans le haut pays, souvent au grand dam d'une presse religieuse active qui voulait lutter contre « l'envahissement de nos montagnes par une presse impie »[5].

Si Nice, Monaco, et les stations du littoral furent le berceau de revues mondaines de Saison[6], on ne peut en dire autant de l'arrière-pays qui, dans le milieu du XIXème siècle, ne connaissait ni mondanités « étrangères » ni saison. Bourgs et villages, foyers de vie rurale authentique, semblaient, en tout cas en hiver, peu ouverts à la fréquentation d'hôtes aristocratiques et fortunés, à la recherche de soleil et d'exotisme plus que de rudesses montagnardes. L'absence de publicité émanant d'entreprises locales est révélatrice. Mais, dès les premières années de la République, les élections, fréquentes, furent un stimulant pour la presse. Goûtant aux joies du suffrage universel masculin et d'un mode électoral qui projetait de faire de chaque citoyen un acteur de la vie politique, du niveau municipal et cantonal, au législatif, les habitants de ces lieux récemment intégrés au territoire national commencèrent à

[1] Exemple : annuaire administratif, statistique et historique du département des Alpes-Maritimes publié sous les auspices de M. Gavini de Campile, préfet (1861).

[2] Notre étude se limite arbitrairement aux centre de villégiature les plus importants, parfois composés d'un village et d'une station devenue sa projection touristique. Certaines rubriques du tableau de synthèse n'ont pu être remplies, faute de renseignements précis pour l'année citée en référence.

[3] Hippolyte Marinoni, directeur du *Petit Journal* et inventeur de la rotative, était, ainsi que James et John Gordon-Bennett, propriétaires du *New York Herald*, hôte fidèle de Beaulieu, tandis que le Baron Reuter, fondateur de l'agence de nouvelles du même nom, séjournait dans une villa, sur la Promenade des Anglais. Grâce aux lois de liberté de la Troisième République, la presse a connu un irrésistible essor à partir de 1880.

[4] De nombreux exemplaires sont consultables aux Archives départementales des Alpes-Maritimes.

[5] *Le Petit Alpin*, décembre 1912. ADAM PR 650

[6] Plus de trois cents revues et journaux mondains et touristiques parurent dans les Alpes-Maritimes en soixante ans, essentiellement pendant la « Saison », c'est-à-dire entre novembre et avril.

participer au fonctionnement des institutions. Ils opposaient une résistance passive, mais efficace par le vote, aux personnages parfois inconnus dont trop d'intérêts contradictoires tentaient de leur imposer la candidature. Conçue, rédigée, réalisée à Nice ou même ailleurs, tributaire d'un financement et d'influences extérieures à nos montagnes, la presse engagée, qui se prétendait le porte-parole des enfants du pays, ne pouvait dissimuler l'intérêt que beaucoup avaient à une mainmise culturelle, politique ou économique de la partie alpestre d'un département à la représentation convoitée. Des titres comme *L'Avenir de Roquestéron*, le *Réveil de la Montagne*, ou *Le Petit Montagnard* se voulaient énergiquement représentatifs de leurs cantons. Le succès était promis aux candidats qui pouvaient prouver leurs attaches locales. « Regardez-nous en face, voyez qui nous sommes ! Des paysans, des artisans. Nous avons tous les jours la charrue ou l'outil à la main. Ils constituent nos armoiries et notre main est propre *!* »[7]

Par contre une levée de boucliers tentait de gêner la progression politique des autres candidats, quel que fut leur potentiel financier et les visites qu'ils tenaient à faire aux hameaux les plus reculés, malgré les difficultés d'accès. Ainsi les libéralités du banquier Raphaël Bischoffsheim laissaient-elles de marbre ceux qui calculaient que celles-ci étaient tout simplement l'équivalent de son traitement de député[8].

En somme, malgré des objectifs bien différents, toutes ces formes de presse, assez polyvalentes, reflètent l'évolution des aspects de la villégiature et leur impact dans la région.

Ainsi se déroulent les travaux, les jours et les fêtes de vallées à l'orgueilleuse autarcie que les difficultés des transports laissaient alors à leur mystère et à leur abandon. Peu à peu pourtant le pays, par sa beauté et ses atouts, suscita des commentateurs enthousiastes et des poètes qui en donnèrent une image de plus en plus attractive. François Brun, architecte lorrain amoureux de Nice constatait dans une étude sur Lucéram : « A tous points de vue nos montagnes des Alpes-Maritimes sont intéressantes à étudier et nous considérons comme une œuvre patriotique d'en signaler à nos concitoyens les beautés et les richesses ».[9] *Le Monde élégant* faisait en 1904 le constat du succès d'un nouveau modèle de séjour : « le goût des villégiatures est passé dans nos mœurs, à tel point qu'aujourd'hui le moindre bourgeois déserte la ville pour prendre sa part de bien-être à la station à la mode où il se rend escorté de sa famille… Passer le mois d'août et les deux premières semaines de septembre à Paris ! Fi donc ! »[10]

Eugène Emmanuel sut, dans *l'Echo de la Montagne*, faire passer une vision à la fois réaliste et poétique du terroir dont le journal représentait les intérêts[11], Emile Raoux, du *Rappel niçois* et de *l'Echo de Beaulieu*, et surtout Dominique Durandy, l'enfant prodigue de Guillaumes et d'Utelle mêlèrent l'effet d'image au réalisme. Sous l'effet de la révolution des transports, les hautes terres se désenclavèrent. Chaque bourg tenta de prouver les privilèges de son site réservé à de fidèles initiés. Le chevalier de Cessole et ses amis montrèrent que l'aventure de l'alpinisme était possible ailleurs que dans le Massif du Mont Blanc. Avec le développement de la civilisation des loisirs, les montagnes du haut pays se firent « *produits*

[7] *Le Réveil de la Bévera*, 25 juillet 1907. ADAM PR 793.

[8] « *Il a donné au département 80 000 francs pour l'adjudication des eaux, or il touche 9 000 francs par an pour un mandat de député qu'il exerce depuis huit ans* ». *La Voix des Alpes*, 20 avril 1902. ADAM PR 971. Par contre, *L'Echo de la Montagne*, journal appointé par Raphaël Bischoffsheim, commente son échec dans un éditorial signé « *Les pauvres gens* » et rappelle les bontés du député pour l'arrondissement de Puget-Théniers dont il a représenté les intérêts plus de dix ans : « *Les fontaines chantonnent dans presque toutes les communes et leur murmure répète clairement : « Ingrats ! ingrats !* ». Les roues des moulins répètent ces deux tristes syllabes, et sur le mur de la laiterie, le même mot se trouve écrit. Refusez tout service, pompes à incendie ! Crevez tambours ; faussez-vous, instruments de musique ; écroulez-vous, hôpital, cercles et syndicats, sous le poids du remords ! Et vous, instituteurs, pères de famille, achetez vite d'autres livres, d'autres cahiers ! ». (*Le Réveil de la montagne et de Nice,* Puget-Théniers, Nice, Nice-Campagne, 20 mai 1906). ADAM PR 0775.

[9] *Annales de la Société des Lettres, Sciences, Arts des Alpes-Maritimes*, tome IX, p. 264.

[10] *Le Monde élégant*, 4 septembre 1904. ADAM PR 549.

[11] *L'Echo de la montagne*, Organe des intérêts de Puget-Théniers. (1889-1895). ADAM PR 287

d'appel » pour un « *retour aux sources* » en toutes saisons, sans pour autant que se produise, malgré l'essor des vacances d'hiver, un basculement démographique en leur faveur.

Le haut pays resta dans l'ensemble, après l'essor spectaculaire des années de la Belle Epoque, et avant celui des déplacements d'évasion de fin de semaine, réservé à une clientèle de proximité composée de fidèles cossus.

● Les pionniers de la villégiature dans le haut pays

La période du Rattachement et de l'Empire correspond à un stade pionnier de la villégiature en montagne. La plupart des journaux, tout en insistant sur le sens de l'hospitalité des naturels, leur aménité, leurs fêtes accueillantes et ouvertes, n'en donnent pas moins une image de régions reculées, privées de voies d'accès faciles, où la rudesse du paysage a pour pendant le caractère frustre des habitants.

Dans une « lettre d'un électeur âgé de soixante-dix printemps », publiée dans le *Réveil de la Montagne* en 1906, on relève cette description, certes excessive, mais qui comporte sans doute une part de vrai, de la situation en 1860 : « Dans quelle situation lamentable la nature nous avait-elle placés ! Nous étions isolés du restant de la population. J'étais obligé, pour alimenter mon ménage, de ramasser dans un puits infect l'eau de pluie qu'un toit de chaume déversait dans une gouttière vermoulue. Les plus favorisés, habitant les bords d'un cours d'eau, buvaient néanmoins une partie de l'année de l'eau bourbeuse, par suite des pluies et des fontes de neige. »[12]

La vie montagnarde est rude alors pour les naturels, reconnus comme une race vaillante dont l'existence se passe dans une lutte perpétuelle contre la nature. Ils exploitent habilement toutes les ressources de leur terroir : élevage de petit bétail, utilisation rationnelle des pâturages et du bois, récoltes de fruits d'été et d'automne, artisanat. La monnaie sous sa forme matérielle de pièces et de billets fait défaut à leurs échanges. Les manifestations de solidarité, nombreuses à l'occasion des catastrophes locales, orages, incendies, inondations, écroulement de maisons, morsures de chiens enragés, se comptent en chemises, sacs de haricots, pains ou pommes de terre ; les loteries proposent le gain d'un agneau ou d'un fromage. Le docteur Malgat, médecin des Hôpitaux de Nice, relèvera à Saint-Martin-Vésubie des cas de malnutrition aux séquelles inquiétantes[13]. L'isolement géographique et culturel de ces hautes terres rend tentante toute forme de pénétration, et elles n'échappent pas aux tentatives missionnaires ; ainsi le *Littoral évangélique* conte-il une « Conversion dans la haute vallée du Var » : « Il lui était arrivé, peu d'années auparavant, d'acheter un exemplaire des Saintes Ecritures d'un colporteur de passage.. Je pus remarquer que par la seule lecture de la Bible, ses yeux s'étaient très bien ouverts sur les erreurs du papisme. »[14]

Quant aux familles que l'histoire provençale ou sarde a gratifiées d'une modeste seigneurie, d'un bien foncier, ou d'une fonction juridique, elles donnent depuis le XVIIIème siècle l'exemple du départ et d'une ambition toute noble de service public. Elles ont constitué un vivier d'administrateurs et de militaires pour l'Etat sarde, ou, de façon transitoire, pour l'Empire napoléonien lors de son aventure italienne ; les filles, elles, représentent des partis titrés, mais peu dotés, et restent souvent célibataires. C'est aussi parfois le « service » qui a anobli une lignée, transformant juristes, administrateurs ou commerçants en possesseurs d'un domaine et surtout d'un titre, ardemment revendiqué depuis le XVIIIème siècle.

Ces familles conservent avec piété leur « château », « palais », « villa », disons leur bien de famille dans leur fief ou bourg d'origine, embelli, quelquefois transformé ou dédoublé lorsque la famille s'est trop agrandie pour se contenter d'un seul toit. Elles y séjournent longuement en période estivale pour fuir les miasmes d'un littoral réputé malsain et s'y ressourcer au contact de la branche familiale restée au pays, comme les Raiberti à Lantosque

[12] *Le Réveil de la Montagne et de Nice*, 3 mai 1906. ADAM PR 775.
[13] *L'Echo de la Montagne*. Deux cas d'arrêt de croissance de l'homme observés dans la montagne de Nice. *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, tome XVI, p. 269.
[14] *Le littoral évangélique*, 1er février 1897. ADAM PR 510.

et Saint-Martin-Vésubie, ou de la clientèle locale que leur valent leur notoriété et leurs libéralités. Cette tradition aristocratique est fondatrice du concept de « résidence secondaire » qui va triompher et se démocratiser dans la deuxième moitié du XXème siècle.

Ainsi trouve-t-on entre autres les Cacciardi de Montfleury à Breil, les Durandy à Guillaumes, les Barralis et les de Foresta à Luceram, les Caïs de Pierlas à Valdeblore, les Alziary à Roquestéron.

Sospel bénéficie de la convergence des vallées voisines, de la richesse de son terroir, de son altitude moyenne et de son accessibilité : ses palais et villas s'ouvrent toute l'année et un va-et-vient de voitures à cheval convoie les Alberti, les Blancardi, les Vachieri de Châteauneuf, et la famille d'Alfred Borriglione, qui en 1900 cèdera une partie de ses terres à bâtir à sa fille, et son gendre fonctionnaire du corps préfectoral Gabriel Le Tainturier.

La comtesse Marie Laurenti-Robaudi, fille d'un député au premier parlement d'Italie, mais dont le gendre est officier dans l'armée française, prend ses quartiers d'été à Saint-Martin-Vésubie, ainsi que son cousin Michaud de Beauretour. Joseph Cagnoli, médecin, leur cousin éloigné, comte de Sainte-Agnès et de Massoins, en est maire. Ils y retrouvent la famille du comte d'Ongran, originaire de Saint-Sauveur-sur-Tinée, mais dépossédé de ses domaines depuis son émigration,[15] et le comte de Caserta.

A Saint Vallier de Thiey, au dessus de Grasse, la famille de Fontmichel possède le domaine des Arboins, les Gazagnaire celui des Chênes. Au dessus d'Andon, les terres à lavande des Funel, dont l'un des membres notables est directeur de la Société foncière à Nice, occupent tout le plateau de Thorenc.

Sur place, la population permanente s'est étoffée de l'encadrement administratif, judiciaire et policier que l'Etat sarde et le Second Empire ont mis en place, du dévouement des religieux, des enseignants dont l'influence va heureusement agir sur la santé publique, et, d'un personnel de santé minimal. Par contre elle s'appauvrit régulièrement d'une partie de ses élites, attirées vers Nice, Aix-en-Provence ou Marseille pour y poursuivre des études, et y exercer une profession gratifiante, et des « gavots » qu'attirent les perspectives de travail bien rémunéré que promet sur la côte l'essor du bâtiment, de l'hôtellerie et des services.

L'intérêt pour le développement des voies d'accès routières ou ferrées ne se dément pas, car une meilleure circulation, pense-t-on, conditionnera la régularité des services postaux, l'assiduité des chalands aux foires, l'arrivée d'éventuels vacanciers. Les journaux consacrent aux problèmes des transports et à leur amélioration le quart environ de leurs pages, les candidats aux élections l'essentiel de leurs promesses électorales. La plupart des correspondants des journaux et des responsables partagent l'inquiétude d'Emile Raoux, qui écrit dans *Le Petit Montagnard* à propos de Roubion : « Malgré la fécondité du sol, la population de la commune diminue tous les jours. La cause principale de cette émigration paraît résider dans le manque de communications. »[16]

Aucun des responsables politiques ou des rédacteurs n'envisage que les progrès de celles-ci peuvent accélérer le déclin démographique des vallées. Par contre l'injection d'espèces sonnantes apportées par des hôtes ponctuels serait considérée comme une manne céleste. D'aristocrates visiteurs hantent la Riviera proche que la spéculation immobilière couvre d'or. Les villages du haut pays ne renoncent nullement à en avoir leur part.

Comment faire monter vers les cimes ce nomadisme saisonnier de luxe ? Exemplaire est l'annonce parue pour le compte du Syndicat d'intérêt local de Clans dans le *Réveil de la Montagne*. On y trouve bien sûr la suggestion publicitaire de vivre ici une saison estivale, un appel au désir de se retrouver dans un « rendez-vous chic » que pourrait avoir le microcosme du *Tout Nice Mondain*. S'ajoutant à l'attrait de la merveilleuse situation géographique de tout l'arrière-pays par rapport aux rivages méditerranéens, un tentant ancrage immobilier ne pourrait-il pas rapporter le même pactole qu'aux propriétaires fonciers du littoral ? Mais

[15] *Saint-Sauveur de Tinée. Des Ectini aux Blavets*, par Gérard Colletta. Editions Serre, Collection Régionales, 1983. Voir aussi J. Orestis de Castelnuovo, *La Noblesse niçoise*, Laffitte Reprints, Marseille, 2002.
[16] *Le Petit Montagnard*, 24 juin 1906.

surtout, après la récurrente promesse d'amélioration des transports, en cette époque de forte morbidité le principal argument reste l'atout thérapeutique d'une région où le soleil et la beauté font reculer la mort. « La saison estivale qui commence s'annonce aussi brillante que celle de l'année dernière. Des villas et des appartements nouveaux seront mis à la disposition des personnes désireuses de trouver une localité située à quelques heures du littoral et pouvant offrir une merveilleuse cure d'air, d'eau et de lait.

Le syndicat s'est de nouveau assuré le concours du docteur Breton, médecin en chef de la marine, en retraite. Un dépôt de médicaments se trouvera à Clans pendant trois mois. Le transport rapide et direct des voyageurs va être établi incessamment. »[17]

Devant cette exigence hygiéniste[18], le manque de commodités et d'élémentaire propreté du pays serait particulièrement mal ressenti par une clientèle exigeante en matière de qualité de vie. La presse camoufle savamment les cas de maladies, variole, choléra, typhus même, met au compte du pittoresque le ruisseau au gazouillement poétique qui traverse la rue principale de Saint-Martin-Vésubie ou la crasse des devants de portes de certains hameaux. Le fumier qui stagne dans la neige fondue, la paille qui vole jusque dans les jardins, les mouches bleues, rebutent ceux qui en connaissent les dangers. Les municipalités s'efforcent de remédier à l'insalubrité par des équipements et travaux qui dans certaines communes vont se poursuivre jusque dans les années trente : installation de fontaines, puis adduction d'eau, éclairage public à l'acétylène, au pétrole puis à l'électricité lorsque des petites usines électriques équipent les rivières, déplacements des lavoirs en dehors des zones touristiques, électrification des zones résidentielles.

La fraîcheur tonique de l'été et la qualité de l'eau font partie dès la fin du XIXème siècle des atouts majeurs de ces montagnes. En effet sur le littoral l'approvisionnement en eau, la poussière, le déversement des eaux usées représentent des problèmes aigus que les édiles et les gouvernements n'ont pas encore résolus. La fuite au printemps des « hirondelles d'hiver » que sont les hôtes de la saison sur le littoral s'explique par la crainte de la chaleur et surtout celle des épidémies que la presse locale occulte, nous l'avons vu, mais que les journaux parisiens ou étrangers exagèrent, stipendiés par l'hôtellerie des grandes stations à la mode, surtout Vichy, car « la mort de Nice, c'est la vie de Paris »…

Victor de Cessole prend dans la région le relais des montagnards italiens et sardes qui prospectent depuis 1895 leur versant de la chaîne alpine, dotés d'excellentes cartes d'état-major. Fondateur en 1889 de la section niçoise du Club alpin français, il dresse peu à peu une nomenclature complète des sommets. Sur ces traces des « excursionnistes » en groupes importants, comme ceux de la Société des amis des sentiers, de Berthemont-les-Bains, commencent à arpenter les sentiers de la « Suisse niçoise », devenue à la région ce que la Suisse est à l'Europe. Valentin de Gorloff, ami de la comtesse de Sauteyron, relate ses ascensions dans le journal de cette dernière, *l'Union artistique et littéraire*[19]. Certes il paraît difficile de capter la clientèle internationale adepte d'Interlaken, mais il faut savoir jouer du site riant de Saint-Martin-Vésubie et de ses lacs mystérieux, pour Roquebillière de la proximité des sources sulfureuses de Berthemont, de l'engouement que suscitent les promenades en montagne, davantage d'ailleurs auprès des hôtes qu'auprès des naturels du pays, accaparés par les façons culturales et rebutés par des rigueurs qu'ils n'affrontent que trop dans leur quotidien. Bergers ou paysans, ceux-ci se proposent tout de même pour guider les excursionnistes, comme Jean Plent à Saint-Martin, louer des bêtes de somme pour le portage. L'approche à cheval ou à mulet met à la portée de tout cavalier des cols et des sommets d'une altitude relativement modérée, même si les tenues de montagne ne sont pas encore tout à fait fonctionnelles.

[17] *Le Petit Montagnard*, 10 juin 1906. ADAM PR 670.
[18] A Nice les résidents anglais préfèrent faire entretenir leur linge à la Blanchisserie internationale qui utilise du charbon britannique et de l'eau élevée à la température de 110° (sic) pour une meilleure désinfection. (Suzanne Cervera, *La belle époque de la presse mondaine*, Editions Alandis, 2002, p. 144)
[19] *L'Union artistique et littéraire*, 24 août 1890. ADAM PR 1921.

● La belle époque de la villégiature

Le haut pays se révèle ainsi de plus en plus attractif. De hautes personnalités politiques s'y intéressent, profitant de la relative crédulité des habitants en matière de promesses : l'implantation d'un fief électoral y est réputée plus facile que dans les grandes villes de la côte, saturées de personnalités. Cumulant souvent les mandats de maire, conseiller d'arrondissement et conseiller général, les élus deviennent des points de mire et leur attitude au conseil général se mesure à l'aune des retombées pour leur circonscription. Gare à eux s'ils jouent dans ces assemblées le rôle de la « carpe muette », et si les réseaux de circulation ne s'allongent pas en kilomètres. « Ainsi le canton de Saint-Etienne-de-Tinée est en 1906 le seul de France n'ayant pas sa route carrossable, ce qui rend pénible et périlleux l'accès de la haute vallée. Le charroi se lamente, les excursionnistes se découragent, les châtaignes gèlent ou pourrissent, tout le canton souffre de l'incompétence de cet audacieux charlatan dont les réalisations se résument à 2400 mètres de route. »[20]

Une fois déplorée cette incompétence des représentants en place, c'est avec espoir que les journaux abordent le thème des attentes des électeurs. Ceux-ci, ayant toujours vécu sous la tutelle lointaine d'Etats protecteurs et centralisés ont une tendance naturelle à beaucoup espérer de la puissance publique, et des courroies de transmission entre désirs et réalités que sont leurs élus. « On sait que la vallée de la Haute Tinée est une région d'avenir, destinée à devenir un centre de stations estivales. Altitude, climat, promenades, panoramas, elle a tout pour prospérer. Que faut-il pour cela ? Un homme qui soit dans une situation sociale lui permettant de recruter parmi ses relations mondaines des amateurs de sites alpestres. Toutes les stations de la Riviera ont été lancées, à leurs débuts, par une personnalité en vue de l'aristocratie ou de la finance. Nos montagnes ne peuvent devenir des centres d'été qu'en allant créer leur clientèle parmi la clientèle d'hiver des stations du littoral. La Haute Tinée vaut autant que les Pyrénées, et mieux que la Suisse. »[21]

Dès 1872, le baron Augustin Cachiardi de Montfleury, maire et conseiller général de Breil, avait présenté un mémoire sur le chemin de fer régional. La personnalité de Dominique Durandy, conseiller général d'Utelle de 1898 à 1902 avant de l'être de Villefranche, le rôle politique national de Flaminius Raiberti, président du conseil général de 1911 à 1927, député et ministre, firent beaucoup pour avancer le désenclavement des vallées et les liaisons ferrées, comme la voie Nice-Coni[22]. Quant aux routes carrossables, c'est avec lenteur qu'elles remplacèrent les chemins muletiers vers les villages les plus reculés, puisque Saint-Etienne-de-Tinée ne fut atteint qu'en 1897, les fréquents éboulements ralentissant le rythme des travaux.

Les membres des grandes familles du pays, devenus notabilités niçoises, ne manquent pas l'occasion de profiter l'été de leurs demeures familiales, devenues « villas » par analogie avec leurs équivalents aristocratiques de la côte. « Cannes, Monaco, Nice, nous ont envoyé une partie de leurs rentés. Nos estivants sont venus goûter nos ombrages et surtout notre eau fraîche. »[23]

Dans les listes d'hôtes de marque, comme dans celles de la Vie *mondaine*, on trouve surtout des estivants originaires de la région, comme le comte de Massoins, préfet en Italie. Les Savoisiens[24], qui au début des années du Rattachement s'étaient tenus en marge de la

[20] Il s'agit bien entendu du conseiller général auquel le journal tente de substituer un nouveau candidat. *La Tinée*, juin 1906. ADAM PR. 889, *l'Echo de Sospel*, 17 juillet 1913. A DAM PR 294.
[21] *La Haute Tinée*, 7 juillet 1912. ADAM PR 393.
[22] Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice, sous la direction de Ralph Schor, Encyclopaedia niciensis, volume IV, Editions Serre, Nice, 2002.
[23] *Le Petit Alpin*, septembre 1911. ADAM PR 648.
[24] Personnalités niçoises ou savoyardes qui, tout en vivant en France, et sans pour autant souhaiter prendre la nationalité italienne, gardent vif leur attachement à la Maison de Savoie. En l'occurrence il s'agit du chef de la

République et avaient souvent prôné le séjour dans les montagnes du nord des Alpes ne boudent plus ces séjours de proximité, même si des Monégasques notoires, comme le comte Gastaldi maire de Monaco, restent fidèles à la rivale suisse, en l'occurrence Ferney-Voltaire. Des notabilités de la côte, les Poullan, les Tiranty, les Noguès, certains hôtes d'hiver du littoral, Albert Gauthier, le vénéré maître d'armes, et sa femme, Sir Temple West, professeur de médecine à l'Université de Londres, se font à leur tour construire des demeures. Le village le plus accueillant aux étrangers semble être Saint-Martin-Vésubie.

Mais les propriétaires locaux ne tiennent pas toujours à vendre leurs terrains qui sont des biens de famille, sis dans différentes parties du terroir en une complexe marqueterie qui permet à chaque héritier lors des partages d'équilibrer ses ressources entre pâtures, terrains arrosables, versants ensoleillés ou terres en friches et en réserve. Même si les propriétés sont inexploitées, elles ont une valeur sentimentale, et l'étude du cadastre et des mutations montre ces réticences ; les nouvelles constructions ne sont pas toujours très bien situées. Ceux qui peuvent acheter des terrains à bâtir ou des maisons à améliorer sont parrainés par des notabilités ou le sont eux-mêmes, liés au village par des attaches familiales. Les entreprises de construction sont facilitées par la tradition d'un artisanat habile et bien outillé, et la présence d'ouvriers due à l'édification et l'entretien des casernes de chasseurs alpins.

Créés en 1888 face aux « Alpini » italiens, ceux-ci font la gloire du pays, et en même temps sa prospérité, puisque leur installation à demeure vivifie l'économie par le biais du bâtiment, draine des courants d'échanges, entretient un climat de patriotisme et de fêtes[25]. Les jeunes recrues originaires du département, le 6ème de Nice, le 24ème de Villefranche, le 27ème de Menton, portent crânement la cape et le béret dans les bataillons que les soldats allemands baptiseront les « Diables bleus ». Ils s'aguerrissent dans des manœuvres de plus en plus fréquentes. Les lecteurs de journaux deviennent, grâce aux lithographies de Pierre Comba, de véritables connaisseurs de la défense des crêtes. Augustin Anglès, du *Petit Poète*, prend même sa lyre pour chanter l'appartenance étroite de ces troupes à l'arrière-pays niçois[26].

Les inspections régulières des états-majors, des ministres de la guerre, et des préfets mettent l'accent sur les secteurs proches de l'Italie, dont l'attitude lors d'un conflit éventuel n'est pas encore très sûre. Grâce aux frontières que l'habileté de Cavour a imposées aux diplomates de Napoléon III, l'Italie contrôle les vallées. Tandis que le nombre d'hôtels et de cabarets croît, des guides proposent leurs services dans les stations frontalières pour des randonnées autour des forts de la région, en particulier à Sospel dont l'armée fait la fortune. On se méfie des randonneurs en culottes courtes et à besace photographique, des bergers en houppelande ou ouvriers en casquette, qui pourraient n'être que des espions déguisés. Aux réquisitions des gendarmes, il faut montrer patte blanche et produire ses papiers, ce qui indigne les touristes anglais et allemands. Le général de l'armée sarde comte Giletta de Saint Joseph sera même soupçonné d'espionnage.

Le Progrès de la Corse nous décrit, sous la plume de Xavier Giacobini, les avantages de la villégiature estivale dans le haut pays niçois ; ses arguments portent essentiellement sur la fraîcheur et les bienfaits de l'altitude, la beauté de la nature, les avantages de la proximité. « On boucle à la hâte quelques valises, on entasse dans une malle aux profondeurs mystérieuses des serviettes, des mouchoirs, un smoking, un habit, quelquefois même un simple veston, et l'on part, en quête d'un petit trou pas cher, salubre et gai… Nous sommes à

---

branche italienne de la famille Cagnoli, dont le proche cousin, médecin était alors maire de Saint-Martin-Vésubie. *La Vie mondaine*, 8 juillet 1882 ADAM PR 958

[25] *L'Echo de la montagne* souligne l'importance de la présence des chasseurs alpins pour la région, et en particulier pour Sospel.

[26] *« Le chasseur alpin de la France,*
Bon troupier le petit chasseur,
En passant, jette l'espérance !
Gloire à notre cher défenseur !
Le regard fier, la tête haute,
Le cœur chaud, l'éclat dans les yeux,
A travers monts toujours il saute,
Et bondit parfois jusqu'aux cieux !
Petit chasseur, petit chasseur
Nous avons foi en ton audace
Si quelque jour on nous menace
Tu sauras vaincre l'oppresseur ! ».
Le Petit Alpin, 8 janvier 1899. ADAM PR 712.

même, nous, habitants des Alpes-Maritimes, de satisfaire pleinement ce désir d'air pur, cette griserie de la montagne, cette aspiration de l'inconnu et du grandiose, en nous rendant soit à Thorenc, à Saint-Martin-Vésubie, à Saint-Dalmas, à la Bollène, ou à Peïra-Cava… »[27]

Attirer des visiteurs par la sérénité des paysages est bénéfique, il faut encore les retenir, les distraire, au besoin les loger. Certains hommes d'affaires n'hésitent pas à partager risques et bénéfices entre l'hiver à Nice et l'été en montagne, comme les Cassini qui louent villas et meublés à la Bollène-Vésubie, et possèdent à Nice une agence de services et le journal *La Vie mondaine*. L'Indicateur de 1903 vante ainsi les charmes de la villégiature à Lantosque : « Villa Saint Sébastien : appartements confortablement meublés. Belle situation indépendante sur le versant ombragé de châtaigniers, à l'ouest du village réputé pour son climat tempéré. Approvisionnements faciles. Allers-retours dans la même journée. »

Les résidents ne font généralement le déplacement qu'à la belle saison, et pour plusieurs semaines. Pour en augmenter le nombre les hommes d'affaires tentent de lancer des programmes immobiliers : construction et vente de chalets par exemple. Des journaux à l'apparence toute mondaine les appuient d'habiles publi-reportages, comme le *Journal de Thorenc* au printemps 1906. La Société anonyme de la station d'altitude climatique de Thorenc, fondée en 1898, procède en effet en plusieurs étapes et achète d'importantes surfaces en essarts et pâtures, tout en s'assurant les services de l'architecte Gaillandre, dont les bureaux sont à Nice, rue de Paris. Les acheteurs sont des petits notables marseillais et grassois, des fonctionnaires, des gendarmes, des amoureux du site, comme le docteur Guébhard, quelques étrangers, et des ingénieurs de la compagnie P.L.M. venus pour leur travail et séduits, clientèle de techniciens que l'on retrouve en nombre à Saint-Martin-Vésubie et à Berthemont-les-Bains. L'implantation des candidats à une responsabilité politique se voit aussi, comme celle d'Alfred Donadei ou de Félix Poullan à Saint-Martin-Vésubie où achètent aussi tous ceux qui participent à l'essor économique du village.

Un maximum de services existe en effet sur place : non seulement on peut se procurer les bons produits du pays, fruits délicieux, légumes frais, lait de chèvre et bientôt de vache, fromages, mais encore en cas de besoin, se faire confectionner vêtements, chapeaux et chaussures. Bientôt le modeste artisanat local ne suffit plus ; le commerce de détail se développe et des fabrications plus luxueuses arrivent de la ville. On se distrait et reçoit des amis ; Ce « grand monde » se mêle à l'occasion à la population locale aux coutumes pittoresques. Les cérémonies religieuses, les processions de Pénitents blancs comme celles du Jeudi et du Vendredi Saints, les solennités mariales, les fêtes votives sont des mises en spectacle que se donnent mutuellement la population résidente et les hôtes saisonniers, une occasion de montrer sa piété, sa famille au complet, ses toilettes, ses talents musicaux. Très fréquentés sont aussi les concerts réalisés par les nombreuses et vivantes sociétés de musique du cru, comme la Philharmonique « L'Avenir » à Berthemont-les-Bains, soutenus par la bienfaisance et souvent le talent des riches résidents qui à l'occasion font répéter des chœurs et tiennent orgues ou harmoniums. Les fêtes coïncident certes avec la saison d'hiver sur la côte, mais les pèlerinages, les concours de gymnastique, les festins, les jeux de boules, prolongent cet attrait jusqu'à l'été, incitant les excursionnistes à un séjour toujours trop bref, hélas. A Saint-Martin-Vésubie, la fête du saint éponyme, le 11 novembre, reste la plus importante, mais le mois de février supplante encore l'été avec la Saint-Blaise, qui protège des maux de gorge, et carnaval, ses farandoles, son bal, et les pitreries des « biffous » qui secouent leurs grelots et leur « masseto », sorte de crécelle, en exigeant des victuailles à chaque porte. Ainsi peu à peu les festivités traditionnelles liées aux rites de fertilité sont repoussées à l'été, comme l' « estacada » de Breil-sur-Roya, qui scénarise une révolte paysanne contre le droit de cuissage, la jeune marié préservée représentant le printemps

[27] *Le Progrès de la Corse*, 9 mars 1902. ADAM PR 712

naissant[28]. Ces réjouissances populaires encore spontanées sont comme l'affirmation de la personnalité villageoise avant son intégration complète aux besoins et désirs des hôtes.

C'est que l'accueil des touristes représente pour ces villages que leur population déserte inexorablement une source d'enrichissement, bientôt la seule. Aubades, cavalcades, merendas, sont ouvertes à tous, des breaks partent à l'aube de Nice, place Masséna, chargés de passionnés de ces réjouissances campagnardes qui les changeront des apprêts factices du carnaval[29].

Il seront de retour tard dans la nuit, ou bien le lendemain s'il y a eu bal. Moins adaptés aux besoins sont les trains d'excursion vers le pays grassois, uniquement de première classe, qui permettent à certaines dates une échappée bien courte puisque le convoi, parti de Nice à neuf heures, entre en gare de Grasse à 11 heures quinze, mais en repart dès quinze heures, à peine le temps pour les voyageurs d'entrevoir le paysage et de goûter aux spécialités du cru. Des traiteurs proposent sur place des spécialités de pâtés chauds et froids pour les excursions, et même des services pour bals et soirées.

Les prêtres et les instituteurs tentent d'animer les villages par des « missions » sur des points de doctrine, ou des causeries sur des sujets d'actualité tels l'hygiène, l'alcoolisme ou l'Exposition Universelle. Ces réunions attirent les hôtes autant que les habitants curieux et cultivés[30]. L'automobile depuis ses débuts utilise les montées de l'arrière-pays pour des courses spectaculaires comme celle de Nice à Puget-Théniers, et non sans risques : « Madame Laumaillé qui montait un tricycle Dion a versé à Touët-de-Beuil. Dans sa chute elle s'est fait de graves blessures à la figure. »[31]

Un peu plus tard, en 1905, deux dames anglaises tentent la traversée des Alpes via Digne à bord d'une voiture « Italia » remarquée depuis le Salon de Turin. En panne, leur chauffeur s'adresse aux paysans pour se dégager d'une couche de neige de huit pieds.[32]

On assiste aux premières tentatives d'étalement de la fréquentation touristique, au moins jusqu'en automne, proposant aux « touristes » les joies de la cueillette des champignons dans l'or très doux du paysage automnal, aux savants l'observation d'espèces animales et botaniques rares, d'échantillons minéralogiques exceptionnels, en attendant de découvrir des vestiges préhistoriques et historiques. Encore faut-il éviter que, comme un horticulteur-botaniste malintentionné originaire de Bavière, ils passent plusieurs semaines à dépouiller de plantes rares et précieuses comme la *Saxifraga florentula* ou la *Potentilla Valderia*, les pelouses alpines de Saint-Etienne-de-Tinée[33]. Heureusement, à la requête du chevalier de Cessole indigné, le préfet des Alpes-Maritimes prend dès 1905 des mesures de protection des espèces rares du Mercantour. Au même moment est créée la section des Alpes-Maritimes de la Société de protection des paysages de France. Félix Poullan, député, Dominique Durandy, président du conseil général font partie du comité fondateur aux côtés du préfet.

Les intérêts des autochtones et des visiteurs sont parfois contradictoires quant au désir de préserver l'environnement, principale richesse et attraction du pays. Ainsi en témoignent les controverses à propos du reboisement. Les forêts de la région sont alors massivement exploitées, pour le bois d'œuvre qui descend vers la côte alimenter l'extraordinaire essor de la construction, et pour le chauffage. Tandis que le « *tout mondain* » participe avec un enthousiasme patriotique au reboisement par le biais de la Société des amis des arbres, fondée en 1894, qui suggère à chacun de ses membres de planter au moins deux arbres, beaucoup

[28] Marcelle Mourgues, Le folklore du Pays niçois, « L'Estacada » de Breil, et Les fêtes traditionnelles de Saint Martin Vésubie, dans les *Annales de la Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, tome XXVII, années 1975-1976.

[29] Fernand Noetinger évoque avec complaisance l'époque où « tout était bon pour tourner le dos à la grande ville, en proie au Carnaval, à la poussière des confettis, à la cohue des fêtes généralement quelconques dont la cité niçoise est si prodigue envers ses hôtes. »

[30] *La Voix des Alpes*, février 1902.

[31] *L'Echo de la Méditerranée et du Léman*, 7 mars 1898.

[32] *Barnett's Riviera Weekly* ; 25 janvier 1905

[33] Victor de Cessole, *La Suisse niçoise*, ouvrage cité.

d'éleveurs déplorent la réduction des espaces en herbe et la disparition programmée de la vaine pâture, qui pouvait profiter aux pauvres. Ce problème intéresse même les bulletins paroissiaux, qui donnent des conseils pour entretenir et régénérer les vieilles prairies[34]. Ainsi les résidents temporaires veulent-ils imposer leur modèle de beauté en adhérant à la politique de sauvegarde de l'espace, conduite par l'Etat qui ne ménage pas le système économique sur lequel s'appuie le paysage dont ils recherchent toutes les sensations. Déjà leur modèle de loisirs issu des villes proches tend à influencer la vie quotidienne et le labeur des populations villageoises.

Des éditoriaux proposent d'avancer en juillet les vacances, mesure importante pour les jeunes de l'arrière-pays, internes dans les établissements scolaires de ville, et les résidents de l'été. Peu d'élèves reprennent les cours après le 14 juillet. Les distributions des prix ne doivent pas empiéter sur les brillantes perspectives de la fête nationale. Celle-ci a pris un aspect plus militaire que civique avec les défilés des chasseurs alpins et constitue une attraction très suivie en cette période de patriotisme ardent, que sous-tendent le désir de « revanche » et la présence dans le département de nombreux représentants des « provinces perdues » en 1871, l'Alsace et la Lorraine.

Certaines stations bénéficient d'un effet de mode induit par le concours de circonstances favorables, la présence de quelques personnalités notoires, médicales mondaines ou religieuses, la réputation thérapeutique de l'air et des eaux, l'ouverture de routes stratégiques. Ainsi, les séjours fréquents à Lucéram de Mgr. Chapon, évêque de Nice, les prières collectives assorties d'indulgences et d'espoirs de guérisons, et l'activité des confréries ajoutent encore à l'attrait de Peïra Cava, station voisine : « Sa Grandeur est plus que jamais l'Evêque de la frontière. »

L'engouement se traduit par une poussée immobilière, la vente de terrains souvent proposée à des prix concurrentiels par la commune, et la construction de villas et de chalets. « Pour les privilégiés de la fortune et tous les amateurs de villégiatures, c'est vers les premiers jours d'août que le grand départ a lieu vers la montagne et les régions accessibles aux voitures et aux automobiles. L'on voit tous les jours des omnibus lourdement chargés et un flot de nouveaux résidents venus grossir traditionnellement les stations du massif de l'Authion, une miniature de la Suisse, aux portes même de Nice. L'air salutaire et bienfaisant de la montagne est un des grands remèdes de la médecine et de la morale. On a vu des personnes se rétablir en un mois, en une saison, à Peïra Cava. La construction d'un hôtel et de sanatoria sera une œuvre éminemment humanitaire et patriotique, car jusqu'à ce jour nous avons été tributaires de la Suisse et l'Allemagne. Les touristes, éclairés sur la beauté et le confort de nos montagnes, y viendront plus souvent et l'on peut espérer qu'un jour prochain Peïra Cava sera aussi connu que Vichy, Aix et Contrexeville.[35]

En effet on songe à concurrencer ces hauts lieux de la villégiature par la tentation diabolique qui stimulerait les privilégiés de la fortune : un casino. Mais l'entreprise conçue par une société de financement et l'architecte Adam Dettloff à Peïra Cava fait long feu ; l'établissement s'effondre avant même d'être terminé et l'idée est abandonnée.

L'aspect thérapeutique du séjour est depuis longtemps valorisé : *L'Echo de la Montagne* fait dès 1892 le compte-rendu d'un ouvrage de Victor Garien, rédacteur de *l'Avenir commercial*, sur les « Stations d'été », « publication hygiénique », le mot à la mode[36]. Chaque village cherche à se baptiser station thermale, comme Berthemont. En ajoutant l'expression suggestive « les bains » à la dénomination celtique du lieu-dit évoquant des bains bouillonnants, les propriétaires espèrent « exposer leur bien aux rayons du tourisme

[34] *L'Echo de la Montagne*, et *La Fleur des sommets*, Bulletin paroissial de Beuil, 1934, ADAM PER 2162.
[35] *Bulletin paroissial de Lucéram et Peïra Cava*, septembre 1905. ADAM PERA 1956. Voir sur la répartition des établissements d'accueil le document statistique en annexe. Véronique Thuin-Chaudron, *La construction à Nice de 1860 à 1914*, thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 2002.
[36] *L'Echo de la Montagne*, 3 juin 1892. ADAM PR 287.

naissant. »[37] Grâce à ses eaux sulfureuses, dit-on, une impératrice romaine aurait recouvré la santé. C'est une aubaine pour Roquebillière, rivale de Saint-Martin-Vésubie. Propriété de la famille Cardou, l'établissement est particulièrement recommandé aux personnes ayant de l'eczéma, des problèmes de peau et de l'emphysème. L'architecte Hippolyte Chevallier est chargé par l'hôtelier Cardou de construire un établissement de bains, moderne et très confortable.

La comtesse Zoé de Sauteyron, dirige sous le pseudonyme énergique de Léon Sarty l'un des principaux journaux mondains de Nice, *l'Union artisitique et littéraire*[38], original par sa parution annuelle, et non saisonnière. Dès le mois d'août 1885, son journal fait de la publicité pour Saint-Martin-Lantosque et Peïra Cava, et les numéros de l'été 1900 valorisent l'idée d'une saison en montagne, éventuellement à l'hôtel, comme à Berthemont-les-Bains, en reliant les stations au littoral par le tramway. « Il y a vraiment quelque chose à faire dans la région, dans les sens du progrès »

Elle fait construire à Berthemont un chalet dont elle loue une partie en meublé, ce qui peut parfois profiter à ses amis. Elle ne manque pas dans son journal de vanter les mérites de sa station préférée, et d'inciter ses lecteurs à une villégiature d'été dans l'arrière-pays niçois. Les militaires, dit-elle, et les coloniaux sont les précurseurs de ce choix reposant.

D'une vieille famille provençale et savoisienne dont certains membres, son cousin germain entre autres, ont choisi la nationalité italienne, elle est restée fidèle au Comté dont elle adore les paysages. Randonneuse intrépide, féministe de la première heure, elle a déjà circulé des collines du littoral à l'arrière-pays avec l'architecte lorrain François Brun, « inventeur » des « Promenades d'un curieux dans Nice »[39], et rassemblé la matière de guides touristiques de la région, qu'elle a publiés sous le nom de Guides Sarty. Elle réussit à attirer son amie Magda Malgat, épouse du docteur Malgat, médecin des prisons de Nice, charmante femme de lettres et d'esprit, qui arpente avec elle les sentiers forestiers. Elles participent à toutes les actions charitables et hygiéniques du bourg. Mais ces « mondaines artistes » profitent de la présence de Cinto Tarelli, fils du propriétaire de l'hôtel du même nom, violoniste, pianiste, et compositeur à ses heures, pour organiser des matinées théâtrales, des soirées poétiques et musicales, et même des « revues » où Magda chante ou déclame, Zoé tient le piano, Cinto le violon. Le confiseur Rumpelmeyer possède lui aussi une villa et organise pour son officine niçoise de l'avenue Victor Hugo le transport de bon beurre frais et de crème, surtout pendant la haute saison hivernale où il sert une clientèle exigeante. En effet, sous l'impulsion de conseillers suisses, l'élevage des bovins remplace peu à peu celui, traditionnel, des moutons, et des fruitières s'installent auprès de prairies que le printemps émaille de fleurs.

Bien que son mari ait été député au Parlement italien, la comtesse Laurenti-Roubaudi, née Crespel de Constantin de l'Alp, cousine des Roissard de Bellet, estive à Saint-Martin où, héritière d'un fief, elle possède d'importantes propriétés. Elle poursuit la tradition bienfaitrice de sa famille en offrant des dots à des jeunes filles pauvres et vertueuses, et son mécénat encourage les concerts du dimanche et des fêtes car par une tradition bien établie chez les hôtes de l'été elle a offert les instruments de musique à l'harmonie locale.

L'arrière-pays grassois est lui aussi atteint par la mode, et on voit le docteur Adrien Guebhard, époux de la journaliste Séverine, lancer la nouvelle station de Thorenc. Esprit curieux, ce professeur agrégé de médecine, spécialiste de physique, décide de s'établir le plus souvent possible à Saint-Vallier-de-Thiey. Séduit par le site de Thorenc, il lui donne une certaine notoriété par ses fouilles et ses découvertes. Il en parcourt les environs, boîte

[37] Etymologie de Berthemont-les-Bains, Institut des fouilles de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, tome II, Années 1929 à 1953.

[38] *L'Union artistique et littéraire*, 1881-1924. ADAM PR 1921

[39] Cet architecte, membre fondateur dès 1861 de la Société des Arts, Lettres et Sciences des Alpes-Maritimes qui a fondé et commandé en 1870-71 cinq compagnies volontaires de francs-tireurs, a appris en quelque sorte aux Niçois à aimer Nice. *L'Union artistique et littéraire*, 28 avril 1894.

d'échantillons de roches et de plantes au côté, pratique des fouilles dont il publie les résultats dans les nombreuses revues des sociétés scientifiques auxquelles il adhère. Il organise dans cet esprit les séjours de vacances de son jeune fils Roland, interne au lycée Masséna, qui le suit avec des camarades et des estivants comme Paul Goby, un jeune cannois futur savant (1879-1937). Ils observent les spécimens des minéraux, de la flore, de la faune, et même les vestiges préhistoriques et « gaulois » des plateaux de Caussols et Saint-Vallier[40].

Les souvenirs de Fernand Noetinger, fonctionnaire du Trésor à Cannes, puis dans le Morbihan, compagnon de randonnée de Victor de Cessole et sociétaire du Club alpin français nous permettent d'imaginer les « résidents d'été » : « Ils montrent la plus grande simplicité d'allure. Les hommes arborent des coiffures pleines d'abandon ; gilets et cravates sont relégués au fond des malles ; la pipe et le bâton ferré ne cessent de se produire ; Les dames et demoiselles qui, à Nice, portent des chapeaux très étroits et très lourds, probablement parce qu'il y fait un soleil brûlant, adoptent d'immenses couvre-chefs en paille qui rappellent vaguement ceux que mettent les bédouins »[41].

L'hôtellerie semble en retard par son manque de luxe et même élémentaire confort par rapport à ses rivales de Suisse, l'éternelle référence, et d'Allemagne. *Le Petit Montagnard* énumère pour les hôteliers les améliorations que ceux-ci doivent apporter à leurs établissements pour résister à la concurrence :

-Dans l'entrée de l'hôtel, installer un tableau de renseignements météorologiques et géographiques, une carte des randonnées, une liste des guides.

-Dans les chambres, supprimer les tapis, tentures et rideaux, réceptacles à poussière, et les remplacer par un carrelage bien propre.

-Améliorer la literie, permettre l'aération nocturne et l'ouverture des fenêtres, contrôler la propreté des tables de nuit et de toilette, multiplier les prises d'eau et les cabinets d'aisance.

-Pour la table, rechercher l'allègement des menus, la qualité des produits, la sûreté bactériologique de l'eau de boisson.

Cependant, le journal reconnaît qu'un excès de propreté nuirait aux mœurs naïves et rustiques qui ont leur charme dans ces hautes vallées. Quel dommage de supprimer le ruisseau d'au fraîche qui court dans la rue centrale de Saint-Martin !

Hâtivement des auberges anciennes, des fermes ou même des couvents comme celui des Augustins à Saint-Dalmas-de-Tende sont transformés en hôtels. Le plus urgent semble être le remplacement des conduites d'eau en terre par des canalisations en fonte, une couverture plus solide de la toiture, une bonne table. Un appel est lancé à la clientèle anglophone qui aime assez rester « entre soi » à travers des appellations suggestives telles que « Pension anglo-américaine » ou « Pension Victoria ».

Malgré l'impression délicieuse qui se dégage de l'ensemble, et qui, nous dit Fernand Noetinger, fait s'exclamer aux visiteurs : « Qu'il ferait bon passer ici tout un été ! », en dehors d'un petit nombre d'habitués, presque tous originaires de la région, les résidents restent relativement peu nombreux. Les villas et chalets, rapidement édifiés au temps de la prospérité, sont souvent cédés à des collectivités qui en font des colonies de vacances. L'hôtellerie ne fait pas le plein.

---

[40] Né en 1849 et mort en 1924, venu à Nice en 1856, il finit ses études à Paris, puis en Suisse. Il aide Jules Vallès, connu par l'intermédiaire de Caroline Rémy, plus tard journaliste sous le pseudonyme de Séverine, à relancer *Le cri du peuple*. Il épouse Séverine, qui vient d'obtenir son divorce, en 1885. C'est alors que tous deux deviennent des hôtes assidus de la Côte. Membre de l'Académie des arts, des lettres et des sciences de Nice, il publie des articles dans des domaines scientifiques très divers, se mettant à la portée des lecteurs mondains dans la *Revue de Cannes et du Littoral*, comme dans « *A propos du radium* », en 1904. En 1909 il est nommé président de la Société préhistorique de France. Personnalité engagée dans tous les combats idéologiques de l'époque du côté de la Ligue des Droits de l'Homme, du pacifisme, Séverine était une habituée de la Côte (et une admiratrice du prince Albert de Monaco qui militait pour ces causes), mais elle n'y résidait pas toute l'année contrairement à son mari. (Annales de la Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, tome IX, 1937-1938).

[41] Victor de Cessole, Fernand Noetinger, *La Suisse niçoise*, collection « Les grandes heures du C.A.F. », Réédition 1982, Sirius International Editions.

On assiste aux débuts du ski, d'abord présenté comme un sport utile, en fait passe-temps hivernal de luxe réservé à la fois aux militaires gardiens de l'intégrité frontalière et à quelques sportmen excentriques qui se livrent aux premières compétitions dès 1909 à Peïra Cava. Mais Victor de Cessole et ses amis du Club alpin français ont reconnu l'intérêt du Plateau de Beuil et la possibilité d'y organiser des concours.[42] Le premier concours de fond en 1910, l'installation de tremplins, le pittoresque de la route des « gorges rouges » du Cians œuvre du sénateur Joseph Garnier et de l'ingénieur Joseph Durandy, tout concourt à faire de Beuil une future « grande station ». « Quel pays merveilleux où l'on va de l'hiver le plus rigoureux au printemps le plus doux, de la neige aux fleurs d'orangers, des sapins poudrés de givre aux palmiers et aux fleurs en moins de deux heures ! Il n'y a qu'un pays au monde où se produise ce miracle, qu'un Peïra Cava et qu'une Riviera ! Ce n'est vraiment plus la peine de se déplacer en pleine saison pour aller à Davos et à Saint Moritz ! »[43]

Les concours de mars 1914 à Beuil sont privés de quelques vedettes qui ont choisi de participer plutôt aux concours d'aviation à Nice ! Les journaux mondains n'hésitent pas à raconter comment deux gentlemen ont été refoulés à l'entrée des salons de jeu au Casino de Monte Carlo : ils avaient eu l'incongruité de s'y présenter en tenue de ski, descendant à l'instant même de Peïra Cava ![44] La possibilité de skier et de participer en même temps aux régates de printemps, les perspectives d'arpenter des sommets encore presque inviolés sur les voies du vicomte de Cessole permettent alors d'espérer un prolongement de la saison d'hiver, et une nouvelle saison d'été dans les montagnes du département. En effet, des magasins de matériel d'escalade s'ouvrent à Nice, et la direction de *L'Hiver au Soleil*, journal mondain sous-titré « L'Hiver à Nice, l'été à Chamonix », qui assure la promotion de l'action de Joseph Vallot[45], passe à l'un de ses disciples niçois, Henri Meynet, chef des troupes scoutes des Alpes-Maritimes. La tradition d'alpinisme ne sera pas perdue avec Jean Franco, émule de Victor de Cessole.

● Vers une villégiature plus démocratique

Hélas la guerre de 1914-1918, avec la disparition de tant de jeunes hommes, « gars campagnards devenus de braves et courageux poilus », ralentit ce dynamisme touristique qui pourtant s'affirmait primordial pour un département privé d'industries traditionnelles, malgré la foi récurrente en la richesse des vallées en matières premières, « eau, bois, laine, fruits, lait, gisements de gypse et de pierres à chaux ». Les responsables locaux ont du mal à envisager le tourisme comme une industrie à part entière, et Emile Raoux est l'un des premiers à employer dans un éditorial l'expression « l'industrie du tourisme ».[46]

Dans ce domaine, élu, journaliste au *Petit Niçois* sous le pseudonyme de Paul Declaus, et poète à la fois, Dominique Durandy, fils de l'ingénieur Joseph Durandy qui a contribué à la modernisation du haut pays, gendre d'Alfred Borriglione, valorise particulièrement les Alpes-Maritimes dans les billets d'un style enlevé et heureux que *La Côte d'Azur et les Alpes françaises*, journal de promotion régional, fait paraître à partir de 1916. Auteur émouvant de « Mon pays », souvenirs lyriques d'Utelle, il estime qu'il faut abandonner l'idée d'un exclusif tourisme de qualité, et, avec une réflexion de précurseur, voit plutôt un tourisme démocratique de petites gens que la guerre a frustrés et qui vont bientôt arpenter à pied ou en bicyclette les sentiers de l'arrière-pays niçois. Il ne se trompe pas et les circuits organisés en car par des associations ou des agences de tourisme viendront bientôt confirmer sa vision. *La Vie*

[42] Nadine Bovis-Aimar, Les débuts de la station de sports d'hiver de Beuil, *Nice Historique*, n° 4, 1994

[43] *Les Echos de Nice et Monte Carlo*, 19 janvier 1907. ADAM PR 313, *Le Mercure de la Riviera*, 18 janvier 1908. ADAM PR 533.

[44] *Barnett's Continental Weekly*, 11 février 1908. ADAM PR 100.

[45] Astronome et géographe, né à Lodève en 1854, il étudie la région du Mont Blanc à partir de 1881 et y installe un observatoire, initiative reprise au Mont Mounier par Raphaël Bischoffsheim. A sa mort à Nice en 1925, il lègue à la ville sa bibliothèque de dix mille volumes. *L'Hiver au Soleil*, 1er novembre 1913. ADAM PR 396.

[46] *La Côte d'Azur et les Alpes françaises*, 4 mars 1922. ADAM PR 196.

pratique-Courrier des étrangers se bat dans les années vingt pour une amélioration des dessertes, surtout ferroviaires, de l'arrière-pays, et en particulier pour le croisement indispensable des deux grandes voies Nice-Digne-Grenoble-Anvers et Bordeaux-Odessa, ou ligne du quarante-cinquième parallèle.[47] La ligne Nice-Coni sera enfin inaugurée en 1928. Mais les capitaux privés se portent plutôt vers des placements générateurs de profit à court terme, même les petites fortunes du pays toujours tentées par les bénéfices presque immédiats de l'immobilier.

La clientèle aristocratique d'antan s'est diluée en effet dans une fréquentation plus disparate, plus exigeante en matière de loisirs, de confort, mais en moyenne plus démocratique. Certes Cannes et Monaco montrent dans leur presse de luxe les photographies au savoureux noir et blanc des circuits et rallyes automobiles, comme le Rallye de Monte Carlo. En plein hiver le papier glacé met l'accent sur les beautés enneigées du col de Turini, mais cette connotation de sport extrême et coûteux, déjà usitée dans les années 1900, n'atteint qu'une minorité[48]. Le ski considéré comme un sport agréable et utile, semble plus populaire dans la foulée des loisirs d'effort que l'époque met à la mode.[49] *L'Echo des Palaces*, lancé en 1924 en tant que « Gazette officielle de la vie mondaine sur la Côte d'Azur », tient compte de toutes ces nouvelles données : ses rédacteurs veulent considérer l'hôtellerie comme une forme moderne de l'économie, constituer une « région du tourisme » homogène, lutter contre la concurrence italienne en dénigrant habilement la monotonie de l'autoroute, insister sur l'intérêt des nouvelles stations de sports d'hiver, Beuil, Peïra Cava, Les Colmianes. « La Côte d'Azur est toutes ces beautés réunies, accumulées en un espace restreint, avec un art infini, un sens exquis de la nuance et de la gradation ; La Côte d'Azur, c'est une maquette, c'est un idéal. »[50]

Les ski-clubs se développent dans les années trente, ainsi que la capacité hôtelière. L'inauguration de l'hôtel du Mont Mounier à Beuil le 6 janvier 1932 est caractéristique d'une offre qui s'étend à la saison d'été. La fin de la décennie verra s'installer les premiers sites spécialisés, comme Auron et Valberg, avec pistes et remonte-pente. Et lorsque la fin de l'hiver est par trop pluvieuse, il ne faut pas oublier que « quand il pleut à Nice, il neige à Beuil et à Peïra Cava. »[51]

Il faut cependant lutter sur place même contre la concurrence d'une certaine presse de capitaux à peine douteux qui fait dans ses pages la promotion de séjours d'hiver et d'été en Bavière ou dans le nord de la péninsule. La saison d'été s'affirme de plus en plus et met à la mode la plage, qui rend la chaleur supportable et même désirable, et le bronzage. La clientèle étrangère de luxe, surtout américaine, recherche le littoral et le snobisme de la proximité des vedettes du cinéma, la bourgeoisie, que les restrictions légales d'exportations de capitaux limite à son territoire national, n'a plus les moyens financiers de venir dans notre région, sinon pour de brefs séjours sur la Côte.

Certes le haut pays figure toujours dans la presse touristique comme un « produit d'appel » que valorise son authenticité préservée et la permanence de sa vie agricole, par exemple l'attrait du bon lait et des fromages que proposent sur place les coopératives laitières. Pourtant les sociétés de chasse recensent les propriétaires qui acceptent de céder un droit de passage sur leur terrain, témoignage d'un processus d'abandon et de concurrence entre les activités ludiques et les façons culturales. Elles fustigent les excès, par exemple la chasse les

[47] *La Vie pratique-Courrier des étrangers*, 20 février 1919. ADAM PR 212.

[48] *L'Echo de la Méditerranée et du Léman* nous conte l'accident de « *Madame Laumaillé, dont le tricycle à moteur Dion a versé à Touët-de-Beuil* ». (7 mars 1898, ADAM PR.286). La *Barnett's Riviera Weekly* relatait déjà en 1905 les voyages automobiles alpestres et aventureux de dames anglaises dans l'arrière-pays, et Dominique Durandy lui-même défrayait la chronique par ses trajets, ses moyennes et ses accidents. (*Barnett's Riviera Weekly*, 25 janvier 1905). ADAM PR 100. On peut aussi consulter *Le Monde élégant* du 20 mars 1902, L'automobile dans nos montagnes. ADAM PR 549.

[49] *Cannet Journal*, février 1928. ADAM PR 141, *The Cannes News*, 8 février, 15 juin 1930. ADAM PR 0131.

[50] *L'Echo des Palaces*, 6 janvier 1925. ADAM PR 304.

[51] *Azur*, Grand périodique de la Riviera française, 5 mars 1934. ADAM PR 96.

jours de semaine, ou la nuit à la lueur des phares, des « rentiers » de la Côte, et les « tableaux de chasse » triomphalistes qui obèrent le futur cynégétique de la région[52].

Le rythme des cessions de propriété s'accentue un peu, mais bien des villas construites dans l'euphorie du début du siècle abritent à la fin des années trente des loisirs collectifs et sociaux plus adaptés à leur taille trop optimiste. Des équipements nouveaux du même ordre les accompagnent, donnant à la villégiature de la veille de la seconde guerre mondiale un aspect résolument jeune et démocratique, symbolisé par le patronage du Touring-Club de France.

Les étés parfois pluvieux de la montagne autorisent aux vacances un aspect instructif, ainsi l'Athenaeum groupe à Saint-Etienne-de-Tinée étudiants, garçons et filles du pays et de la « colonie estivante »[53] pour des séances récréatives et causeries au profit des œuvres paroissiales, destinées à faire de nos montagnes « des centres de vie intellectuelle et morale ».[54] Mediterranea se fait porteur de publicité pour la saison thermale de Berthemont-les-Bains et la « Première Saison d'Art » dans la montagne niçoise.[55]

Le journal satirique *Le Caméléon* ne goûte pas cette pénétration pacifique des montagnes, et critique particulièrement l'expression publicitaire « La Suisse niçoise » qui accouple deux idées contradictoires. « Il y avait un beau petit village, Saint-Martin de Lantosque, avec une place sans kiosque à musique et guérite à cars . Il n'y avait pas de Niçois nissardants sur la place, estivant comme un troupeau de ruminants ennuyés. Chaque été la colonie niçoise monte à l'assaut, s'y étale, s'y vautre, et tue Saint Martin. Il y avait naguère des allées, longue promenade ombreuse avec de beaux platanes. Fini. Maintenant il y a une quelconque place de sous-préfecture avec brasserie, cinéma, et des bancs pour s'asseoir, s'il vous plaît. »[56]

L'hôtellerie accompagne l'essor du ski, celui de l'alpinisme, et valorise ses propres installations sportives comme la présence de tennis privés. Mais elle ne peut rivaliser avec les établissements de luxe de la côte, leurs installations de jeu, puisque toutes les tentatives d'installations de jeu dans le haut pays ont avorté. Ses prix malgré tout élevés la réservent à une classe moyenne aisée qui s'allie bien à ce que sont devenus les habitués, possesseurs sur place d'une résidence secondaire et tenants des longs séjours d'été. Une fréquentation de proximité, déjà connue lors des fêtes votives, des pèlerinages et des festins, préfigure avant la seconde guerre mondiale le phénomène du « week-end » et les déplacements pendulaires du dimanche qui s'accentueront dans les années soixante en complémentarité avec les modes de vie urbains[57]. Des personnalités italiennes antifascistes, comme le communiste Giorgio Amendola, ou menacées, en Europe centrale, par la montée d'un antisémitisme agressif, comme l'écrivain hongrois Arthur Koestler, goûtent particulièrement la vallée de la Vésubie pour sa beauté sauvage, certes, pour le confort de son hôtellerie, mais surtout pour la proximité de la frontière qui permet, ils l'espèrent, un éventuel passage sans risque. Ainsi se fondera pour Saint-Martin-Vésubie une tradition de refuge qui se confirmera dans les années tragiques de la guerre.[58]

L'aspect convivial du tourisme et de la villégiature dans le haut pays, en reste encore la caractéristique, bien loin de l'image frelatée que l'on a souvent voulu en donner, et ce charme un peu désuet, familial, ces beautés préservées, que l'on retrouve dans la montagne

[52] *La Chasse et la Pêche fluviale dans les Alpes-Maritimes*, 1933-1939, Organe officiel des Sociétés de chasse et de pêche des Alpes-Maritimes.ADAM PR 156.

[53] Le terme « colonie » est employé pour définir en quelque sorte une communauté exogène, telles la « colonie militaire », la « colonie anglaise », ou la « colonie corse ».

[54] *Les Echos de Saint Etienne de Tinée*, 10 septembre 1922. ADAM PER 2163

[55] *Meditterranea*, août 1929. ADAM PER 1238.

[56] *Le Caméléon*, 19 août 1930. ADAM PER 0122.

[57] La fête de la Saint-Jean à Beuil est l'occasion pour les Niçois, les Mentonnais et les Monégasques, d'une grande sortie de deux jours, et les incertitudes du printemps réservent bien des surprises : la messe en plein air du 22 juin 1925 est interrompue par une tempête de neige, et « force fut de partir avec le panier à provisions vers les maisons de Bergeons et des Launes pour chercher un abri, car dix centimètres de neige couvrirent rapidement le sol. » *Les Echos de Saint Etienne de Tinée*, 16 août 1925. ADAM PER 2164.

[58] Alberto Cavaglion, *les Juifs de Saint-Martin-Vésubie, septembre-novembre 1943*, Editions Serre, 1995.

corse, donnent à notre région, loin des trajets embouteillés et des routes polluées, des atouts pour l'avenir que le vingt-et-unième siècle saura sans doute exploiter.

Sur les documents présentés en annexe, on remarquera l'évolution de la terminologie concernant les lieux d'accueil. Si les villas et chalets sont signalés sur les « Indicateurs » dès 1861 par un petit signe représentant un château, symbole de l'aspect aristocratique que revêt la villégiature au début de la Belle Epoque, et se louent souvent en meublé, les auberges, étapes nombreuses en ces temps de charrois et de foires, cèdent après 1900 la place aux hôtels tandis que les cabarets deviennent des cafés. Les restaurants font leur apparition dans l'annuaire de 1913 pour les stations les plus en vogue, Saint-Martin-Vésubie et Thorenc. Les night-clubs n'apparaissent qu'en 1951.

Les exemples retenus permettent de remarquer des évolutions parallèles pour l'ensemble des lieux de villégiature des Alpes-Maritimes.

L'impulsion donnée à la villégiature par une aristocratie de naissance ou d'argent, possédant des demeures familiales, ou construisant villas ou chalets, a dynamisé certains lieux devenus des « prototypes » de « vacances à la montagne ». Ce phénomène de mode est souvent étayé par une réputation due à ce que l'on appelle alors l' « équilibre climatérique » du lieu (Thorenc), à la qualité ou à la composition de ses eaux (Berthemont-Les-Bains), et de son paysage (Saint-Martin-Vésubie, Luceram-Peïra-Cava).

Tous les atouts, qualité du paysage, de l'ensoleillement, et des eaux, accessibilité, promotion de l'alpinisme puis du ski, se superposent avec le temps dans les grandes stations comme Saint-Martin-Vésubie, plus tard Valberg, par exemple, pour en faire des « résidences de cœur » plus qu'une destination de week-end. En témoigne l'importance de la construction privée.

Les efforts pour l'étalement de la saison sont limités par les bouleversements de société que génèrent les crises économiques et politiques internationales, les changements de mentalités et de consommation, l'attrait nouveau des plages. Sur le plan local, les rivalités entre vallées sont également nuisibles. Après le conflit, la deuxième moitié du vingtième siècle verra le rebond inespéré du tourisme de l'arrière-pays sous la forme de la résidence secondaire et de la popularisation du ski, le tout en projection des villes les plus proches.

STATIONS DU HAUT PAYS

SIAGNE-HAUT LOUP

STATIONS	ACCUEIL	1861	1889	1903	1913	1924	1931	1951
ANDON THORENC 1200 m	Villas-Chalets		11	15	26	36	46	48
	Meublés	2	2	2	3		6	
	Hôtels			1	4	7	8	11
	Auberges							
	Cabarets-Cafés			2	3	2	3	4
	Restaurants				3	3	6	1
GRÉOLIÈRES 810 m	Villas-Chalets				4	4	4	5
	Meublés							
	Hôtels							3
	Auberges				4	2		1
	Cabarets-Cafés				2			
	Restaurants							
ST-VALLIER DE-THIEY 730 m	Villas-Chalets			11	11	18	35	43
	Meublés			13	13	19	31	31
	Hôtels				1	2	2	5
	Auberges			3	3			
	Cabarets-Cafés			3	3	2	2	
	Restaurants							

CIANS HAUT-VAR

STATIONS	ACCUEIL	1861	1889	1903	1913	1924	1931	1951
BEUIL VALBERG 1454 m	Villas-Chalets							
	Meublés							
	Hôtels					3	3	19
	Auberges	4	4	5	7	6	6	
	Cabarets-Cafés							6
	Restaurants							4
ENTRAUNES 1282 m	Meublés							
	Hôtels					3	2	4
	Auberges	2	3	3	4	4	4	7
	Cabarets-Cafés					2		2
	Restaurants							
GUILLAUMES 792 m	Villas-Chalets			3	3	3		
	Meublés	3	3	2	2			
	Hôtels			2	2	3	4	5
	Auberges	3	2	7	3	4		
	Cabarets-Cafés		3	3	4	4	6	
	Restaurants				2	4	3	2

HAUTE-TINÉE

STATIONS	ACCUEIL	1861	1889	1903	1913	1924	1931	1951
CLANS 700 m	Villas-Chalets			10	14	17	18	14
	Meublés				8	12	12	10
	Hôtels				4	3	6	5
	Auberges	6	5	4	6	4	4	3
	Cabarets-Cafés			2	2		4	6
	Restaurants							

HAUTE-TINÉE (suite)								
STATIONS	ACCUEIL	1861	1889	1903	1913	1924	1931	1951
ISOLA 873 m	Meublés							
	Hôtels			1	2	2	3	3
	Auberges		7	4	5	4		
	Cabarets-Cafés		1	3	5	5	5	
	Restaurants						3	3
ST-ETIENNE-DE-TINÉE AURON 1142 m	Villas-Chalets							
	Meublés							
	Hôtels				2	3	4	13
	Auberges	5	3	6	7	4	5	4
	Cabarets-Cafés		2			3	1	
	Restaurants							
ST-SAUVEUR-SUR-TINÉ 496 m	Villas-Chalets							
	Meublés							
	Hôtels			4	4	4	2	3
	Auberges			5	5			
	Cabarets-Cafés			7	7	8	8	10
	Restaurants							
HAUTE-ROYA								
STATIONS	ACCUEIL	1861	1889	1903	1913	1924	1931	1951
BREIL-SUR-ROYA 310 m	Villas-Chalets	1	1	1	1	1	1	
	Meublés							
	Hôtels		1	2	3	3	7	3
	Auberges	15	16	9	9	3	9	11
	Cabarets-Cafés			6	6	4	7	7
	Restaurants							4
FONTAN 430 m	Villas-Chalets			4	4	5	8	
	Meublés							
	Hôtels			1	1	3	2	2
	Auberges			4	3	3		
	Cabarets-Cafés			4	4	6	6	4
	Restaurants							
SAORGE 500 m	Villas-Chalets							
	Meublés							
	Hôtels					4	1	3
	Auberges	7	7	5	5			
	Cabarets-Cafés			4	4	4		6
	Restaurants							
SOSPEL 354 m	Villas-Chalets	20	21	26	35	35	35	35
	Meublés	6	6	5	5	9	9	
	Hôtels	2	3	3	2	6	7	5
	Auberges	11	11	16	16	8	6	10
	Cabarets-Cafés	2	2	8	12	7	7	8
	Restaurants							2

HAUTE-VÉSUBIE								
STATIONS	ACCUEIL	1861	1889	1903	1913	1924	1931	1951
BELVÉDÈRE 830 m	Villas-Chalets				8	5	6	12
	Meublés	4	3	4	16			1
	Hôtels	1	1	1	2	2	1	3
	Auberges	9	3	4	8	12	10	
	Cabarets-Cafés							7
	Restaurants							2
LA BOLLÈNE-VÉSUBIE 650 m	Villas-Chalets			9	12	12	16	25
	Meublés			1	1	12	14	18
	Hôtels	1	2	1	3	6	7	3
	Auberges	4	5	6	2	4	5	
	Cabarets-Cafés							3
	Restaurants							
LANTOSQUE 512 m	Villas-Chalets			2	2	3	2	7
	Meublés							
	Hôtels	2	2	4	5	2	5	10
	Auberges	15	7	12	12	11	11	8
	Cabarets-Cafés						2	
	Restaurants						2	4
LUCÉRAM PEIRA-CAVA 660 m	Villas-Chalets			10	11	9	10	18
	Meublés					9	9	
	Hôtels		2	6	11	6	7	8
	Auberges	7	7	10	6	6		
	Cabarets-Cafés		3	4	4	4		6
	Restaurants			5	5	3	6	3
ROQUEBILLIÈRE BERTHEMONT-LES-BAINS 604 m	Villas-Chalets		5	11	11	24	24	24
	Meublés	5	6	5	13	6	1	
	Hôtels		3	3	4	5	6	8
	Auberges	6	5	11	12	11	5	11
	Cabarets-Cafés					6	4	11
	Restaurants					1		5
ST-MARTIN-VÉSUBIE 960 m	Villas-Chalets			47	50	70	70	70
	Meublés	37	40	40	40	31	31	22
	Hôtels	5	4	12	14	15	19	19
	Auberges	11	11	11	10	9		8
	Cabarets-Cafés			10	10	9	15	13
	Restaurants				8	6	8	6
UTELLE ST-JEAN-LA-RIVIÈRE	Villas-Chalets							
	Meublés							
	Hôtels				4	3	3	
	Auberges	10	10	15	15	7	9	10
	Cabarets-Cafés							
	Restaurants							
VALDEBLORE-LA COLMIANE 1050 m	Villas-Chalets							
	Meublés							9
	Hôtels			1	1	2	5	
	Auberges	7	6	6	6	7	16	10
	Cabarets-Cafés							
	Restaurants							8

CALVINO :
GLI AVANGUARDISTI A MENTONE

Ettore JANULARDO

C'est en 1953 qu'Italo Calvino (1923-1985) publie pour la première fois son conte *Gli avanguardisti a Mentone*[1]. Les vingt-cinq pages de cette évocation juvénile sont comprises dans un triptyque paru en 1954, *L'entrata in guerra*[2] (*L'entrée en guerre*), qui aurait dû constituer le noyau central d'un roman sur les années de la Seconde guerre mondiale et qu'on pourrait considérer un « à part » dans l'œuvre de l'écrivain italien.

L'histoire du jeune protagoniste -à travers lequel s'exprime l'expérience autobiographique de l'auteur- se situe en septembre 1940 sur le fond d'une Riviera italienne en voie de transformation. Comme indiqué par Calvino dans ces pages, et également dans d'autres remarques biographiques et critiques, San Remo et ses environs sont en train de perdre leur connotation de station touristique cosmopolite pour changer de statut : après le dernier conflit mondial, ils vont devenir « un endroit » de la banlieue de Turin ou de Milan, des lieux à haute fréquentation pour des voyages ordinaires. Mais pour l'instant, à l'époque du conte de Calvino, le paysage de la Ligurie n'est que l'arrière-plan d'un scénario de guerre, celle franco-italienne de l'été 1940, elle-même campagne militaire secondaire dans le contexte du conflit européen.

Le protagoniste est donc un jeune homme réfléchi de dix-sept-ans, comme tous les garçons de son âge engagé dans une des organisations de la jeunesse fasciste, les « Avanguardisti »[3]. Tout en menant une vie paisible dans les rues de San Remo -où même le black-out semble devenir une mode amusante pour les promenades du soir-, il connaît quelques uns des enjeux militaires de cette époque et a l'occasion de remarquer des flux de réfugiés italiens qui fuient leurs maisons pour se mettre à l'abri. Lorsqu'on souligne dans le conte que les propriétés de ces réfugiés ne sont pas épargnées par des voleurs capables de profiter de tout malheur, on assiste déjà à l'introduction d'une note dramatique dans un contexte presque vacancier pour le jeune homme.

C'est par une sorte d'excursion en groupe que le protagoniste fait sa rencontre avec les lieux touchés par la guerre et avec l'histoire: il ne peut que sortir affecté par cette expérience, même s'il ne s'agit pour l'instant que d'une première étape dans sa prise de conscience. Dans le récit, les fascistes italiens recrutent des « avanguardisti » à conduire à Menton. La ville a été annexée à l'Italie après les opérations militaires décrétées par Mussolini en juin 1940, mais elle reste un lieu fermé aux civils italiens : pouvoir y avoir accès constitue ainsi une occasion privilégiée, même si on doit se limiter à une sorte de parade à la gare française en attendant l'arrivée d'une délégation de la jeunesse espagnole de Franco.

Après avoir également inscrit son ami Biancone[4] à cette opération para-militaire, le jeune protagoniste-auteur monte dans un car les emmenant à Menton. Sous un ciel de pluie le trajet n'est pas gai, mais il y a la possibilité de vérifier les conséquences de quelques

[1] Il est publié dans le deuxième numéro de la revue *Nuovi Argomenti*, fondée en 1953, à Rome, par Alberto Moravia et Alberto Carocci.

[2] Les trois contes du cycle sont les suivants : *L'entrata in guerra, Gli avangardisti a Mentone, Le notti dell'UNPA*. Le sigle UNPA indique *l'Unione Nazionale Protezione antiaerea*, service de prévention et de protection anti-aérienne créé et mis au point entre 1936 et 1939.

[3] Dans la classification de la dictature fasciste, les enfants de six à huit ans étaient des "figli della lupa" (les enfants de la louve de Rome) ; les jeunes garçons entre huit et quatorze ans s'appelaient "Balilla" (du surnom du jeune « patriote » de la révolte anti-autrichienne de Gênes, en 1746) ; les jeunes hommes entre quatorze et dix-huit ans étaient l' « avant-garde » du fascisme, donc des « avanguardisti » ; les jeunes adultes de dix-huit à vingt un ans faisaient partie des « Fasci giovanili di combattimento ». Il y avait également des groupes spécifiques féminins.

[4] Dans ce conte autobiographique, derrière le surnom de « Biancone » se cache l'identité d'un jeune intellectuel qui aura beaucoup de succès dans sa vie professionnelle, le journaliste Eugenio Scalfari (fondateur, parmi d'autres périodiques, du quotidien *La Repubblica*).

affrontements et d'apercevoir sous un tunnel le « train armé » donné par Hitler à Mussolini. On dépasse l'ancien poste de frontière, on essaie de vanter l'expansion des terres italiennes vers l'ouest, mais l'ambiance dans le car n'est pas vraiment triomphale : les troupes italiennes n'ont pas réussi à occuper Nice et la conquête de Menton ne peut pas satisfaire le grandiloquent bellicisme fasciste.

L'arrivée à Menton correspond à la confrontation avec plusieurs perspectives différentes. Bien que le narrateur ne se pose qu'une paire de questions naïves, la perception d'une collocation topographique et temporelle différentes par rapport aux espaces et aux caractéristiques des villes italiennes est immédiatement soulignée. Les avenues aux arbres alignés de la ville méditerranéenne ont en effet quelque chose d' « étranger » qui fait penser aux villes du Nord de l'Europe, que le jeune protagoniste ne connaît pas : « Est-ce que Menton est comme Paris? », se demande-t-il.

L'autre question paraît impliquer un degré supérieur de réflexion. La vision de quelques enseignes fanées correspond à une amorce de problématique temporelle : « Est-ce que la France appartient au passé? ». Dans le contexte historique du conte, la question du jeune « avanguardista » Calvino est moins innocente et superflue que ce qu'on pourrait croire : c'est un signal, parmi d'autres, d'une pièce de la propagande fasciste qui semble ne pas -ou ne *plus*- correspondre aux attentes du protagoniste. La prétendue capacité du régime italien de répondre aux attentes et aux obligations de la modernité contemporaine pourrait donc être remise en cause. Et la confrontation avec la « différence » française, authentique ou supposée, n'est qu'une étape d'un processus de désengagement par rapport aux promesses, et aux perceptions, établies par le régime fasciste.

Le séjour dans la ville française est incongru et dépourvu d'efficacité. Pendant qu'on attend l'apparition du train des jeunes phalangistes espagnols -dont l'arrivée, de plus en plus retardée, ne sera qu'une présence fugace et ultérieurement étrangère-, les « avanguardisti » italiens se livrent à un pillage incohérent dans les maisons et les villas abandonnées de Menton. Déjà présent dans les premières pages du conte, le thème de la déprédation revient en force dans la seconde partie du récit. Encouragée par les chefs fascistes, l'accumulation de toute sorte d'objets volés est même le but ultime de cette bizarre « excursion ».

On a déjà remarqué l'état d'âme perplexe du narrateur lors du voyage et de l'arrivée à Menton. C'est au moment du pillage que se manifeste un deuxième moment fort de la différenciation de Calvino par rapport à ses camarades. Se refusant même à l'idée de visiter la ville rien que pour la violer, il voudrait par contre la sillonner pour en saisir quelques aspects inédits ou quelques « vérités » cachées: ne fussent-ils que des magasins où trouver des cigarettes ou un monument à la « petite fille » Menton qui est accueillie par « madame la France » après le plébiscite de 1860[5].

La déception du protagoniste est d'autant plus fort qu'il remarque son ami Biancone plutôt à l'aise avec les techniques du pillage: parmi d'autres biens, ce dernier s'empare ainsi d'un portrait de Danielle Darrieux et d'un livre de Léon Blum. Après une nuit de repos incertain, Calvino pourrait donc être le seul « avanguardista » destiné à rentrer en Italie sans un « souvenir » de la ville défaite. C'est précisément durant cette nuit que le jeune protagoniste rassemble dans le même dégoût « le fascisme, la guerre et la vulgarité » de ses camarades et parvient à théoriser la valeur « héroïque » de son attitude personnelle : ne pas voler, c'est un acte de sabotage anti-fasciste. Le sabotage devient enfin une action concrète lorsque Calvino vole la clef du « New Club », l'ex-siège d'une société anglaise à Menton, devenu pour l'occasion la « Casa del Fascio » des Italiens. Le vol accompli est ainsi dirigé

[5] La vision de ce monument, jugé « ridicule », suscite dans l' « avanguardista » Calvino un sens de supériorité esthétique et intellectuelle.

contre un établissement occupé par les fascistes et représente une des seules formes possibles de protestation lors de ce voyage en France.

La conclusion du récit exprime le troisième moment de distanciation du protagoniste par rapport à ses camarades. Par quelques phrases mélancoliques, au style assurément calvinien, on dessine le trajet du car dans la nuit de la Riviera au dessus d'une mer houleuse : différemment de la veille, ce parcours ne correspond plus à une excursion juvénile mais annonce la confrontation inéluctable avec la guerre. De la part d'un « avanguardista », se poser une question sur les modalités de cet engagement et sur ses conséquences, c'est déjà s'éloigner du fascisme, le « trahir ».

Le récit dont on vient de citer quelques aspects ne constitue pas un cas isolé dans l'œuvre littéraire de Calvino. Intégré d'abord dans le triptyque *L'entrata in guerra*, qui exprime le même esprit de participation curieuse et plutôt maladroite aux événements militaires de l'été 1940, l'histoire de cette « excursion » à Menton trouve toute sa signification si on la met en relation avec les personnages du premier roman de l'auteur italien.

Sous l'impulsion d'une urgence d'écriture et de mise au point idéologique, Calvino publie en 1947 *Il sentiero dei nidi di ragno* (*Le sentier des nids d'araignée*). Tout en ayant recours à des personnages et à des situations proches de l'univers des fables -plus tard très familier à Calvino-, ce premier livre nous témoigne de son engagement personnel dans la « Resistenza » italienne contre le nazi-fascisme.

Le jeune « avanguardista » à Menton, perplexe d'abord et dégoûté par la suite par ses camarades, ne fait que témoigner d'une attitude *a-fasciste* qui devient plus tard, au cours de la Seconde guerre mondiale, un engagement *anti-fasciste* de la part de Calvino. Italo et son frère cadet Floriano entrent ainsi dans le maquis et combattent sur les Alpes-Maritimes, tandis que leurs parents sont arrêtés par la police et placés sous surveillance.

Par une sorte de renversement littéraire par rapport à l'expérience réelle, la prise de contact avec le Menton occupé par les fascistes n'est racontée que quelques années après le roman de Calvino sur la résistance. Mais le besoin impérieux de raconter sa participation à la guerre s'exprime par le biais d'un artifice littéraire : Calvino réalise une « régression » qui lui permet de décrire des fragments de cette guerre à travers les yeux et les mots d'un jeune garçon.

C'est dans ce contexte que Pin, le protagoniste de *Il sentiero*, vit ses difficiles expériences de formation, sans pouvoir parvenir à attribuer un sens historique ou politique à sa présence « armée[6] » à l'intérieur d'une bizarre compagnie de maquisards qui affrontent les Allemands et les fascistes sur les Alpes. Face à l'attitude de Pin, mais sans rapport dialectique direct avec lui, se campe au milieu du roman la figure du « commissaire politique » Kim, délégué à représenter la ligne idéologique et politique officielle des communistes.

Au point de vue strictement littéraire, le roman souffre donc d'une contradiction non résolue entre la perception de l'adolescent Pin -pour qui la guerre se situe entre le jeu et la représentation théâtrale- et la froideur intellectuelle de Kim, qui connaît les faiblesses et les limites de « ses » maquisards mais qui les emploie pour un calcul de stratégie militaire et politique. Cette imperfection narrative du jeune auteur correspond pourtant au désarroi personnel de l'homme Calvino, forcé à se libérer en peu de temps des contraintes du régime et à se confronter aux obligations d'un engagement anti-fasciste.

En faisant donc référence au roman, dans cette perspective de lecture croisée de

[6] Pin n'a pas le statut d'un maquisard à part entière dans le roman. Mais il vit des affrontements militaires et fait de la possession d'un pistolet -soustrait à un officier allemand- le symbole d'une accession à l'âge adulte et une sorte de talisman personnel qu'il faut cacher soigneusement (la cachette choisie sera alors « le sentier des nids d'araignée »).

l'œuvre de l'écrivain italien et de ses choix personnels lors de la Seconde guerre mondiale, le conte *Gli avanguardisti a Mentone* se caractérise par une étape importante d'un processus de formation destiné à s'enrichir d'autres passages[7]. Le schéma narratif du récit se construit sur des fondations triples : enthousiasme pour la visite « en vainquers » dans la ville française occupée ; sentiment d'être hors de place par rapport à ses camarades fascistes ; perception -et attente- d'une prochaine évolution de sa vie et de ses valeurs personnelles. Bien qu'il s'agisse d'une reconstruction postérieure à l'élaboration de son premier roman, un tel schéma dialectique permet à Calvino d'insérer son « aventure » à Menton dans un réseau de liaisons historiques et personnelles riches, faisant de ce voyage une ouverture symbolique sur une nouvelle phase de sa vie.

[7] On souligne ici son inscription au Parti communiste Italien, sa collaboration avec le quotidien du parti -*l'Unita*- à partir de 1946, l'abandon de cette formation politique en 1957, bien qu'il tienne à rappeler l'importance de cette expérience culturelle et idéologique dans sa formation.

L'AZUR À L'ECRAN :
UN ARRÊT SUR IMAGES

Julien GAERTNER

« Le ciel est presque blanc à force d'être bleu » *La Piscine*, Jacques Deray

Yves Klein ne pensait probablement pas encore à son bleu quand celui-ci, aux balbutiements du cinématographe, était déjà un élément fondamental des nombreux films en noir et blanc, soulignons-le, qui furent mis en scène sur la Côte d'Azur. Devenue lieu privilégié de tournage, elle servit de cadre à plusieurs fictions coloniales censées se dérouler évidemment sur la rive d'en face. L'absence originelle de structures sera comblée par l'arrivée des studios de la Victorine en 1919 qui accentua l'exode de ces productions. La région offrait aux réalisateurs une lumière et des décors naturels proches de ceux du Maghreb, et la traversée s'avérait de moins en moins nécessaire grâce à un patrimoine azuréen qu'il est aujourd'hui intéressant de revisiter. Le cinématographe est en effet un instrument capable de nous plonger dans le monde de l'inconscient, car au-delà de son statut de spectacle grand public, il constitue un outil remarquable pour celui qui cherche à définir l'histoire des mentalités et des représentations.

Après Jean Vigo et son *À propos de Nice* en 1930, plusieurs réalisateurs avaient rendu hommage à la ville dans une suite éponyme passée plutôt inaperçue en 1995. Mais c'est surtout au moment où la Victorine est réinvestie par des acteurs aux préoccupations bien moins artistiques qu'il devient indispensable d'analyser l'héritage récent de cette lumière si particulière sur les écrans français, et deviner comment ce patrimoine local est perçu à la fois par les metteurs en scène et par l'imaginaire national.

● Un contexte couramment exploité

Régulièrement, les réalisateurs français et étrangers choisissent de venir tourner sur la Côte d'Azur. Nous citerons parmi le paysage cinématographique contemporain, *Déjà Mort*[1], *Les Kidnappeurs*[2], *Ni pour ni contre, bien au contraire*[3] ou encore *Femme Fatale*[4], *Marie Baie des Anges*[5] et *L'homme de la Riviera*[6]. Nous noterons d'emblée le point commun qui unit ces films, car au-delà de leur situation géographique, tous correspondent à une intrigue classique. Braquages de haut-vol, bijoux inestimables ou gangstérisme sous le soleil, ils partagent des clichés scénaristiques liés à l'imagerie classique de la *French Riviera*. Luxe, jolies filles et argent facile sont les moteurs de ces productions aux idées ressassées mais significatives. Les années soixante-dix et quatre-vingt n'avaient pourtant pas été avares en la matière. La Côte d'Azur est ainsi investie d'une charge symbolique, et ce depuis l'avènement du cinématographe en tant que média de masse. Sa représentation y évolue plus ou moins avec les époques mais le discours et l'iconographie qui y sont liés restent analogues.

Le film qui retiendra notre attention fait lui aussi partie de ce paysage et utilise les ressources précitées. Mais *La Repentie*[7] de Laetitia Masson, qualifié de « nanar bourgeois et

[1] *Déjà Mort*, Olivier Dahan, 1997
[2] *Les Kidnappeurs*, Graham Guit, 1998
[3] *Ni pour ni contre, bien au contraire*, Cédric Klapisch, 2003
[4] *Femme Fatale*, Brian De Palma, 2002
[5] *Marie Baie des Anges*, Manuel Pradal, 1997
[6] *L'homme de la Riviera*, de Neil Jordan, 2003
[7] *La repentie*, Laetitia Masson, Sortie : 17 avril 2002

prétentieux[8] », nous paraît justiciable d'une analyse plus poussée. Tournée en majeure partie à Nice, nous verrons que le prolongement de cette fiction azuréenne porte un sens loin d'être négligeable. L'intrigue de *La Repentie* tout comme sa mise en forme compléteront notre argumentation sur les usages ainsi que sur les symboles liés à la représentation de notre région par le septième art.

Si cette production nous offre à elle seule la possibilité d'étudier la variété du spectre de l'association entre le bleu et la lumière azuréenne, la faute en revient à la cinéaste qui a cherché, à l'évidence, à utiliser tous les codes et palettes symboliques de cette teinte. Elle aborde des thèmes et des idées intimement liés à l'usage de ces mêmes couleurs. Ressource indispensable au cinématographe -n'oublions pas que le bleu reste le code majeur pour la mise en scène des séquences nocturnes- il devient ici une métaphore qui nous projette dans un imaginaire troublant, hanté par des signes, des objets et des personnages en symbiose avec ce qui les entoure**.**

Dès les premières secondes du film, tout est fait pour nous mettre sur cette voie, le générique s'incrustant en lettres bleues sur l'écran, puis avec les premiers mots du film, prononcés par cette femme énigmatique :

- *Je voudrai un billet pour le prochain train qui part vers la mer.*
- *Le prochain, c'est Nice.*

● Un scénario bipolaire

Notre film s'ouvre sur une femme vêtue de noir, couleur du mystère s'il en est, qui demande un billet pour la mer. Ce sont les premiers mots de l'intrigue et ils nous indiquent déjà certaines clés d'analyse car *La Repentie* est un film que nous pourrions qualifier de film d'atmosphère où le lieu d'action est primordial. C'est l'ambiance qui imprime son rythme à la narration décousue de cette production. De fil en aiguille, de scènes en scènes, nous allons découvrir que ce départ pour la mer, symbolisé par le paysage où s'associent mer et ciel limpides une fois notre héroïne dans le train, est aussi et peut–être avant tout un retour.

Librement inspiré d'un roman de Didier Daeninckx, le scénario se concentre durant la plus grande partie du film sur cette femme aux origines troubles, ténébreuse, ne révélant jamais son vrai nom. Notre *Repentie* tente d'échapper à son passé malgré l'homme qui la recherche (Karim, interprété par Samy Naceri) et se rapproche d'elle peu à peu. Elle trouvera refuge auprès d'un riche avocat (Sami Frey) tombé sous son charme, qui la logera dans le plus prestigieux palace niçois et l'engage comme Dame de compagnie. Le danger se faisant plus pressant, l'identité de notre héroïne est enfin révélée. Leïla Imbert devra fuir avec son amant après le meurtre accidentel de son poursuivant. Recherchée par son ancien compagnon emprisonné, elle retourne vers ses origines, le Maghreb, et vers une mère qui la renie. Ce sera la dernière cavale de *La Repentie*, qui cette fois, n'échappera pas à son tragique destin.

Ce scénario léger aux rebondissements lents et vaporeux, comme s'il s'agissait d'une métaphore du *farniente* azuréen, fonctionne grâce à l'ambiance imprimée à la narration, à ce bleu affiché sur la pellicule. Amplifiée par la mise en scène, cette sensation s'effacera à la fin du film, lorsque nous sommes transportés de l'autre côté de la rive et que l'héroïne s'enfonce dans le désert. Ici réside le fait le plus intéressant de notre production qui fonctionne avec cette boucle de l'image entre Côte d'Azur et Maghreb. Tous deux, comme nous l'avons noté en introduction, furent souvent associés pour leur éclairage commun. Ce mouvement se répète

[8] Technikart, n° 71, mai 2003

chez Laetitia Masson car le scénario de son film aux accents *nissarts* opère un transfert vers le Maghreb et les origines du personnage principal. Là encore, les intentions du scénario se doublent d'un mode de représentation qui joue avec les symboles, ce que nous allons tenter de mettre en lumière.

S'il s'inspire directement de la vie d'Isabelle Adjani, ce film jette aussi un pont entre la Côte d'Azur et la rive d'en face dans une scène de nuit où notre héroïne, seule, s'éloigne de la mer pour se perdre dans les rues de Nice sur fond de musique *Raï*. Un jeune homme, devant une maison où se célèbre un mariage marocain, l'invite à se joindre à la fête, qui, dans une ambiance des mille et une nuits, permet à Leïla de retrouver un peu de ses origines. Ce rapprochement entre les deux bords de la Méditerranée est une nouvelle fois doté de signes forts.

L'intrigue s'articule donc autour de deux thèmes et surtout sur deux niveaux d'analyse. *La Repentie* ne se contente pas de reprendre les clichés du *Flic ou voyou*[9] de Bebel mais utilise des codes de représentation communs à l'imaginaire national. Plus qu'une histoire où nous croiserons la haute société niçoise et le luxe méditerranéen, il s'agit de faire coïncider lumière, couleur et scénario dans un même mouvement.

Ces différentes lectures sont en fait complémentaires et c'est peut-être cette réussite structurelle qui importe dans ce film. Il nous offre ainsi deux représentations du bleu azuréen, celui qui apaise et adoucit, puis celui qui brûle et étouffe.

● Bleu comme le bleu de…

Isabelle Adjani n'a bien évidemment pas été choisie pour ce rôle à cause de son interprétation de la chanson *Pull Marine* au milieu des années quatre-vingt. Mais le bleu de ses yeux ainsi que ceux, dans un autre registre, de Samy Naceri, rajoute aux notes et aux variations de cette couleur tout au long d'un film où la musicalité de la fameuse *note bleue* a elle aussi son importance. Intimement liés, couleur et musique contribuent à donner au film une atmosphère douce et planante. Ce climat se décline au rythme des paysages, objets et détails azurs ou bleus que la réalisatrice place tout au long du parcours de notre *Repentie*. Sur fond d'horizon où ciel et mer fusionnent, Isabelle Adjani danse entre les chaises évidemment bleues de la Promenade des anglais puis caresse les rideaux céruléens de sa chambre malmenés par le mistral gagnant l'intérieur des lieux. Cette jolie scène de danse, malgré les choix musicaux assez convenus de la réalisatrice, est ici un premier pas vers le bleu synonyme de bien-être et de repos de l'âme.

Lorsque Laetitia Masson s'aventure hors des alentours du Negresco, elle filme ses deux acteurs sous les néons bleus d'un supermarché, dans ambiance froide et crue, mais où les objectifs de mise en scène restent les mêmes.

Quelques images plus tard, endormie sur un transat, notre héroïne est réveillée par un plagiste et s'en va, sous une lumière matinale et doucereuse. Lorsqu'elle quitte le champ, la réalisatrice se plaît à laisser tourner sa caméra pour mieux laisser celle-ci nous éblouir. Avec des cadres parfois proches de la carte postale, Laetitia Masson enchaîne les scènes sur la plage et sur fond azur lorsque son personnage pense trouver un peu de calme et échapper à l'homme qui la poursuit. Isabelle Adjani mettra également en valeur les pouvoirs curatifs de cette lumière avec un masque de beauté bleu qu'elle s'applique sur le visage. Sur la terrasse de sa chambre, elle est constamment filmée avec l'horizon en arrière-plan. Synonyme de bien-être

[9] *Flic ou voyou*, Georges Lautner, 1978, d'après *L'inspecteur de la mer* de Michel Grisolia

mais aussi de route vers la mort et l'infini, le rôle du bleu va se muer et se transfigurer peu à peu.

Jusqu'au meurtre de Samy Naceri, il reste synonyme de douceur et de rêverie, pour se transformer en élément agressif une fois la Méditerranée franchie. En fuite sous le ciel du Maghreb, Isabelle Adjani s'effondre, frappée par la chaleur et la dureté de ce nouveau bleu, agressif. Elle sera repoussée par sa mère et la police locale arrête enfin la cavale des deux amants. C'est avec des bleus à l'âme pour Leïla que s'achèvent ses péripéties, la nuit s'abattant sur ses rêves.

Dans cette intrigue, chaque scène décisive est soulignée par un objet ou un symbole, évidemment bleu. Ainsi, la période où Leïla Imbert trouve un peu de repos, découvre son nouvel environnement et peut reconstruire sa vie, est déterminée par une succession de scènes sur la terrasse du Negresco avec une nouvelle fois ciel et mer en arrière-fond. Viennent ensuite les scènes de nuit qui préfigurent le drame à venir, elles aussi marquées par une nécessité de la présence du bleu, comme nous l'avons rappelé auparavant, puis par un réel travail de mise en scène sur cette atmosphère feutrée d'azur.

Le meurtre du poursuivant de Leïla se déroule dans une chambre où les éléments bleus (moquette, literie, décoration) se dispersent dans le décor, puis lorsque Leïla frappe à la porte de sa maison d'enfance, de l'autre côté de la Méditerranée, elle fait face à une porte bleue qui se refermera devant elle, précipitant sa chute et son arrestation.

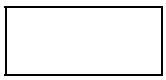

● Images et représentations

L'usage de la palette azuréenne rejoint une série de symboles et de représentations intimement liés à l'intrigue qui nous concerne, car « couleur de l'infini, le bleu est de ce fait celle d'un mystère ». Nous l'aurons saisi, dans le cas de *La Repentie*, il s'agit d'une analogie entre images et scénario sur toute la durée de ce dernier. Le secret qui plane autour de Leïla et de son passé tout comme le but longtemps inavoué de cette troublante héroïne sont plongés dans les arcanes d'un monde d'azur.

Un tour d'horizon des critiques qu'a suscité ce film éclaire un peu plus notre analyse. On le perçoit en effet comme un rêve, comme « un film de l'imperceptible[10] », ou « de l'étoffe dont sont fait les songes[11] ». Il est intéressant de constater que ces remarques coïncident avec les symboles auxquels sont associés le bleu et l'azur et que l'effet cherché par la réalisatrice est par conséquent reçu par les spectateurs. Cet imperceptible, ce sentiment de l'intouchable, c'est celui d'un azur qui agit comme « couleur qui s'offre au regard et se refuse à la main[12] », car « la main n'atteindra jamais le bleu du ciel, le bleu de la mer, le bleu des yeux[13] ». Ce sentiment s'incarne donc dans le personnage principal aux secrets enfouis et symbolisés par le regard de l'actrice. Yves Klein voyait dans son monochrome, au-delà d'une figuration de la mer et du ciel, celle des éléments les moins tangibles et visibles de la nature.

[10] Gérard Lefort, *Libération*, 17 avril 2002
[11] Jean-Pierre Lavoignat, Studio Magazine, avril 2002
[12] Georges Romey, *Dictionnaire de la symbolique*, Tome I, Editions Albin Michel, 1995, 575 p.
[13] Idem

La symbolique de l'azur changera de l'autre côté de la mer lorsque Leïla est chassée par sa famille, il y devient « distance, séparation, fin[14] ». La cassure du scénario est donc aussi celle de la représentation de notre couleur, désormais gouffre de l'âme. Si nous devions, sur les traces d'Edgar Morin pour qui cinéma et psychanalyse se rejoignent en bien des termes[15], poursuivre notre démarche un peu plus en avant dans les territoires obscurs de la symbolique, comment ne pas relever l'image du galet, élément dans lequel les psychanalystes voient « un chemin qui mène toujours vers un lieu primordial : le ventre maternel[16]», à l'image du parcours de *La Repentie*. Le scénario rejoint par conséquent des aspects bien plus profonds qu'il n'y paraît, faisant de notre région, de son environnement et de sa lumière des acteurs à part entière.

La Repentie nous offre une image de la Côte d'Azur bien plus captivante que celle à laquelle nous avaient habitués les productions françaises ou étrangères. Les représentations choisies y sont cependant limitées à un cadre niçois très restreint qui ne s'éloigne jamais du rivage du Negresco. Dans une certaine mesure, elle reste donc dans la lignée de l'imagerie classique, mais déborde celle-ci grâce à un scénario mince mais adroit et à une ambiance azuréenne particulièrement bien mise en scène. Le caractère symbiotique de cette fiction est aussi, au-delà du décor niçois, celui que la région entretient avec le Maghreb, comme nous avons pu l'observer dans l'évolution de l'intrigue et dans cette scène du mariage marocain. Ce pont jeté par la réalisatrice et scénariste met en perspective une allégorie qui associe deux atmosphères et deux cultures finalement beaucoup plus proches que ce que certains ne voudraient le croire.

Laetitia Masson a su transcender une iconographie et un imaginaire figés pour en extraire une dimension psychologique que le cinématographe est à même de mettre en valeur. Elle a ainsi créé une solide homéostasie entre scénario, mise en scène, personnages et climat azuréen, pour révéler les effets plus ou moins conscients de cette lumière à la couleur tellement singulière.

● Vers une symbolique de la repentance

Après une analyse poussée de ce film, il devient évident que l'azur de notre *Repentie* revêt un sens que les pantalonnades tropéziennes ne pouvaient pas toujours justifier. Qui n'a jamais essayé et aimé, un jour ou l'autre, à l'image de notre héroïne, se laisser éblouir par les puissants rayons se reflétant sur l'horizon avant de fermer les yeux non pas sur le noir usuel mais paradoxalement sur une lumière bleue intense, la rétine imprégnée de cette sensation à la fois douce et douloureuse. Il est certain qu'au moment de notre mort, cette lumière qui nous emporte est similaire à celle que nous avons tous vu en fermant les yeux. Notre région n'est-elle d'ailleurs pas réputée pour accueillir une population qui vient y vivre ses derniers jours ? La rédemption de *La Repentie*, en cet instant, semble enfin poursuivre son chemin. Un chemin de croix, soyons en persuadés.

[14] Op. cit.
[15] Edgar Morin, Le cinéma ou l'homme imaginaire, Editions de Minuit, Paris, 1956
[16] Op. cit.

LE CASSE DU SIECLE

Jean-Bernard LACROIX

Vendredi 16 juillet 1976, dix-sept heures trente. Le contrôleur général et ses collaborateurs procèdent au brouillage des combinaisons dans l'agence principale de la Société générale, une des plus importantes banques de Nice, située avenue Jean Médecin. Le lendemain, comme tous les samedis après-midi, le concierge donne accès à la société de nettoyage qui assure l'entretien des locaux à l'exception des chambres fortes. On ne constate rien d'anormal. Le dimanche, le directeur fait lui-même régulièrement une visite mais le 18, il y renonce en raison des pluies diluviennes qui s'abattent sur la ville.

Lundi 19 juillet 1976, huit heures. A l'ouverture des bureaux le personnel responsable de l'agence constate que la porte blindée qui donne accès à la salle des coffres est bloquée. Le directeur de l'établissement fait appel aux spécialistes de la maison Fichet-Bauche qui ne parviennent pas non plus à l'ouvrir. A neuf heures trente après étude des plans de l'immeuble on décide de percer le mur de la salle de comptage séparée de la salle des coffres par une porte blindée qui est ensuite démontée. Il est pratiquement seize heures lorsque l'accès est donné à la salle des coffres. Les premières personnes à y pénétrer prennent la mesure de l'ampleur du pillage qui a été perpétré. Tous les responsables de la police niçoise et le procureur de la République alertés se rendent immédiatement sur les lieux pour y découvrir un désordre indescriptible : armoires blindées éventrées, compartiments de coffres fracturés, documents et objets de toutes sortes jonchant le sol mélangés pèle-mèle à un matériel considérable abandonné sur place par des malfaiteurs qui visiblement avaient séjourné plusieurs jours, des reliefs de repas et des sacs de couchage étant là pour l'attester. C'était le résultat de ce qui allait très vite s'avérer le cambriolage du siècle : dix armoires blindées ouvertes au chalumeau, trois cent six coffres de clients vidés de leur contenu, le coffre-fort tirelire permettant, depuis la rue, d'effectuer des dépôts après la fermeture de la banque pillé de son « trésor de nuit », les coffres de la banque renfermant l'encaisse, les réserves en numéraire, en or et en devises vidés, un butin sans précédent chiffré d'après les évaluations à quarante six millions de francs.

Le vol a été réalisé durant tout le week-end, le blocage de la porte des chambres fortes par soudure des pênes, opérée depuis l'intérieur, ayant permis aux voleurs de parer à toute surprise éventuelle. Ces derniers ont laissé, placé bien en évidence devant cette porte, un placard manuscrit : « Ni armes, ni violence et sans haine », orné d'une roue à cinq rayons, elle aussi tracée à la main[1]. Très vite on constate que c'est en utilisant le réseau souterrain des égouts de la ville que les malfaiteurs ont pu s'introduire dans les chambres fortes. Ils ont en effet, à partir de l'égout longeant la rue Gustave Deloye, sur l'arrière de la banque, creusé un boyau de huit mètres de long sur soixante-dix centimètres environ de diamètre, parfaitement étayé à l'aide d'étais métalliques, pratiqué une ouverture dans le mur de pierre de la banque, puis dans celui de béton, pour déboucher dans la salle annexe, à un mètre quatre-vingt au dessus du sol, derrière une armoire blindée d'un poids de cinq tonnes, que l'on avait vainement tenté de percer au chalumeau oxyacéthylénique. Devant son inefficacité, cette méthode avait été abandonnée et l'armoire avait été décollée du mur, basculée d'arrière en avant à l'aide d'un vérin hydraulique et ainsi maintenue en équilibre à l'aide de cales en bois, afin de permettre le passage d'un homme. Les malfaiteurs avaient pu acheminer, au moins en grosse partie, le matériel utilisé en empruntant le tunnel, praticable pour un véhicule tout terrain, que constitue le lit du Paillon, couvert depuis le Palais des Expositions. Ce matériel avait pénétré dans le réseau des égouts par un déversoir débouchant dans le lit du Paillon, à hauteur du Casino municipal, c'est-à-dire à quelque mille sept cents mètres du point de départ.

L'inventaire du matériel retrouvé donne une idée de l'importance de l'équipement des malfaiteurs : dix-sept bouteilles d'oxygène, quatorze bouteilles d'acétylène, quatre ensembles chalumeau découpeur, un vérin hydraulique, un cric, trois perceuses électriques, trois masses, un

[1] Le document ainsi que la procédure sont conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes

masque de soudeur, vingt-six paires de gants de modèles divers, douze pinces, une cisaille, quinze barres-à-mines, quatre lampes baladeuses, etc…

Malgré des enquêtes approfondies sur l'origine du matériel, aucune piste ne débouche. Les témoignages du voisinage ne donnent aucune information exploitable. Manifestement la préparation minutieuse et le luxe de précautions prises par les malfaiteurs, puisqu'ils avaient même obstrué toutes les ouvertures des regards proches de la banque pour empêcher les émanations de fumée, mettaient les enquêteurs en échec. On fondait cependant quelque espoir sur les trois mille billets neufs de cent francs type Corneille livrés par la Banque de France pour alimenter les distributeurs automatiques et dont on connaissait les numéros. Pourtant malgré une diffusion nationale et la découverte isolée de certains de ces billets, il n'est pas possible de remonter la source pas plus qu'on ne parvient à établir l'identité de la jeune femme qui a ouvert un coffre en prélude à l'opération au mois d'avril, coffre qui ne contenait qu'un journal de mots croisés et la revue « cinéma » d'avril 1976 !

Malgré tout, les policiers vont disposer d'un élément décisif. Le 20 juillet, à l'annonce du cambriolage, il revient aux gendarmes de Plan-du-Var, une affaire d'intrusion dans une villa isolée de Castagniers habitée occasionnellement par son propriétaire, un restaurateur lyonnais. L'intervention des gendarmes le 9 juillet, leur permettait d'identifier quatre hommes déjà connus des services de police et condamnés pour vols ou proxénétisme. Mais les explications et le prêt de la clé paraissant plausibles, ils avaient été relâchés avant de déguerpir. De la perquisition effectuée le 27 juillet résultait la découverte d'un mince indice, une lampe de poche identique aux trente-six retrouvées sur les lieux du vol et maculée de boue. Dès lors, les quatre hommes identifiés sont pris en filature et mis sous écoute. Par ailleurs en recherchant dans les archives de police une éventuelle trace récente les concernant, il s'avère que l'un d'eux, avait été interpellé le 10 juin 1976 sur la Promenade des Anglais avec une lourde masse et neuf pointerolles neuves de couleur rouge orangé. Aucun grief n'ayant été retenu, il n'avait pas été autrement inquiété mais néanmoins, au vu des explications embrouillées de l'individu, les pointerolles avaient été saisies et placées sous scellés. La comparaison avec celles abandonnées dans la salle des coffres fait apparaître une totale similitude de modèle ce qui renforce les soupçons sur les quatre hommes.

Moins d'un mois après le cambriolage de Nice, la Société générale de la rue de l'île Saint-Louis à Paris est à son tour dévalisée avec la même méthode pour un montant moindre mais qui s'élève tout de même à plus de treize millions de francs. Plusieurs sources venant d'indicateurs permettent de conclure à la participation probable de plusieurs membres de l'opération de Nice. A mesure des identifications de nombreuses vérifications et recoupements sont menés conjointement par les services de police judiciaire de Marseille, Nice et Paris et la phase opérationnelle est arrêtée au 26 octobre. Plusieurs personnes sont interpellées mais Michelucci qui se cache sous la fausse identité de Demazure échappe à la police. Finalement, en filant son frère et en perquisitionnant son appartement de Marseille on trouve une attestation d'immatriculation délivrée à Bruxelles au nom de sa concubine. Celle-ci entendue se montre assez loquace et indique que Michelucci lui avait demandé ses services pour se rendre en Belgique car il avait été « vendu » par quelqu'un et se disait recherché par la police. Le jour fixé pour le voyage, il était porteur d'un lourd attaché-case dont il lui avait dit qu'il contenait « cinquante bâtons » soit cinquante millions d'anciens francs et de faux documents d'identité. Arrivés à Bruxelles, elle avait demandé pour lui un permis de séjour, loué un coffre à la banque pour placer les billets et six lingots d'or et était repartie pour Marseille où elle avait restitué la voiture de location après avoir parcouru 300 kilomètres ! (Michelucci lui avait appris à déconnecter et remettre en place le câble de compteur).

Ces révélations déclenchent aussitôt une commission rogatoire internationale et le 29 octobre, policiers belges et français cueillent Michelucci alias Demazure au moment où il se présente à la banque. Sa maîtresse qui l'attend dehors en voiture est interpellée à son tour et trouvée en possession de billets neufs dont plusieurs portent des numéros provenant du vol de

Nice. Michelucci prétend que cet argent résulte de la conversion de lire remises par un truand du milieu bordelais pour paiement de son silence dans une affaire de meurtre en Italie. Les interrogatoires des autres inculpés généralement accoutumés à ce genre d'exercice sont peu fertiles en révélations. Ainsi le patron du bar Nautilus à Saint-Laurent-du-Var ne lâche aucune information mais il varie quelque peu dans ses explications sur son rôle d'intermédiaire pour la mise à disposition de la villa de Castagniers. Plusieurs autres personnes sont soupçonnées par la police. Parmi elles apparaissent les noms de malfaiteurs chevronnés comme le Corse Homère Filippi ou l'un des membres les plus influents du milieu marseillais Gaétan Zampa et son demi-frère Toci toujours introuvable un an plus tard alors qu'on a identifié des billets volés, dans le tiroir caisse du restaurant dirigé par le fils de sa concubine. A aucun moment on ne sera en mesure de les inquiéter et de faire la preuve de leur complicité.

En dehors des individus de l'affaire de Castagniers, une information reçue le 14 septembre 1976 par le chef de la section criminelle du service régional de la police judiciaire de Marseille donnait Albert Spaggiari comme un des auteurs du vol. Le 27 octobre 1976, Spaggiari est interpellé à Nice face au 56 route de Marseille où il exploite un studio de photographie. Une perquisition est opérée dans sa maison de campagne « Les oies sauvages » à Bezaudun. On y trouve des armes mais aucun indice si ce n'est un carnet d'adresses. D'abord silencieux, Spaggiari finit par se raviser et avoue le vol en lui conférant une inspiration politique. « Le casse de la Société générale est l'illustration parfaite de l'accord entre mes idées politiques et mes actes », dit Spaggiari. Il ajoute : Mes idées politiques, celles pour lesquelles j'estime que la vie vaut d'être vécue, trouvent leur enracinement dans mon enfance, c'est-à-dire dans la période qui a immédiatement précédé la guerre de 1940. D'origine transalpine par mon père, j'ai souffert quand j'étais gamin d'une sorte de racisme anti-italien. Mon nom à consonance italienne faisait en effet l'objet de calembours. Au lieu de m'appeler Spaggiari, on m'appelait « spaghetti ». De ce fait, dérisoire en soi, est né en moi un profond sentiment d'injustice qui règne dans le monde. J'ai grandi dans un univers qui vouait une sorte de culte mystique au maréchal Pétain. Combien de fois n'ai-je-pas chanté : « Maréchal nous voilà… ».

Vers quatorze ans, ne m'entendant plus avec le mari de ma mère, mon père est décédé alors que je n'avais que deux ans, j'ai décidé de quitter mon milieu familial. J'avais pris la résolution de me rendre en Allemagne pour aider à sa reconstruction. Nous étions en 1947. Mais mon voyage s'est arrêté à Strasbourg. J'ai été ramené par les gendarmes à mes parents. A quinze ans je me suis embarqué sur un bateau en partance pour l'Afrique du Nord. J'ai débarqué à Casablanca où j'ai travaillé pendant quelques temps, puis je suis allé en Algérie et je me suis enfin retrouvé à Tunis. Dans cette ville, j'avais lu un reportage extraordinaire sur Salvatore Giuliano. J'ai voulu connaître, personnellement cet homme. Je me suis alors rendu en Sicile où j'ai rencontré deux Allemands et un Anglais qui m'ont initié aux idées fascistes. Ce qui m'a le plus séduit et convaincu dans le fascisme, ce n'est pas l'ordre et la discipline qu'il fait régner, mais plutôt la lutte permanente contre le communisme. Je considère, en effet, que le communisme est la plaie du monde contemporain parce qu'il ôte à l'homme son individualité. Après mon séjour en Italie, déçu d'ailleurs de ne pas avoir rencontré Salvatore Giuliano, je suis reparti en Afrique du Nord. J'y ai vécu quelques mois avant de rentrer en France pour m'engager dans les parachutistes coloniaux. J'ai été affecté à Hanoi au troisième bataillon de parachutistes coloniaux. J'ai participé à toutes les grandes batailles des deux dernières années de la guerre d'Indochine et je me suis même battu à Dien Bien Phu. En 1958, je suis allé m'installer au Sénégal, à Dakar où ma fiancée avait trouvé un emploi et nous nous sommes mariés en 1959. Pour ma part, j'avais trouvé un emploi de chaudronnier chez Fichet. L'indépendance du Sénégal étant intervenue, la firme qui m'employait a fermé et il nous a fallu rentrer en métropole. Je suis venu m'installer à Nice où j'avais trouvé en 1961 une place chez un fabriquant de bateaux de plaisance. Nous étions alors en pleine guerre d'Algérie et avec mes amis je combattais la politique officielle d'abandon du gouvernement. Avec l'indépendance de l'Algérie est née

l'OAS. J'ai considéré qu'il était de mon devoir de militer dans cette organisation. J'ai abandonné mes occupations et je me suis rendu à Madrid où s'était réfugié Pierre Lagaillarde pour le retrouver. Je lui ai fait part de mon projet de commettre un attentat contre le général de Gaulle, lors de la visite que celui-ci ferait à Hyères. Lagaillarde qui paraissait intéressé par le projet, ne m'a jamais donné le feu vert pour le réaliser. J'en avais été profondément déçu. En 1962, avant les accords d'Evian, j'ai été arrêté pour détention d'armes et complot contre l'autorité de l'Etat. J'ai été jugé par le tribunal militaire et condamné à quatre ans d'emprisonnement que j'ai purgés dans l'Ain. J'ai été remis en liberté en 1965. Je me suis alors engagé dans toutes les luttes politiques et électorales que connaissait la France de cette époque. J'étais colleur d'affiches, recruteur d'hommes et de fonds pour les partis de droite. Je militais activement pour le mouvement nationaliste du progrès qui avait regroupé une grande partie des membres de l'OAS. Après les événements de mai 1968, j'avais l'espoir qu'un grand parti de droite allait être fondé. J'ai été déçu devant les divisions de la droite et la formation de partis groupusculaires. J'ai pensé alors que l'action individuelle clandestine pouvait être plus efficace que l'action au sein d'un parti. A partir de ce moment ma bergerie de Bezaudun est devenue le lieu de rassemblement de tous les réprouvés d'Europe, c'est-à-dire les Italiens, les Croates, les Portugais fascistes chassés de leur pays. Ma bergerie servait à donner asile à tous mes camarades politiques et souvent nous organisions des séminaires de recherches et d'information sur tel ou tel sujet qui nous passionnait. C'est le contact quotidien avec ces garçons qui m'a fait prendre conscience de leur misères matérielles et morales. Je me suis dit que si sur le plan moral je ne pouvais pas beaucoup les aider, il m'appartenait de tout mettre en œuvre pour les soutenir financièrement. Je me suis mis alors en quête d'un projet d'action susceptible de rapporter des fonds que je pourrais ensuite distribuer.

A cette époque, je m'occupais exclusivement de la gestion de mon magasin de photographe. Le voisin immédiat de mon magasin était le caissier d'une petite agence de la Société générale, de Saint-Augustin. C'était un bon vivant qui aimait bien venir passer un moment dans ma boutique. En palabrant avec lui, j'ai appris que tant son agence que la succursale de l'avenue Jean Médecin, ainsi même que toutes les succursales au niveau national étaient dépourvues d'un système de protection et d'alarme. En 1972, une tentative d'effraction des locaux de l'agence de la Société générale se produisit à Saint-Augustin. C'était par les caves de la banque que cette tentative avait été faite. C'est elle qui me donna à nouveau l'idée de faire un casse dans une banque. A cette époque là, je n'avais pas encore de manière précise, préparé, organisé quoique ce soit. C'est tout à fait par hasard qu'un de mes amis m'avait demandé de lui rendre service en déposant dans le coffre d'une banque des papiers qui lui étaient personnels.

C'est dans ces conditions que j'ai ouvert en 1974 un coffre à la succursale de la Société générale de l'avenue Jean Médecin, parce que l'agence de Saint-Augustin n'en possédait pas. Dès le premier jour, j'ai fait semblant de m'égarer dans la salle pour pouvoir m'y promener à mon aise. Deux choses m'avaient frappé : l'immensité de la salle et la qualité de la protection de celle-ci qui reposait sur l'épaisseur des armoires de coffres. Pendant toute la nuit suivante, j'ai examiné les possibilités d'un « casse » dans cette banque. D'ailleurs, dès le lendemain matin, je suis venu étudier, sur place, si elle disposait d'un système d'alerte. J'ai fait un montage composé d'une batterie portative, d'une sonnerie et d'un réveil. Je l'ai disposé dans mon coffre et je l'ai programmé pour le faire sonner à une heure du matin, la nuit suivante. A cette heure là, j'ai patrouillé autour de la banque pour noter si un système d'alerte fonctionnait. Avec surprise, j'ai constaté que non et je m'en suis réjoui. Muni d'un appareil photographique j'ai pris des photos du plan de la salle des coffres qui était affiché. J'ai également pris de nombreuses photos de l'ensemble des salles de coffres. J'ai pu procéder sans difficultés. Elles m'ont été d'une particulière utilité puisque c'est à partir d'elles que j'ai pu m'imprégner de la disposition des lieux. En ce qui concerne les égouts, l'idée m'en est venue de la manière suivante : un jour tout à fait par hasard, je me suis rendu à la mairie de Nice. J'y ai entendu une conversation relative à la

possibilité d'installer un réseau de mini-métro dans les égouts de Nice. J'y avais appris en effet que Nice était constellée d'un réseau considérable d'égouts. J'avais demandé si la rue Jean Médecin se trouvant proche faisait partie de ce réseau. On m'avait répondu positivement. La conversation dont je viens de vous parler se tenait entre deux employés de la voirie de Nice que je ne connais pas. Je savais que la mairie m'aurait communiqué le plan des égouts de la ville et notamment du quartier Masséna si je lui avais demandé, mais j'ai préféré conserver l'anonymat et c'est ce qui m'a conduit à explorer personnellement les égouts. Avec un de mes amis politiques c'est ce que j'ai fait pendant six nuits, munis de lampes torches afin de trouver le meilleur itinéraire possible entre la Société générale et le lit du Paillon se trouvant derrière le Palais des Expositions. Quand j'ai pris conscience que le casse était techniquement exécutable, je me suis alors posé la question de savoir comment pouvaient être franchis ou plus précisément percés les murs de la banque. J'en suis arrivé à la conclusion que seule une lance thermique serait capable de venir à bout du bétonnage du mur de la banque. Je me suis mis alors en quête d'une telle lance. J'ai rendu visite à tous les quincailliers de Nice et de la région. Un jour par hasard, j'ai rencontré dans un bar de l'avenue Georges Clémenceau, les nommés Pellegrin et Bournat et ceux-ci m'ont dit qu'ils pouvaient m'aider à trouver une lance. Après divers contacts, ils m'ont indiqué que cette lance n'était disponible que si elle était maniée par ses servants. C'est comme cela que je suis entré en contact avec une équipe de truands qui étaient censés venir de Marseille. Nos rendez-vous avaient lieu au bar Le Nautilus. Les négociations pour convaincre cette équipe ont duré au moins deux mois. J'estime pour des raisons morales, que je ne dois pas dévoiler leur identité. J'ai eu beaucoup de mal à les convaincre de l'absence de signaux d'alarme dans les locaux de la banque. Je leur ai dit que j'avais fait une expérience qui s'était révélée positive en installant à l'intérieur de mon coffre des alarmes et que celles ci n'avaient pas déclenché de signaux phoniques ou visuels. Par ailleurs, mes interlocuteurs n'étaient pas d'accord sur les modalités du partage, pas plus qu'ils ne voulaient admettre que des hommes de mon équipe allaient participer au casse. Finalement, au bout de nombreuses heures de discussion et de nombreux rendez-vous, ils ont accepté mes conditions. Mais ils avaient assorti celles-ci d'une menace qui a pesé sur ma tête pendant de nombreux mois : ils m'avaient dit que si un signal d'alarme était détecté dans la banque, ils m'exécuteraient sur le champ.

Début mai le gros matériel est conduit jusqu'au déversoir du Casino municipal. On essaie tout d'abord d'effectuer le transport à l'aide de matelas pneumatiques flottant sur l'eau du Paillon mais ce moyen se révèle peu efficace et est rapidement abandonné. La berge droite du cours d'eau étant praticable, on décide d'utiliser un véhicule automobile. A cet effet un Land Rover est volé près de l'agence Renault, à Cros-de-Cagnes. Son immatriculation est maquillée à l'aide de numéros autocollants et Spaggiari l'équipe de pneumatiques plus gros, qui offriront davantage de stabilité sur le terrain assez mouvant de la berge. Mais, à partir du déversoir, c'est à dos d'hommes que le matériel est porté. On prend alors la précaution d'obturer à l'aide de terre glaise les interstices et les trous de plaques d'égout les plus proches de la banque. Matériel et personnel sont enfin sur le théâtre d'opération. Spaggiari fait appel à six de ses amis, deux Français et quatre étrangers, de nationalités différentes, précise-t-il. Quant aux truands, ils sont une dizaine, plus trois autres qui, en permanence, se tiennent à l'extérieur pour surveiller.

Le travail de sape commence le vendredi 7 mai 1976 entre la bouche d'égout de la rue Deloye et le mur de la banque. Le boyau est creusé au burin et au marteau à l'aplomb de la façade arrière de la banque, la terre étant déblayée à la pelle américaine. La première nuit tout le monde participe à son enlèvement. Par la suite, le travail se fait par roulement de deux équipes de trois hommes. La terre est transportée en majeure partie dans le lit du Paillon et aussi dans un égout en cul-de-sac, à quelques mètres du chantier. Chaque soir, le travail commence vers dix-neuf heures et dure toute la nuit avec des interruptions et notamment celle due au passage des éboueurs vers deux heures du matin. Pendant toute l'exécution du tunnel, un individu qui se trouve à la verticale de la bouche d'égout muni d'un poste émetteur est en relation permanente avec un autre individu

abrité à bord d'un véhicule et qui fait le guet de manière à signaler les allées et venues éventuelles de la police et des particuliers. Un code a été adopté pour transmettre les messages. C'est généralement l'individu qui est fatigué qui fait office de radio. L'éclairage se fait d'abord à l'aide de lampes de poche, puis de torches plus grosses, enfin grâce au branchement d'une lampe baladeuse dans la salle des siphons du parking souterrain de la place Masséna. Un fil électrique d'au moins quarante mètres permet le fonctionnement des perceuses électriques. Il servira ensuite dans la salle des coffres à alimenter un aérateur pour refouler les fumées dégagées par l'action des chalumeaux. Au fur et à mesure de la progression, le boyau est consolidé à l'aide d'étais volés sur le chantier de l'autoroute en construction, dans le quartier de Saint-Augustin à Nice. Au petit matin, avant de quitter les lieux, l'entrée du boyau est rebouchée à l'aide de pierres maintenues par de la terre glaise.

La majeure partie du percement de ce boyau est réalisée en une huitaine de jours. Bientôt les difficultés apparaissent sous forme de rochers que l'on doit casser à la massette et dont l'un d'eux demandera, à lui seul, huit nuits de travail. La consistance du terrain est telle que Spaggiari et ses amis doivent se résoudre à opérer une déviation vers la droite et une légère remontée : sans ces obstacles imprévus, ils auraient dû déboucher plus bas et au centre de la chambre forte. Ils parviennent enfin au mur en pierre de l'immeuble, épais d'un mètre soixante-dix environ. Il faudra quinze jours à trois semaines de travail pour en venir à bout. C'est ensuite au tour d'un mur de béton armé de trente à quarante cm d'épaisseur. La perceuse électrique se révélant inefficace, il est indispensable d'avoir recours au burin, à la pointerolle et à la barre-à-mine. L'équipe débouche ainsi derrière une armoire blindée ; une telle situation provoque, selon Spaggiari, un certain cafouillage. On est le vendredi 2 juillet au soir. On essaie de pousser l'armoire à l'aide d'un vérin mais elle ripe. Et puis, en procédant de la sorte, on a peur de déformer l'ensemble sans parvenir à se frayer un chemin pour entrer dans la salle forte. On tente alors de traverser l'armoire : le blindage arrière est découpé au chalumeau, mais on tombe sur un ciment extrêmement dur qu'il faut attaquer, sans réussite, à la pointerolle. Il faut aussi se rendre à l'évidence, ce n'est pas ce soir là que l'entreprise pourra être couronnée de succès.

Sur ce premier échec, les travaux sont suspendus durant une semaine car il est prudent et logique d'attendre le vendredi suivant, 9 juillet. Or, entre le 2 et le 9, la presse annonce la visite toute prochaine du président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, à Nice. Comme il craint que pour la circonstance, des contrôles ne soient opérés par la police dans les égouts, Spaggiari prescrit une nouvelle semaine d'attente. Toutefois, ces quinze jours d'inaction forcée sont mis à profit pour multiplier les surveillances extérieures en poste fixe à bord d'une camionnette de location aux abords de la banque, et les visites des égouts afin de s'assurer que rien n'a été découvert. Le vendredi 16 juillet 1976, les travaux sont repris à dix-sept heures. Sous l'action du vérin, l'armoire blindée se déplace correctement. Elle se penche vers l'avant, ce qui permet de la caler efficacement. Le chef de l'équipe des truands pénètre le premier dans la banque et tend la main à Spaggiari pour descendre dans la salle : « Bert, j'ai rempli mon contrat : je t'ai amené jusqu'ici ! ». Après s'être mutuellement félicités, ils visitent toutes les salles de la banque pour vérifier l'absence de système d'alarme. Les constations s'étant avérées négatives, ils invitent leurs co-équipiers à faire pénétrer le matériel. Une sorte de chaîne s'établit et le matériel passe de main en main ». Il fait très chaud. Après le calfeutrage à la terre de tous les interstices des portes et des aérateurs, on entre dans la phase décisive du cambriolage.

Le chef des Marseillais s'empare d'un chalumeau et veut montrer ses compétences à ses collaborateurs. Bien qu'indiscutables, elles ne suffisent pas pour vaincre la résistance extraordinaire des portes des coffres. Tout le monde est derrière lui et observe ce qu'il fait. Devant le peu de succès immédiat de son entreprise, c'est la déception pendant deux ou trois heures, qui ne sont consacrées qu'à une discussion sur le meilleur moyen de percer les coffres. Finalement tout le monde se met au travail. Une équipe de deux hommes force, au chalumeau, les armoires blindées. Derrière elle, pour ouvrir les portes des compartiments, après l'essai de

différentes techniques, on s'en tient à la plus rapide : on découpe au chalumeau le compartiment du bas puis, à la masse, en remontant, on fait sauter les planchers intérieurs. Dans la « salle-des-blocs », après effraction de la porte grillée, les compartiments, non protégés par des armoires, sont ouverts au chalumeau. C'est par hasard qu'est ainsi découverte la réserve de la banque. L'un des malfaiteurs entend des sacs tomber par la trappe extérieure : c'est cela qui permet de localiser le trésor de nuit lequel n'est ouvert que le dimanche matin.

Un homme de la bande « bijoutier-tireur » a été chargé de la sélection qu'il effectue dans la première salle : sur une table, il procède à l'identification des plus belles pièces parmi les bijoux. Tous les documents, titres, actions, bons, sont abandonnés en vrac. Les voleurs se restaurent sur place en utilisant un réchaud « camping-gaz » qu'ils ont apporté ; ils se nourrissent de soupe et d'aliments en conserve, boivent du vin, de l'eau minérale et du café soluble. Le samedi 17, Spaggiari sort par les égouts pour aller chercher de l'eau car il fait très chaud et ils en consomment beaucoup, également pour se forger un alibi passant l'après-midi à servir ses clients dans le magasin. Les enquêteurs, sur cette révélation de Spaggiari, penseront plus tard que d'autres complices sont allés rapidement par l'autoroute au casino d'Aix, laissant en évidence, soigneusement conservée en prévision des perquisitions possibles, leur carte d'entrée du 18 juillet. Les communications avec les guetteurs extérieurs sont assurées à l'aide de postes talkies-walky appartenant à Spaggiari. Chaque passage de promeneur, du concierge, de voitures suspectes, est immédiatement signalé par les deux guetteurs placés à l'intérieur du véhicule en stationnement en contact avec le permanent chargé de manipuler deux appareils radio à l'intérieur car il avait été prévu que l'un pouvait tomber en panne et le travail bruyant est aussitôt suspendu.

Le travail est mené jusqu'au lundi dans la nuit. Sans certaines difficultés d'ouverture, beaucoup plus de compartiments de coffre auraient dû être forcés. Le lundi matin, l'évacuation des lieux se fait vers deux heures. Peu avant, la porte d'entrée des chambres fortes est soudée depuis l'intérieur. Le butin est placé dans une soixantaine de sacs militaires apportés à cet effet et dont certains sont laissés sur place vides. Trois voyages sont nécessaires pour tout transporter. A cinq heures, juste après l'extinction de l'éclairage municipal, les sacs sont chargés dans une estafette de location. D'après Spaggiari, aucun de ses amis n'était armé, ce qui explique le placard manuscrit laissé bien en évidence : « Ni armes, ni violences et sans haine », dont le texte a été pensé par plusieurs d'entre eux. Spaggiari se charge de l'enlèvement du linge sale, car chacun s'est changé avant de sortir. Il éparpille ce linge sur différentes décharges publiques. Il abandonne ensuite le Land Rover boulevard du Parc Imperial. Pendant ce temps, toute l'équipe se retrouve dans le Var, en un lieu qu'il ne connaît pas, où le partage s'effectue sur les bases convenues : moitié pour les truands, moitié pour les politiques. « Nous avons estimé notre butin, dit Spaggiari, à trois ou quatre milliards d'anciens francs uniquement en ce qui concerne le stock d'or et les numéraires. A cette somme s'ajoutait le montant total du prix des bijoux et je pense qu'on devrait arriver à une somme variant entre cinq et six milliards. Mais je ne serais pas étonné finalement que le préjudice soit supérieur, ainsi j'ai remarqué une parure en diamants dont l'écrin contenait aussi la facture : quatre cents millions anciens et ce n'était pas l'unique belle pièce. » Il précise que sans la résistance inimaginable des coffres, il escomptait plusieurs dizaines de milliards de francs. « En proportion de l'intense activité que j'ai déployée, ajoute Spaggiari, cette entreprise ne m'a rapporté que peu de choses surtout compte tenu des frais que j'ai engagés. Je n'ai reçu en effet que deux cents mille francs. La moitié du butin soit environ deux milliards et demi anciens ont été remis par mes soins à la Catena c'est-à-dire la chaîne de solidarité internationale qui regroupe les nationalistes et fascistes d'Occident. L'autre moitié du butin c'est bien sûr les truands qui l'ont emportée ».

Malgré le mutisme de Spaggiari sur les noms de ses complices, les policiers ont assez bien cerné les individus du milieu du banditisme qui leur paraissent avoir participé au cambriolage ; par contre, ils ne disposent toujours pas d'informations sur les politiques à la fin de l'année 1976. Alors que la recherche d'une amie de Spaggiari était restée vaine, celle-ci est arrêtée en février

1977 à Madrid en compagnie de deux activistes italiens d'extrême-droite, munie de papiers falsifiés mais les investigations ne donnent aucun élément prouvant leur participation. Pour le commissaire divisionnaire Mourey, le cambriolage de la Société générale mérite bien l'appellation de casse du siècle tant par son mode de réalisation que par le montant considérable du butin. L'enquête déployée par la police en France et à l'étranger a été à la mesure de ce vol exceptionnel, mais, reconnaît le commissaire, n'a abouti qu'a des résultats décevants : identification partielle des auteurs et échec pour l'essentiel en ce qui concerne la localisation et la récupération du butin, arrestation du cerveau, certes, mais toute provisoire. En effet, le 10 mars 1977, Albert Spaggiari est convoqué chez le juge d'instruction pour un interrogatoire portant sur les conditions d'évacuation du butin et son montant. Il est introduit dans le cabinet assisté de son conseil à quinze heures vingt, répond longuement aux questions. A seize heures trente la greffière prend sous la dictée la déclaration de l'inculpé. Vingt-cinq minutes plus tard, elle s'absente pour reprendre des feuilles de papier machine ; Spaggiari sort alors trois ébauches de plans des égouts proposant au juge de lui fournir des précisions. Il s'approche de son bureau, donne des explications confuses et le juge lui demande de regagner son siège. Spaggiari se dirige alors brusquement vers la fenêtre, tourne la crémone, enjambe la rambarde et se jette dans le vide tandis que le juge tente en vain de le retenir. Spaggiari fait une chute de sept mètres, se réceptionne sur le toit d'une voiture stationnée rue de la Préfecture et bondit sur le siège arrière d'une grosse moto qui démarre en trombe. Malgré l'alerte immédiate, Spaggiari s'est volatilisé. La police compte sur son entourage et particulièrement sa femme mais elle n'obtient aucune information susceptible de le localiser.

Un an plus tard, alors qu'on parlait même de son décès, Spaggiari fait à nouveau parler de lui lorsque la télévision anglaise diffuse un enregistrement de quarante minutes, le 17 avril 1978. Spaggiari qui porte moustache et barbe postiche raconte en détail l'opération et son évasion spectaculaire du bureau du juge à Nice. Pendant deux mois, il l'a préparée soigneusement avec un complice. Après son saut osé et sa fuite à moto, dans un garage situé cinq cents mètres plus loin, il monte dans une voiture de marque anglaise où une cache a été aménagée entre le coffre et la banquette arrière. Il parviendra ainsi à Paris après avoir passé de nombreux barrages. Il prétend être en Argentine où il dit ne pas craindre l'extradition. Le 13 mars 1979, la sortie du film « les égouts du paradis » avec l'acteur Francis Huster achève de forger la légende.

Sur les six prévenus finalement renvoyés devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes le 31 octobre 1979, plus de trois ans après les faits, trois sont acquittés et seuls Michelucci, Pellegrin et Bournat sont condamnés à sept et cinq ans de prison pour complicité et recel. Quant à Albert Spaggiari, toujours en fuite, la cour d'assises le condamne par contumace le 6 novembre 1979 à la réclusion criminelle à perpétuité. Il ne sera jamais repris et est mort d'un cancer en juin 1989 après douze ans de cavale en Amérique du Sud, en Espagne et en Italie où, en mai 1983, il enregistre pour une émission de la télévision française.

Dans son billet du 11 juin 1989, René Cenni journaliste à *Nice-Matin* conclut « qu'Albert Spaggiari alliant panache et bravade avait en lui de l'étoffe des stars […] Depuis son incroyable évasion il n'a cessé de se conformer au personnage à la fois inquiétant et séduisant que les enquêteurs, les magistrats, les chroniqueurs, les romanciers et le public avaient collaboré à construire, à leur insu […]. Depuis, le mythe n'a cessé de croître et d'embellir. On ne saura sans doute jamais maintenant comment s'est réellement monté le casse du siècle, avec qui, comment et vers où s'est envolé le colossal butin jamais retrouvé. Rocambole n'a pas raté sa dernière fugue… ».

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Winock (Michel), ***La France et les juifs de 1789 à nos jours*****,** le Seuil, Paris, 2004, 410 p.

Michel Winock, auteur d'excellents ouvrages sur la revue *Esprit*, Drumont, les écrivains engagés, les grandes crises de l'histoire de France, le nationalisme et l'antisémitisme, se trouvait à même de proposer une grande synthèse sur les relations entre l'Etat, la société globale et les juifs vivant en France.

L'étude part de la Révolution et de l'émancipation des juifs décidée le 27 septembre 1791. Le rôle joué par les pères de cet acte, Clermont-Tonnerre, Talleyrand, surtout l'abbé Grégoire, est finement caractérisé. Les blocages sociaux, les décrets impériaux de 1808 créant les consistoires et réduisant l'égalité gagnée sous la Révolution, les réticences des juifs traditionalistes redoutant une déjudaïsation sont bien analysés.

Au XIXe siècle, les personnalités juives les plus en plus en vue sont des banquiers comme les Rothschild, des journalistes, des hommes politiques tels Achille Fould, Alfred Naquet grâce à qui le divorce est rétabli, Adolphe Crémieux qui prépare le décret accordant la citoyenneté française aux juifs d'Algérie le 24 octobre 1870. Il existe une classe moyenne et une masse de juifs pauvres. Sauf dans ce dernier groupe, l'intégration progresse. Cependant l'antisémitisme moderne se constitue progressivement par le rassemblement des groupes sociaux malmenés par l'évolution générale et cherchant des boucs émissaires. Les juifs sont incriminés par les anciennes élites et par des socialistes assimilant Israël au capitalisme, ainsi Fourier, Toussenel, Proudhon.

L'orage éclate dans les années 1880 avec la fondation du quotidien catholique antisémite *La Croix* en 1883, la publication de *La France juive* d'Edouard Drumont en 1892 et le lancement de son journal *La Libre Parole*. L'immigration juive rend la présence sémite plus voyante. Le scandale de Panama permet de tympaniser la corruption israélite. L'affirmation de l'identité nationale conduit à rejeter l'autre le plus évident, différent par son passé, sa culture, sa religion, la fortune et le pouvoir qu'on lui attribue. Il faut certes poser des limites en notant que l'antisémitisme électoral est loin de remporter de grandes victoires. Cependant l'affaire Dreyfus, à laquelle le livre consacre de riches développements, montre bien la diffusion du mal. L'affaire forge les armes d'une haine durable que l'Action Française incarnera longtemps. Elle entraîne aussi, directement ou non, l'offensive anticléricale à la charnière des XIXe et XXe siècles. Par la victoire du droit et de la justice l'affaire donne enfin à la République ses lettres de noblesse morale.

Une seconde intégration peut alors se déployer dans un climat relativement apaisé ; Théodore Reinach déclare : « ne confondez jamais la France avec l'écume qui s'agite impunément, mais passagèrement à sa surface ». Dans ces conditions, le sionisme séduit peu de juifs français. La participation des israélites à l'Union Sacrée et la communauté de sacrifices pendant la Grande Guerre confirment l'intégration et amènent Maurice Barrès à inclure les juifs dans *Les Diverses familles spirituelles* de la France (1917). Cependant, après le calme de la décennie 1920, l'antisémitisme ressurgit après 1930, stimulé par plusieurs facteurs : la crise mondiale et le chômage, l'afflux des juifs allemands, l'accession de Léon Blum à la direction du gouvernement en 1936, la menace de guerre que les juifs sont accusés d'attiser. A partir de 1940, l'antisémitisme, cessant d'être verbal, inspire de nombreuses lois discriminatoires. Le gouvernement de Vichy agit souvent de son propre chef, sans pression allemande. Ce sont des policiers français qui effectuent les rafles. Cependant, plus de deux tiers des juifs échappent à la déportation grâce à l'aide de chrétiens, de fonctionnaires dont des policiers, de personnes compatissantes, même si la prise de conscience des horreurs de l'antisémitisme est tardive, y compris dans les rangs de la Résistance.

Après la guerre, les juifs sont considérés comme des victimes parmi d'autres. eux-mêmes se veulent Français d'abord. Pourtant certains soulignent la spécificité identitaire du judaïsme. Sartre, auquel un excellent chapitre est consacré, réfléchit à la question dans ses *Réflexions sur la question juive* (1946). L'antisémitisme se réveille avec le mouvement poujadiste. La politique

pro-arabe que de Gaulle définit après la guerre des Six jours renforce la conscience juive. La mémoire cachée des années noires est réactivée par des films comme *Le Chagrin et la pitié* de Marcel Ophuls (1971) et des livres comme *La France de Vichy* de Robert Paxton (1973), ainsi que par des affaires retentissantes, Bousquet, Barbie, Touvier, Papon. Dans la période la plus contemporaine, l'inquiétude est renforcée avec le courant négationniste, les répercussions du conflit israélo-palestinien, le développement des actes antisémites.

Sur tous ces points, Michel Winock offre une étude dense et précise, toujours limpide. Le récit factuel débouche sur des conclusions générales très nourries. Ces traits, ajoutés à la sûreté de l'information, aboutissent à une synthèse particulièrement réussie.

Ralph Schor

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS
Etienne Dalmasso
Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION
Jean-Bernard Lacroix
Marie-Louise Carlin
Loïc Rognant
Ralph Schor

CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71